L'École Canadienne de Saskatoon réclame 1,000 donateurs de $10 chacun

Chers compatriotes,

A titre de Président général de l'Association Culturelle Franco-Canadienne, je viens lancer un appel pressant à tous mes compatriotes canadiens-français et à tous les francophones de notre province. Cet appel, je le fais à votre patriotisme, à votre esprit de collaboration, à votre générosité, à votre esprit de fraternité, de solidarité, pour démontrer à tous que nous appuyons tous ceux qui contribuent d'une façon ou d'une autre à garder chez les nôtres notre langue, notre culture.

L'A.C.F.C. a eu, au cours de son existence, de nombreux projets difficiles et elle les a généralement conduits à bien malgré toutes les difficultés.

J'espère que tous répondront sans hésitation, généreusement, dans la mesure du possible et même plus, à la campagne qui s'amorce et qui a pour but de venir en aide à l'Ecole Canadienne de Saskatoon, pour lui aider à passer une période difficile et pour lui permettre de perfectionner et d'améliorer ses services pour l'avenir. L'enjeu est grand; c'est même un défi, mais qui en vaut certainement la peine.

Depuis plusieurs années, un groupe de parents d'expression française se sont organisés, ont travaillé, ont lutté pour donner à leurs enfants une instruction française. Ces parents ont persévéré sans broncher, et, malgré leurs multiples efforts, ne réussirent même pas à obtenir le strict minimum.

Le premier pas fut une maternelle française qui connut d'heureux succès et fut le modèle pour d'autres. Des cours de français furent organisés pour les élèves de la 3e à la 8e année. L'enseignement se donnait durant une période d'une heure par jour, ceci après les heures de classe. Inutile de dire que cela demandait des sacrifices héroïques de la part non seulement des parents, mais des enfants qui rognaient ainsi leur période de jeux, et aussi des institutrices qui donnaient cet enseignement à des salaires de pitance.

Après de multiples représentations à la commission locale, on obtint enfin l'usage d'une salle de classe et un peu d'aide financière, mais bien entendu, ce français ne s'enseignait encore qu'après les heures d'école réglementaires, situation qui certes n'encourageait pas chez les enfants un enthousiasme débordant pour le français.

Malgré tous ces efforts, ces parents voyaient se perdre, avec angoise, le fruit de leur labeur, car le français était à la baisse chez leurs enfants. Tout s'y prêtait: heures supplémentaires, milieu scolaire tout anglophone, milieu social. A moins de réagir par des moyens radicaux, tous ces efforts seraient absolument vains.

Tous se rendaient compte qu'il fallait plus de français enseigné à l'école et cela durant les heures de classe, tel que prévu par la loi, et même plus, si humainement possible. Tous les efforts auprès de la Commission Scolaire furent vains et le refus qui cristallisa pour de bon la résistance à ce procédé injuste, fut la défense d'enseigner la religion à ces jeunes Canadiens français dans leur langue maternelle à l'école. Les commissaires de l'école séparée justifiaient ce refus en invoquant l'article 203 de l'Acte Scolaire qui stipule que tout enseignement doit se faire dans la langue anglaise. Malgré de nombreuses rencontres et réunions, des présentations de mémoires et même des protestations spectaculaires, rien n'y fit au niveau local.

En février dernier, après avoir rencontré l'Exécutif de l'Association, la décision fut prise malgré les risques en jeu. L'Association appuya moralement les efforts des parents de Saskatoon, et la décision fut prise de fonder une école où la langue première d'enseignement serait le français. Ce fut la première école de la sorte dans une de nos grandes villes.

Ce fut une décision hardie, risquée, et extrêmement difficile; l'enjeu était de taille, il fallait partir à zéro.

Tous les aspects furent étudiés avec soin et la décision prise. On alla de l'avant. On se rendait compte que le problème financier serait le plus grand obstacle à résoudre.

Aussi votre A.C.F.C. s'engagea à lancer, si nécessaire, une grande campagne d'éducation et de souscription pour venir en aide à cette école, qui deviendra, j'en suis sûr, un modèle pour ceux qui désireront inaugurer une école de ce genre dans nos grands centres urbains.

L'Ecole Canadienne elle-même, au point de vue pédagogique, est un succès. Vingt-sept enfants de la 3e à la 8e année y participent. Les enfant font un progrès remarquable et étudient avec beaucoup d'enthousiasme. Les rapports du visiteur du Ministère sont très favorables. Mais l'entreprise comprend des dépenses que les parents seuls ne peuvent rencontrer et qui, aujourd'hui, risquent de lui faire fermer ses portes. Aussi, votre Association prend ses responsabilités et assume la direction, en collaboration avec les représentants de l'Ecole Canadienne, d'une campagne intense pour sauver cette école et assurer son avenir, car les plans pour septembre prochain s'élaborent avec satisfaction.

Chers compatriotes, ce groupe de parents, par leurs gestes, ont engagé la conscience de tous les Canadiens français de la province.

Ils ont fait connaitre, par tout le pays, la situation désastreuse des nôtres dans nos grandes villes.

Ils ont fait connaitre à tous, les caprices des lois iniques derrière lesquelles se réfugient les commissions des écoles séparées de ces villes.

Ils ont fait reconnaitre les lacunes et l'inefficacité de l'heure de français, satisfaisante il y a plusieurs années, mais absolument inadéquate dans notre vie moderne.

Les gestes de ces parents ont alerté le Ministère de l'Education qui jugea bon de former une commission chargée de faire enquête sur les lacunes de l'enseignement en Saskatchewan, qui a tenu ses assises au cours du mois de mai et dont nous attendons le rapport.

Ces gestes ont suscité un intérêt réel à l'enseignement du français chez nos amis anglophones; la journée pédagogique qui eut lieu à Regina au campus universitaire en janvier dernier, ainsi que le seminar tenu à l'Université, campus de Saskatoon, en sont la preuve.

Lors de ces assises, nous avons pu constater qu'une élite de professeurs à l'Université et autres professionnels est désireuse de faire connaitre à la jeune génération la beauté de la langue française et de lui donner une meilleure appréciation de la culture française.

Au seminar tenu récemment, cet intérêt s'est manifesté par la présence d'une centaine de personnes qui vinrent écouter des spécialistes dans le domaine de l'enseignement, tels que Me W. H. Giles, du "Toronto French School", et M. Frank Wiens, principal de l'école privée anglicane de Selkirk au Manitoba.

Nous pouvons maintenant compter des alliés chez nos amis anglophones, qui nous aideront à continuer l'Ecole Canadienne, car ces gens d'expression anglaise veulent à tout prix que leurs enfants apprennent le français.

Il ne reste qu'à nous, Canadiens français, de prouver que nous, aussi, nous voulons ce genre d'école.

Nous voulons du français pour les nôtres, mais nous ne voulons pas fermer la porte aux autres. Prouvons-leur par des gestes tangibles que nous tenons à aider les nôtres; dans ce cas, le groupe de Saskatoon.

L'Association lance une campagne de souscription. Nous nous devons tous de faire de cette campagne un succès, un grand succès. Faisons nôtre l'Ecole Canadienne. Confiants, faisons face à l'avenir. Que tous, la jeunesse comprise, fassent leur part.

En Saskatchewan, il NOUS FAUT 1,000 PERSONNES A $10.00.

Que tous se donnent la main. Nous prouverons ainsi de façon efficace notre volonté de vivre et de partager notre héritage qui nous a été transmis même après tant d'années de luttes.

Rolland PINSONNEAULT,
président général de l'A.C.F.C.

Le français en Saskatchewan

Le comité provincial sur l'enseignement des langues secondes en Saskatchewan vient de prendre connaissance d'un mémoire qui devrait porter à mûre réflexion non seulement l'organisme précité, mais aussi toutes les autres provinces, sauf le Québec où exceptionnellement la minorité anglophone reçoit un traitement équitable.

Le Dr André Lizaire, porte-parole de l'école Mathieu, a tiré les conclusions de cette étude. Fait à remarquer, 90 pour cent des élèves de cette institution viennent de familles d'expression anglaise. Le document en question propose un système scolaire bilingue ou spécialisé, subventionné par l'Etat, en plus du présent système public et séparé. Cette suggestion a-t-elle des chances de succès? Il n'est pas téméraire de supposer que l'on objectera qu'elle fait double emploi, et qu'il serait plus profitable d'améliorer le système actuel en moussant davantage l'enseignement du français comme langue seconde. Mais, en présence de l'obstination à ne pas adopter une telle attitude, des instituts spécialisés seraient un moindre mal et un complément profitable.

Le Dr Lizaire déclare: "Je prétends que la majorité de la population de la Saskatchewan aimerait étudier le français avec de bons professeurs pouvant donner d'excellents résultats." Il en ressort quatre conclusions. La masse se rend compte de l'utilité d'une langue seconde. Puis, en toute logique, elle opte pour le français, l'une des deux langues officielles au pays. De plus, même si elle reconnait qu'il faut avoir beaucoup d'égards pour toutes les minorités au Canada, elle ne met pas sur le même pied l'ukrainien ou l'italien avec l'anglais ou le français, ces deux dernières langues étant celles des deux principaux groupes ethniques, du moins au niveau national. Enfin, elle fait preuve d'un souci de la perfection et d'un sens pratique.

La remarque "qu'on tolérait beaucoup plus libéralement l'enseignement du français dans les neuf autres provinces, — surtout en Ontario, — et l'enseignement de l'anglais au Québec, qu'en Saskatchewan", est très significative. Dans le cas de la belle province, il s'agit sans contredit d'un prototype qui devrait servir d'exemple pour le reste du pays en vue de l'unité canadienne. Quant à l'Ontario, — même s'il reste beaucoup de progrès à accomplir, — cette observation est un bon point au crédit du gouvernement Robarts. Par contre, que la Saskatchewan soit la dernière en lice, en ce domaine, voilà une situation qui n'est guère à son honneur. L'unique solution pour redorer son blason et faire sa quotepart en vue d'un Canada fort consisterait à remonter la côte dans le plus bref délai en rétablissant l'équilibre qui s'impose par rapport aux Canadiens anglophones et francophones.

Gérard BERNIER.
(Le Droit)

Journée "spirituelle" des Forces armées

Les églises canadiennes ont été invitées officiellement à observer la Journée des Forces armées, le 11 juin. Le Conseil canadien des églises a publié le message suivant à ce propos:

"Le comité des aumôniers du Conseil canadien des églises, s'étant réuni avec les aumôniers protestants des forces armées au cours d'une retraite annuelle à Elgin House, à Port-Carling, Ont., loue les officiers et les hommes des forces canadiennes pour leur grande contribution à la paix du monde et demande instamment à tous les Canadiens de se souvenir de cette contribution, particulièrement à l'occasion de la Journée des Forces armées, le 11 juin 1966.

"Le comité se souvient avec fierté et gratitude que nos forces armées ont pris part à chaque mission de maintien de la paix entreprise par les Nations unies, que nos militaires gardent encore la paix à Chypre, au Moyen-Orient et au Cachemire, et qu'ils servent aussi au sein de la Commission internationale de contrôle au Viet-nam et au Laos.

"Le comité des aumôniers espère que les églises associées au Conseil offriront leurs prières en faveur de nos marins, soldats, aviateurs canadiens et leur famille en service au pays ou à l'étranger, le dimanche qui suivra immédiatement la Journée des Forces armées, et qu'elles prieront pour qu'ils continuent dans leur difficile mission qui consiste à travailler au maintien de la paix et de l'ordre dans le monde."

Le brigadier Hervé Charlebois, aumônier général catholique des forces armées, a ajouté à ce propos: "Pour que cette célébration revête son sens religieux et spirituel, on demande aux prêtres catholiques dans tout le Canada de rappeler à leurs paroissiens le but de cette journée et d'offrir leurs prières pour le bien-être des hommes et des femmes qui servent leur pays dans les Forces armées."

Le Consul du Pérou a reçu à l'auditorium de l'école secondaire de St-Adolphe, le lundi soir 30 mai, en l'honneur de M. l'abbé Octavio Casaverde après sa première messe chantée dans l'église paroissiale de ses bienfaiteurs. M. l'abbé Casaverde avait été ordonné la veille à la basilique de St-Boniface par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. Le nouveau prêtre péruvien avait terminé quatre années d'études théologiques au grand séminaire de cette ville. Sur cette photo on reconnait de gauche à droite: Me Vaughan L. Baird, C.R., consul du Pérou, Son Exc. Mgr Alcides Mendoza Castro, évêque d'Albancay, Pérou, diocèse du nouvel ordonné, venu au Canada pour la circonstance, Son Hon. le lieutenant-gouverneur du Manitoba, Me Richard S. Bowles, C.R., et M. l'abbé Octavio Casaverde.

Un anglican parle de Marie, principe d'oecuménicité

Le monde chrétien honore la Vierge Marie. Pour les catholiques elle est à la fois mère de Dieu et mère des hommes; pour nos frères de l'Est et les orthodoxes, elle est la **Théotokos**, toute sainte, toujours vierge. Pour plusieurs autres chrétiens, elle est Marie de Nazareth, la mère de Jésus.

Nous aimons à penser à la Vierge selon le concept de l'unité chrétienne. Etant Mère du Christ, elle est aussi la mère de tous ses membres, de tous les chrétiens baptisés. Elle ne devrait pas être un obstacle, un empêchement à l'unité, mais plutôt celle qui encourage et aide à l'atteindre, à la perfectionner. La volonté de son Fils est la sienne.

La notion de Marie et de l'unité a reçu de l'emphase par un titre et une dévotion qui commença au début de ce siècle sous la direction des anglicans. Fr. Paul James Francis, S.A., et Mère Lurana Mary Francis, S.A., fondèrent la "Society of the Atonement" à Graymoor, New York. Tous deux avaient une grande dévotion à la Mère de Dieu. De leur amour est né un nouveau titre: "Our Lady of the Atonement". Celui-ci souligne le rôle de Marie dans le mystère du salut; il rappelle aussi sa fonction de patronne de l'unité chrétienne. Si nous divisons le mot "atonement", nous lisons "at-one-ment". Ainsi, Marie est "Our Lady of the At-one-ment", ou de l'unité.

Il est très significatif que deux anglicans aient commencé cette dévotion. Lorsqu'ils entrèrent dans l'Eglise le 30 octobre 1909, avec quelques-uns de leurs membres, ces fondateurs gardèrent leur amour tout spécial pour la Mère de Dieu. Avec le temps, elle fut approuvée par les autorités de l'Eglise et est maintenant une fête pour les religieux et religieuses de Graymoor ainsi que pour ceux qui leur sont associés dans la promotion de l'unité apostolique. (Cette fête est célébrée le 9 juillet.)

Ce titre pour Marie comprend beaucoup de touches oecuméniques. Cela débute avec les initiateurs qui étaient membres de l'Eglise anglicane. Il souligne le rôle de Marie dans l'unité, car elle prie avec son Fils "que tous soient un". Tout comme le Pape aime la nommer, Marie est la Mère de l'unité. Ce titre nous rappelle aussi que Marie est le modèle, l'exemple à suivre pour tout effort humain vers l'union avec Dieu.

Selon les recherches, saint Augustin fut le premier à se servir du titre, Mère de l'unité. Cependant, il n'a peut-être pas été plus employé que maintenant. De nos jours, au temps où tout le monde chrétien désire l'unité, Marie ressort comme étant le modèle de l'union avec Dieu, l'intercesseur devant Dieu pour tous les hommes; elle est à la tête de la communion des saints. Elle est la Mère de toute la famille de chrétiens, non seulement la mère spirituelle de chrétiens individuels, mais aussi la Mère des hommes faisant partie de la communauté chrétienne, unie au Christ et aux autres par la grâce du Fils méritée sur la croix.

Le Pape Paul VI nous rappelle le rôle qu'a Marie de conduire les âmes au Christ. La Vierge Marie guide et dirige les hommes vers son Fils. Elle est la Mère de Jésus, la Mère de son Eglise. Marie pénètre tout le mystère chrétien, puisqu'une dévotion envers elle n'est pas une fin en elle-même, mais le chemin conduisant au Christ, à la gloire de Dieu, et à l'amour de l'Eglise.

La Vierge est intimement unie à Jésus dans le Ciel. Elle facilite l'union de tous les autres de ses enfants, ses fils et filles sur terre, de sorte qu'ils puissent s'unir à Dieu dès ce monde tout en se préparant pour les joies infinies du Paradis. Tout en ayant sur terre une vie semblable à tout homme, une vie remplie de soucis et de labeurs familiaux, elle était toujours intimement unie à son Fils et coopérait à l'oeuvre du Sauveur d'une façon tout à fait spéciale. Maintenant qu'elle est montée au Ciel, Marie, dans sa maternelle charité, prend soin de tous les frères de son Fils qui s'acheminent encore vers le Ciel et sont entourés de dangers et de difficultés. Ce souci se continuera jusqu'à ce qu'ils parviennent à leur but. Tous devraient la vénérer et recommander leur vie et leur apostolat à sa maternelle protection.

Tous devraient honorer Marie pour son rôle dans l'unité des chrétiens et imiter son souci pour les intérêts de son Fils. Tous devraient la prier chaque jour afin que la cause si nécessaire au monde d'aujourd'hui se réalise: "que tous soient un".

Titus CRANNY, S.A.,
Graymoor, New York.

En badinant

Le printemps est presque arrivé après des efforts que l'on pourrait qualifier de louables. Ce long couloir conduisant à l'été pose un défi à la patience, car tour à tour, le froid, les nuages, la pluie et le vent semblent vouloir chasser la chaleur le plus loin possible.

Alors, pourquoi se presser d'appeler été ce qui n'est, en sorte, qu'un printemps à retardement. Car aujourd'hui, tout marche à retardement, y compris les bombes. Et puis, pour être franc, il ne s'agit pas de maugréer contre la température, le gris des nuages ou l'abondance de la pluie. Se plaindre ne changera rien. Au contraire, il faut prendre son courage à deux mains et redire avec foi: il fera beau . . . il fera beau . . . il fera beau!

Entre-temps, la nature ne s'inquiète pas du tout de notre impatience ou de nos changements d'humeur. Sans broncher, elle étale sa puissance et met en branle une mise en scène des plus grandioses sans tenir compte des prophètes de la température ou de ceux qui croient ni à Dieu ni à diable. Et bénit le ciel qu'il en soit ainsi!

Voyez-vous la situation s'il fallait soumettre à un comité d'arbitrage ou à une commission parlementaire le soin de fixer pour chaque province la longueur des saisons et la température de chaque jour? L'on a toute la peine du monde à régler les heurts que suscite la question des salaires et le nombre des heures de travail pour une région ou pour un pays. Qu'adviendrait-il alors, s'il fallait en faire autant pour tous les continents? Non, d'emblée la tâche dépasserait notre capacité.

La nature, elle, a un système de contrôle et de planification beaucoup plus parfait que celui de nos plus grands savants, hormis le plan des socialistes qui, eux, peuvent tout organiser en un tour de mains: le ciel, la température, l'éducation et les élections, sans oublier la liberté humaine.

Au printemps surtout, elle met en marche un gigantesque programme d'aménagement terrestre avec une précision qui met en défi toute concurrence. Au moment opportun, les microbes du sol et de l'air, les animaux, les insectes et les oiseaux se mettent à l'oeuvre avec frénésie; les plantes étalent leurs feuilles et leurs fleurs captivantes. Tout l'univers s'émeut à la poésie de l'amour, sans gogo ni yéyé. Les agriculteurs de tous les pays, leurs semailles finies, pleins de confiance en la puissance du sol attendent avec un vif intérêt la promesse de la moisson.

C'est ainsi que la nature récite le chapelet des saisons et de ses dons magnifiques. Et comme la liturgie de tous les temps, les hommes répondent: Amen.

BRISE DES PLAINES.

Une dette de reconnaissance aux pionniers de l'aviation

OTTAWA — Lors de l'inauguration de la collection aéronautique du Musée national du Canada et du ministère de la Défense nationale, le 27 mai, à la base de l'Aviation royale de Rockcliffe, en banlieue d'Ottawa, M. G. G. E. Steele, sous-secrétaire d'Etat, lut le discours préparé par Mlle Judy LaMarsh où il est dit que "cette exposition est un souvenir restreint de notre dette de reconnaissance envers les pionniers de l'aviation, les constructeurs et les pilotes".

C'est dans cet esprit qu'on a rassemblé dans la capitale du pays des souvenirs visibles des réalisations du Canada dans ce champ de l'activité humaine, où nos "as" (les Bishop, Collishaw, Barker, etc.) se sont manifestés, tant durant la première que la seconde guerre mondiale, périodes propices à la mise en valeur et à l'expansion dans le domaine de l'aviation. L'Aviation royale du Canada ne s'est-elle pas classée au 4e rang des grandes forces aériennes alliées au cours du conflit 1939 à 1945, tout en comptant plus que 16,000 aviateurs canadiens qui ont perdu la vie au cours de cette guerre?

Pour sa part, l'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants, qui fit son entrainement de navigateur sur un Avro Anson V (un modèle de ce bimoteur largement utilisé durant le second conflit mondial est en bonne place au musée) a montré tout ce que le 20e siècle doit à l'aviation. Grâce à elle, a-t-il dit, "de nouvelles voies aériennes, de nouvelles routes commerciales, de nouveaux liens d'amitié et de commerce, de nouveaux concepts de temps et de distance remplacent les anciens. Leurs répercussions sur les habitudes de pensée et sur les coutumes internationales dans la politique et le commerce mondial sont fortes et évidentes".

"Au Canada, a poursuivi M. Teillet, de grands progrès furent réalisés dans les domaines de la cartographie aérienne, de la protection de la forêt et du transport dans les territoires du Nord". Il a montré enfin, à son tour, le rôle du Canada dans l'aviation mondiale de la seconde guerre mondiale, soulignant que le CARC d'alors "comptait 211,151 hommes et femmes à son service et plus de 80 escadrilles de manoeuvre".

La collection

Ouverte pour la première fois au public en 1964, pendant une courte période, cette collection d'avions est maintenant exposée dans des hangars que la base de l'ARC de Rockcliffe a pu mettre à la disposition du Musée national du Canada, lors de la cessation de toute activité aérienne à Rockcliffe. Depuis 1964, la collection s'est enrichie de nouveaux appareils, soit le "Fairey Swordfish" qui était un avion de reconnaissance transporté par porte-avion et affecté à la détection des torpilles; le "Spad VII", appareil français de chasse utilisé pendant la guerre de 1914-18; et le "North Star", avion de transport C-54 fabriqué par Canadair.

L'exposition de Rockcliffe comprend aussi une section spéciale réservée aux appareils allemands capturés pendant la guerre de 1939-45: le "ME 163", intercepteur Messerschmitt propulsé par fusée; le "HE 162 A", chasseur à réaction Heinker; et le "V-1", bombe volante automate.

En tout, 53 avions et appareils aéronautiques peuvent être admirés par le public dans les hangars 66 et 67. On y voit le "De Haviland Tiger Moth", avion de base des écoles de pilotage qui opéraient en vertu du plan d'entrainement aérien du Commonwealth durant la dernière guerre mondiale; peu après la guerre il était remplacé par le "Chipmunk", fabriqué également par la compagnie De Haviland. Et il y a l'Avro Anson V qui rappelle tant de souvenirs à M. Teillet, et d'autres qui éveilleront de semblables souvenirs chez nos héros d'il y a à peine vingt ans.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

Le R. P. Avery Dulles, fils cadet du secrétaire d'état américain, John Foster Dulles, converti au catholicisme en 1940, était ordonné prêtre dans la Compagnie de Jésus à New York.

Les lauréats au Juniorat de la Sainte Famille, collège apostolique des RR. PP. Oblats à St-Boniface étaient: Méthode, Maurice Emond, René Courcelles, Gabriel Lemoine; Syntaxe, André de Rocquigny, Edmond Lacasse, Adrien Jubinville; Eléments latins, Robert Sherstone, Albert Vermette, Jacques Audet; Eléments français, Edouard McCarthy, André Girard.

La paroisse de St-Eustache, Man., était en liesse. En effet le 27 mai, Son Exc. Mgr P.-F. Pocock, archevêque de Winnipeg, conférait le sacerdoce à M. l'abbé Charles Halpin. M. l'abbé Halpin était le premier fils de la paroisse de St-Eustache à devenir prêtre. (M. l'abbé Halpin est aujourd'hui le vice-chancelier de l'archidiocèse de Winnipeg.)

Les finissants à l'école de St-Louis, Sask., étaient: Stella Régnier, Colombe Tremblay, Marguerite Boucher, Robert Casavant, Morris Soroka. A l'école de Debden, les finissants étaient: Cécile Pagès, Claire Boudreau, Lilliane Savard, Agathe Blais et Teddy Boddy.

Il y a 20 ans (1946)

Me Alfred Monnin, de St-Boniface, ayant reçu son degré de LL.B. de l'Université de Manitoba, était admis au barreau. Il s'associait à Me J.-T. Beaubien, C.R., pour la pratique du droit. (Le jeune avocat d'alors est aujourd'hui S. H. le juge Monnin de la Cour d'appel du Manitoba. Nos sincères félicitations en ce 20e anniversaire de vie professionnelle.)

Le diocèse de Trois-Rivières offrait un don de $45,000 à Son Exc. Mgr Maurice Roy à l'occasion de sa consécration épiscopale. (Mgr Roy est aujourd'hui cardinal archevêque de Québec.)

L'Amicale des Anciens du Collège de Gravelbourg tenait sa réunion annuelle. Les élections favorisèrent les anciens suivants: à l'exécutif, M. Pierre Lafrance, président; M. l'abbé Arthur Moquin, vice-président; MM. C. Piché, Omer Gauthier, A. Forcier, conseillers. Au bureau des directeurs, en plus des personnes nommées plus haut, furent élus MM. L. Beauregard, R. Béchard, G. Tourigny, Laurent Mondor, R. P. H. Desrochers, M. l'abbé G. Couture, MM. J. Carrière, L. Tremblay et L. Juneau.

Il y a 30 ans (1936)

S. E. le cardinal Villeneuve, O.M.I., profitait de son séjour dans l'Ouest pour présider à la consécration épiscopale de Son Exc., Mgr J.-L. Coudert, O.M.I., coadjuteur de Son Exc. Mgr E.-M. Bunoz, O.M.I., vicaire apostolique du Yukon et de Prince-Rupert. La cérémonie se déroulait à St-Albert, Alta.

La sécheresse qui avait sévi dans tout l'Ouest canadien aussi bien qu'au Dakota-Nord prenait fin. Une pluie abondante tombait pour dissiper les inquiétudes des cultivateurs.

"Depuis peu, un groupe de jeunes Canadiens français, brillants, éloquents, s'évertue, en prévision de la rupture, à préconiser la formation d'un Etat français dont les limites correspondraient à peu près à celle du Québec actuel. C'est, dit-on, l'idéal vers lequel nous devons tendre." Ce texte est tiré de La Liberté du 10 juin 1936. (Comme on le voit, le séparatisme ne date pas d'aujourd'hui.)

Le "Fonds Jubinville", perception effectuée parmi les paroissiens de la paroisse cathédrale de St-Boniface allait bon train. L'argent recueilli devait servir au nettoyage de la cathédrale. Mgr Jubinville, curé, annonçait que les travaux allaient commencer sous peu.

Le correspondant de St-Claude se plaignait que l'agent de gare, de langue anglaise, qui quittait ce village, était remplacé par un autre agent également de langue anglaise. Il s'en prenait à la compagnie du Pacifique Canadien qui n'entrainait pas de sujets de langue française pour mettre au service des groupements de langue française.

Il y a 40 ans (1926)

Un avertissement adressé aux pèlerins qui devaient se rendre au Congrès eucharistique de Chicago leur suggérait de se munir d'un certificat de leur curé à l'intention des officiers d'immigration américains afin de s'éviter des difficultés aux frontières.

La Commission des liqueurs du Manitoba interdisait aux brasseries le droit d'avoir des dépôts de bière dans la province. Tous les dépôts passaient sous la juridiction de la commission.

A l'occasion de son 25e anniversaire de prêtrise, M. l'abbé Charles Maillard, curé de Gravelbourg, faisait don à la paroisse de superbes tableaux pour décorer l'église. Ces oeuvres artistiques étaient dues au pinceau du curé lui-même.

M. Adolphe Huot, père, marchand-tailleur de St-Boniface, invitaient sa clientèle à visiter son étalage de complets et de mercerie qu'il offrait à des prix avantageux. (Cette année, les fils de M. Huot célèbrent le 45e anniversaire de la fondation de cette maison de commerce.)

Il y a 50 ans (1916)

Dans son premier mandement à la suite de sa nomination au rang d'archevêque, Mgr Béliveau évoquait en termes riches et précis la grande figure de son prédécesseur, Mgr Langevin, et il se proposait de suivre son exemple: "C'est le chemin du devoir et de l'honneur".

Les dames de St-Boniface et Winnipeg tenaient une exposition de lingerie, cadeaux présentés aux Soeurs Grises de l'hôpital St-Boniface pour aménager les salles du nouveau transept dont la construction se terminait. (C'est dans ce transept que nous trouvons encore aujourd'hui la belle chapelle de l'hôpital. C'est votre chroniqueur qui fut le premier servant de messe dans cette chapelle.)

L. R. P. J.-C. Camper, O.M.I., missionnaire chez les Indiens pendant plus d'un demi-siècle, mourait à Fort Alexandre, Man. Le défunt était né en France en 1842; il avait donc 74 ans. (La petite ville de Camperville, sur les bords du lac Manitoba au nord de St-Laurent, porte le nom de ce missionnaire.)

A Le Pas, 379 trappeurs avaient pris une licence leur donnant droit de chasser les animaux à fourrure dans la région. Ce nombre ne comprenait pas les Indiens qui, eux, avaient le droit de chasser sans permis.

Nouvelle de Mariapolis: Notre populaire barbier, M. Lucien Gauvreau, venait de vendre son cheval, harnais, voiture, fouet, etc., probablement pour faire l'acquisition de quelque chose qui roule plus vite.

De Fannystelle, Man.: Fannystelle sera enfin sous la houlotte du digne archevêque de St-Boniface. Nous nous en réjouissons et nous espérons que la divine Providence gardera longtemps le vénérable prince de l'Eglise à la tête du diocèse, qui est heureux de le posséder. (Ceci découlait de la nouvelle division de l'archidiocèse de St-Boniface obtenue par Mgr Béliveau à Rome.

"Lever le coude"?

"Lever le coude" ou "hausser le coude", cela veut dire "boire copieusement". — Saint-Simon écrit du duc de Bourgogne: "M. le duc en fut si aise qu'il en **haussa le coude** jusqu'à tenir des propos si joyeux qu'il ne pouvait le croire le lendemain."

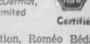
Il sied de noter ici ces réflexions du bonhomme Franklin (né il y a juste 260 ans): "Pour vous exhorter encore plus dans votre reconnaissance envers la Providence, réfléchissez, mes amis, sur la situation qu'elle a donnée au coude. Si le coude avait été placé près de la main ou près de l'"épaule, le verre aurait toujours été porté bien au-delà de la bouche et nous aurions été tantalisés. Mais nous voilà en état de boire à notre aise, le verre venant justement à la bouche. Adorons donc, le verre à la main, cette sagesse bienveillante; adorons et buvons."

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol...

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 9 JUIN 1966

PRIX 10C



MM. D. M. Stephens, président de la Commission de l'Hydro-Manitoba, et J.-C. Lessard, président de l'Association Nucléaire Canada et président de la Commission de l'Hydro-Québec, causent ensemble entre les séances d'affaires du récent congrès international 1966 de l'Energie Nucléaire pour la Paix qui eut lieu à Winnipeg du 29 mai au 1er juin et rassembla 300 délégués de 15 pays. Les congressistes, qui furent mis au courant des récents progrès dans le domaine du pouvoir électrique nucléaire, purent visiter, à Pinawa, l'usine de recherche nucléaire que la compagnie Atomic Energy of Canada Ltd. opère dans cette région de Whiteshell. M. Lessard a présidé cet important congrès scientifique.

MM. Jean Lesage et Daniel Johnson se disputent encore la victoire finale

QUEBEC — Par un formidable renversement de la situation politique, les pères de "la révolution tranquille" qui tiennent le devant de la scène québécoise depuis 1960 se sont vus refuser dimanche dernier la confiance absolue du peuple de la belle province au cours des élections générales les plus contestées.

Le parti libéral a en effet perdu, aux mains de l'Union nationale, plus d'une vingtaine de comtés, bien que retenant un plus fort pourcentage du vote populaire: 47 pour cent contre 40 pour cent à l'Union nationale. Le dépouillement du scrutin pour le moment accorde 55 comtés au parti de M. Johnson et 51 à celui de M. Lesage, les 2 autres comtés ayant préféré 2 indépendants, MM. Frank Hanley (Montréal-Ste-Anne) et Arthur Séguin (Montréal-Robert-Baldwin).

Dimanche soir, et la situation reste encore à ce point mort, aujourd'hui mercredi, MM. Lesage et Johnson se disputèrent tous deux la victoire et . . . le pouvoir. M. Lesage a affirmé alors qu'il entend continuer à gouverner et même à accélérer le processus de la révolution tranquille, quoique vers minuit il déclara avec plus de réalisme: "Je suis à la disposition de ma province et j'agirai selon les voeux démocratiques de ma province." Quant à M. Johnson, il réclama tout simplement le pouvoir, ajoutant ces mots: "Nous avons tout ce qu'il faut pour former un gouvernement."

L'équipe ministérielle a été réélue à l'exception de 5 de ses membres, MM. Carrier Fortin, ministre du Travail, défait dans Sherbrooke où traine la grève du textile, Alphonse Couturier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, René St-Pierre, ministre des Travaux publics, J.-Albert Morissette et Gérard Cournoyer, ministres d'Etat.

Les journalistes analysent déjà sérieusement les résultats incroyables de cette élection et les grands politiciens y vont de leurs déclarations à l'emporte-pièce. Mais de loin il faut savoir attendre pour... comprendre. Enregistrons tout de même que le Parti R.I.N. dirigé par Pierre Bourgault a enregistré presque 6 p. 100 des voix, et le Rassemblement National de MM. Legault et Jutras dut se contenter d'un peu plus de 3 p. 100.

Qui sera le premier ministre dans quelques jours ou heures? Dès lundi La Presse, en page deux, donne les noms des "ministrables" de l'Union Nationale et leur assigne les divers ministères. Qui vivra verra.

Prêt fédéral pour des logements pour personnes âgées à Transcona

OTTAWA — L'honorable Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants, a annoncé le 6 juin que le gouvernement fédéral avait approuvé un prêt de $180,643 pour aider à la construction d'un ensemble de logements pour les personnes âgées à Transcona, au Manitoba.

Ce prêt qui est accordé aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, sera fait au Transcona Kiwanis Centre, qui est patronné par le club Kiwanis. Ce prêt sera remboursable en 50 ans au taux d'intérêt de 5⅞ p. 100 l'an.

Ce projet comprendra 20 logements studios et six logements à une chambre dont le loyer sera de $50 et $65 par mois respectivement. La province et le club Kiwanis, qui patronne ce projet, fourniront des subventions pour l'exploitation du projet.

La Loi nationale sur l'habitation prévoit que la SCHL accorde des prêts à des corporations sans but lucratif qui entreprennent de construire ou d'acheter et de transformer des ensembles de logements à bas loyer pour les louer à des particuliers ou à des familles à faible revenu.

Ouverture du musée du petit fort Garry

Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, l'honorable Arthur Laing, procédait le 3 juin dernier à l'ouverture officielle du musée du petit fort Garry, situé à quelque 20 milles au nord de Winnipeg.

Le musée est une réplique de l'ancien poste de traite tel qu'il existait sur le même emplacement en 1874. Il relate l'histoire du petit fort Garry qui fut l'un des postes de traite des pelleteries les plus importants de l'intérieur du Canada.

La cérémonie d'inauguration coïncida avec la réunion annuelle de la Canadian Museum Association, qui avait lieu du 1er au 3 juin à Winnipeg. L'édifice de deux étages a 70 pieds de longueur et 30 pieds de largeur; il a été conçu par les architectes de la maison Green-Blankstein-Russell Associates de Winnipeg et construit par la compagnie Rodzen Limited. Commencés en août 1963, les travaux ont été terminés ce printemps.

Même si le revêtement extérieur est en bardeaux de bois comme l'était le poste de traite, la structure est entièrement de béton armé, y compris le toit. L'édifice est par conséquent à l'épreuve du feu et favorise le bon fonctionnement du système d'air climatisé.

Le musée est pourvu d'un laboratoire des plus modernes, d'un cabinet fumigateur et d'une chambre froide destinée à conserver les pièces d'exposition qui ne doivent pas être exposées à la chaleur. Outre les salles d'exposition, l'édifice comprend un atelier de travail, une bibliothèque, les bureaux de l'administration et des salles de repos pour les visiteurs.

Au rez-de-chaussée l'espace est consacré à l'histoire du petit fort Garry. La collection comprend des costumes d'époque, des outils, des tableaux représentant des gens ou des événements, des pièces illustrant les métiers et le mode de vie d'un poste de traite au XIXe siècle.

Une exposition indienne occupe l'étage; elle raconte l'histoire des Indiens qui vivaient dans les prairies et couvre tous les domaines de leurs activités. Ces pièces font partie de la collection donnée au gouvernement fédéral par la Compagnie de la Baie d'Hudson. On y retrouve des outils, des pièces d'artisanat, des costumes, des sculptures, des armes et divers autres objets.

Grand lavage

Pour doner l'exemple, le conseil municipal d'Athènes, maire en tête, s'est attaqué publiquement, balai et brouette en mains au nettoyage de certains quartiers de la ville, désignés comme "dix secteurs de propreté". Les Athéniens ont beaucoup apprécié le spectacle.

120 ans

Un dictionnaire allemand, dont la rédaction a été entreprise en 1841 par les frères Grim, a été publié en 1961. Il comprend 32 volumes.

Propagandistes au Manitoba

M. Gilbert Gariépy — M. Aurélien Lalonde

MM. Gilbert Gariépy et Aurélien Lalonde commenceront le 18 juin la propagande annuelle au service de La Liberté et le Patriote dans les centres ruraux du Manitoba.

M. Gariépy est le fils de M. et Mme Stanislas-Albert Gariépy, de St-Jean-Baptiste. Après avoir terminé sa douzième année à l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste, il se lançait dans l'enseignement pour une année, par permis spécial du Département d'Education. Très heureux, mais insatisfait de cette enrichissante expérience, il choisit d'entrer en philosophie au Grand Séminaire de St-Boniface, en septembre. Il y termine présentement sa 3e année de théologie.

M. Lalonde, fils de Mme Armand Lalonde, de St-Boniface, a complété son cours élémentaire et secondaire à Zenon Park, Sask., puis il s'inscrivit pour un an à un cours commercial à Saskatoon. Il travailla ensuite quelques années, jusqu'à sa décision de continuer ses études en vue du sacerdoce. C'est alors qu'il alla étudier deux ans à Montréal avant d'entrer au Grand Séminaire de St-Boniface, il y a quatre ans. Il y a complété ses deux années de philosophie, et il termine présentement sa 2e année de théologie.

L'Ecole Canadienne de Saskatoon

M. Roliand Pinsonneault, président général de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan, vient de lancer une grande campagne de souscription en faveur de l'Ecole Canadienne de Saskatchewan.

Nous publions en page éditoriale le texte complet du discours inaugural de cette campagne de souscription, que M. Pinsonneault a diffusé par toute la province par le truchement des ondes de CFNS Saskatoon et CFRG Gravelbourg.

Dès la semaine prochaine nous commencerons la publication des noms des généreux donateurs.

Il faut que cette campagne obtienne un plein et franc succès. Donc, voyons-y . . . par nos dons.

Adresse: A.C.F.C., 1902, Broadway, Saskatoon, Sask.

Au Parlement — Sans Parti Pris

L'adoption du bill C-178 crée 6 nouveaux ministères et prévoit la réorganisation fondamentale du gouvernement

J'ai lu pour vous le compte rendu des débats aux Communes du 25 au 31 mai. Ça fait donc 87 jours de session le 31 mai, ou un total de 5,811 pages dans le Hansard, et ça continue...

Le 25 mai, on a entrepris le débat, au stage de la 2e lecture, du bill C-178 concernant l'institution de nouveaux ministères. Après quelque 45 discours, on adoptait ce bill le 31 mai qui prévoit la création de six "nouveaux" ministères et la réorganisation gouvernementale, comme l'a proposée le premier ministre Pearson.

Le bill 178 prévoit la création du ministère du solliciteur général qui s'occupera de correction, des prisons, des pénitenciers, des libérations conditionnelles et de la Gendarmerie royale; la création du ministère du Registraire général qui s'occupera de coalitions, de fusions, de monopoles et pratiques restrictives du commerce, des brevets, des droits d'auteur, des marques de commerce, des faillites et des affaires des sociétés; la création du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration qui s'occupera de l'expansion et de l'utilisation des ressources de la main-d'oeuvre au Canada, des services de placement et de l'immigration; la création du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qui s'occupera des affaires esquimaudes, des champs de bataille, des lieux et monuments historiques et de la faune en général; et, enfin, la création du ministère des Forêts et du développement rural, et du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources. Le bill prévoit enfin la création du poste de président du Conseil du trésor.

Un débat d'urgence

Le 26 mai, le président Lucien Lamoureux accorda un "débat d'urgence" sur une proposition du député conservateur Reg W. Cantelon (Kindersley, Sask.) qu'appuya le député conservateur R. Elmer Forbes (Dauphin, Man.). Cette proposition concernait une décision de l'Administration de la voie maritime du St-Laurent de recommander l'adoption d'un nouveau tarif de péage, à compter du début de la saison de navigation de 1967. Ce nouveau tarif comporterait une hausse d'environ 10 pour cent sur le péage actuellement en vigueur sur les expéditions faites par la voie maritime du St-Laurent et, par surcroit, un droit d'écluse par navire empruntant les écluses, ce qui aurait des effets néfastes sur les exportations canadiennes, en particulier chez les producteurs de blé de l'Ouest qui devraient subir une diminution de bénéfices d'un cent et quart le boisseau.

Vingt-six orateurs prirent part à ce débat d'urgence: 1 du Manitoba, 7 de Saskatchewan, 4 d'Alberta, 3 de Colombie-Britannique, 8 d'Ontario, 1 du Québec et 2 de Nouvelle-Ecosse. Ou bien, 6 Libéraux, 15 Conservateurs, 3 Néo-démocrates, 1 Créditiste et 1 Indépendant. Deux des chefs de partis, MM. Diefenbaker et Douglas intervinrent énergiquement, mais un seul membre du gouvernement, l'hon. J. N. Turner, ministre d'Etat et représentant d'une circonscrip-

(Suite à la quatrième page)

Des chèques de pension de vieillesse attendent des milliers de Canadiens

OTTAWA — Près de 75 pour cent des 80,000 Canadiens qui auront droit à la pension de Sécurité de la vieillesse à partir du 1er janvier prochain n'ont pas encore formulé de demande à cet effet.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Allan J. MacEachen, demande à tous les Canadiens qui auront 68 ans au cours de la présente année et qui ont résidé au moins dix ans au Canada d'envoyer le plus tôt possible leur demande de pension. Celle-ci doit parvenir au bureau régional de la Sécurité de la vieillesse situé dans la capitale de la province du requérant. Les formules, que l'on peut se procurer à tout bureau de poste, doivent être remplies et parvenir au plus tard en juillet ,si l'on veut recevoir à temps le premier versement de janvier.

La prestation à 68 ans, qui débutera en janvier 1967, marque la seconde étape de la réduction graduelle de l'âge requis pour bénéficier de la Sécurité de la vieillesse, réduction qui se continuera, jusqu'a ce que, en janvier 1970, tous les gens de 65 ans et plus soient admissibles à la pension de vieillesse.

Unique organisme des programmes d'aide fédérale à l'éducation?

OTTAWA — Les divers programmes d'aide fédérale à l'éducation sont "réunis sous un seul toit" pour la première fois, sous la forme d'un petit organisme en cours de formation dans le département du secrétaire d'Etat, Mlle Judy Lamarsh.

Ottawa consacre chaque année plus d'un quart de milliard de dollars dans ce domaine, mais cette somme est distribuée par une foule de bureaux spécialisés sous la juridiction d'une vingtaine de ministères ou agences gouvernementales.

Mais récemment, trois hauts fonctionnaires sous la direction du sous-secrétaire d'Etat, M. Ernest Steele, ont été chargés d'étudier la façon dont le gouvernement accorde ses subsides et de faire des recommandations sur les besoins futurs de l'éducation au niveau supérieur.

Ce groupe s'occupe actuellement de préparer une documentation en vue de la conférence fédérale-provinciale de Victoria, du 16 au 18 juin prochain, au cours de laquelle M. Pearson doit proposer une aide fédérale accrue aux universités.

Le premier ministre a déjà annoncé en janvier que les subventions per capta passeront de $39 à $100 millions pour la prochaine année scolaire, mais que ce n'est là qu'une mesure temporaire. Une formule définitive doit être présentée à la conférence de Victoria.

Cette formule, ainsi que les systèmes de bourses et de prêts aux étudiants, seront administrés par un fonctionnaire (dont le salaire sera d'environ $20,000 par an) dont la nomination doit être annoncée bientôt par Mlle Lamarsh.

Cette réorganisation du programme d'aide à l'éducation avait été recommandée par la Commission Bladen, qui jugeait que cette partie de l'administration manquait d'efficacité et de simplicité.

A l'unanimité tous ont réclamé bilinguisme et multiculturalisme

Le colloque organisé à l'hôtel Marlborough de Winnipeg, vendredi dernier, par M. Frazer G. Earle, du Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs, sur la question du Biculturalisme et du Multiculturalisme au Manitoba, a permis aux quelque 40 participants de parvenir à des conclusions unanimes d'importance capitale. Ces participants représentaient vraiment les divers groups linguistiques et culturels de la mosaique manitobaine, et aussi les domaines variés des diverses professions, du journalisme à l'université, de la politique (fédérale et provinciale) au domaine non moins agité de la médecine, du monde des affaires, etc. On remarquait tout particulièrement un groupe de jeunes étudiants du Collège de St-Boniface et du United College de Winnipeg.

Dans l'avant-midi, trois orateurs exposèrent brièvement les domaines particuliers de la discussion: M. le docteur F. P. Doyle, de Ste-Anne-des-Chênes, expliqua franchement la "position franco-manitobaine"; l'hon. sénateur Paul Yuzyk, statistiques à la main, parla de cette 3e force que constituent au Canada ceux qu'on appelle habituellement les Néo-canadiens; et enfin M. Bud Sherman, député fédéral, se fit le porte-parole du Manitoba d'expression anglaise pour évaluer sa réponse aux deux groupes précédents.

Chacun des orateurs avait préparé consciencieusement et en profondeur son discours. Brefs tous les trois, ils réussirent quand même à expliquer de façon quasi exhaustive les diverses implications du "problème bilingue et multiculturel" au Manitoba pour chacun des groupes qu'ils représentaient et, du même coup, pour la population entière de la province. Au cours de la journée, on remit à chaque participant une copie de chacun des trois discours. Au lieu donc d'en donner ici un résumé injuste ou incomplet, nous nous proposons au cours des trois prochaines semaines d'en offrir une traduction succincte qui livre le vrai contenu de ces messages.

Pour le moment, toutefois, voici les conclusions ou recommandations auxquelles sont parvenus, à l'unanimité, les participants de ce colloque qui consacrèrent la plus grande partie de l'après-midi à discuter les questions abordées le matin. Ces discussions se firent en deux groupes distincts, sous la présidence du R. P. Ludger Guy, S.J., du collège de St-Boniface, et de l'hon. juge W. J. Lindal, respectivement.

Conclusions unanimes

Le groupe du Père Guy a résumé en quatre points ses recommandations: 1—Que le bilinguisme et le multiculturalisme aient droit de cité partout au Canada, avec cette double précision: reconnaissance du français comme langue officielle aussi bien que comme langue d'enseignement disponible dans tout le pays; enseignement des autres langues que l'anglais et le français dans les écoles publiques du pays, là où c'est possible; 2—Il serait désirable qu'on crée un Département Fédéral des Affaires culturelles; 3—Que le Manitoba qui comme province centrale a la possibilité d'apporter une contribution positive à la double question du bilinguisme et du multiculturalisme, actualise cette virtualité à plein rendement, de telle sorte qu'il joue le rôle éminent qui lui revient de par sa position géographique et culturelle; 4—De plus, tous ont accepté que, dans l'enseignement de l'histoire et de la littérature, on tente tous les efforts pour élargir nos horizons, de telle sorte qu'on puisse vraiment prendre conscience et connaissance de la contribution apportée au pays par les deux groupes fondateurs et aussi par les autres groupes ethniques au Canada.

Selon le juge Lindal, on peut résumer ainsi les discussions de son groupe: 1—Il est inconcevable qu'un petit Franco-manitobain qui a appris dès son enfance sa langue maternelle au foyer et la parle couramment à l'âge de six ans, en vienne à l'oublier après quelques années à l'école publique, et donc il faudrait lui accorder à l'école la chance de conserver suffisamment sa langue; 2—C'est pourquoi il faudrait (et le groupe fut unanime à ce propos) que l'anglais et le français soient reconnus comme langues d'enseignement au Manitoba; 3—Toutefois (ici, les Anglo-manitobains du groupe prirent l'initiative eux-mêmes) il importe que le français, langue d'enseignement, soit offert de quelque manière et à quelque degré à tous les élèves sans exception; 4—On réclame que Radio-Canada, pour devenir encore davantage élément d'unité dans l'opinion publique, se serve de ses meilleurs experts en télévision et en radio pour créer "la vraie image française" devant tout le Canada d'expression anglaise et "la vraie image anglaise" devant le Canada française; 5—Enfin, il est à espérer qu'une opinion publique ainsi avertie poussera éventuellement les hommes politiques à reconnaitre la nécessité d'agir légalement, par exemple en éliminant l'art. 240 de la Loi scolaire qui fait de l'anglais l'unique langue d'enseignement au Manitoba.

Ce n'est pas la première fois qu'un tel colloque a lieu à Winnipeg sous la direction de M. Frazer Earle. Mais c'est bel et bien la première fois que les discussions très franches gardèrent constamment une allure de compréhension et de bonne entente, et qu'elles se terminèrent par une unanimité aussi parfaite. Tous les participants espèrent se revoir avant trop longtemps pour approfondir encore davantage problèmes et conclusions, et en arriver à trouver les moyens susceptibles de briser la masse d'indifférence ou d'incompréhension qui gèle encore la majorité.

(Suite à la onzième page)



M. Raymond-G. Auger a passé les examens de docteur en médecine "magna cum laude" à l'Université de Manitoba. Il a en plus mérité la médaille d'or et une bourse pour avoir obtenu les plus hauts points en obstétrique et gynécologie en troisième et quatrième années.

Le docteur Raymond Auger, fils de M. et Mme Pierre Auger (née Jeanne Blanc), de la rue Edgewood, a étudié à l'institut collégial Provencher et fait actuellement son internat à l'hôpital général de St-Boniface; il a l'intention de poursuivre ses études en médecine interne.

Il a épousé Mlle Judy Ann Lombaert au mois de décembre dernier.

Nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux au nouveau médecin.

Nombreux Franco-manitobains diplômés de l'Université

Environ 2,500 gradués recevaient leurs diplômes lors de la convocation de l'Université de Manitoba. A cause du grand nombre, la remise des diplômes fut repartie en deux jours, les 26 et 27 mai.

Son Exc. Mgr A. M. Parent, de l'Université Laval, recevait le 26 au matin le degré honoraire de Docteur en Droit pour la sagesse et le dévouement dont il fit preuve comme président de la Commission Parent qui, par son rapport final, bouleverse mais adapte sagement aux besoins présents et de l'avenir l'éducation du Québec. Il adressa la parole à tous les gradués des facultés d'Arts, de Science, de Commerce et de Philosophie latine, félicitant tout particulièrement en français les finissants du Collège de St-Boniface.

Mgr Parent, lui-même ancien recteur d'Université, signala le rôle des universitaires dans le monde qui est de faciliter le dialogue entre les nations, de promouvoir l'entraide et la tolérance mutuelle, et de garder les valeurs humaines de justice et de vérité à travers toutes les professions.

Parmi les dignitaires, on remarquait: Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, le Rév. Père Ludger Guy, S.J., doyen du Collège de St-Boniface ,M. l'abbé Léo Couture et M. Brunelle Léveillé, membre du bureau des gouverneurs.

Bachelier ès Arts (Philosophie latine) Pelletier, Gisèle Marguerite — Médaille d'or de l'Université; April, Maurice Larry; Baeckland, Gerald Henry; Beaudette, Lucille Fernande; Beaupré, Yvonne Marie; Belval, Béatrice, Victoria (du 19 octobre 1965); Bibeau, Louis Charles; Chabbert, Guy; Corbeil, Madeleine Monique; Dacquay, Denise Lorraine; Delorme, Béatrice (du 19 octobre 1965); Dumont, Lorraine Marie; Ferland, Georgette Cécile (du 19 octobre 1965); Fréchette, Edith Monique; Gagnon, Gérard; Gaudet, Rolland Joseph; Grégoire, Denis Gabriel Omer; Hébert, Charlotte Andréa; Hogue, Ernest René Joseph (du 19 octobre 1965); Labelle, Norbert Augustin; Landry, Maurice; Laurencelle, Pierre Emile Joseph (du 19 octobre 1965); LeGal, Georges Albert; Lemoine, Denis Bernard (du 19 octobre 1965); Levasseur, Henriette Alma; Léveillé, Roger Louis; Massicotte, Edmond Victor (du 19 octobre 1965), décédé accidentellement le 24 avril 1966; McDonald, Michel William; Monnin, Michel Alphonse; Mulaire, Bernard René; Pantel, Léo Joseph; Pantel, Roland Maurice Joseph; Payette, Paul Joseph Laurent (du 19 octobre 1965); Payment, Diane Paulette; Robert, Denis Maurice; Robichaud, Joseph Diat; Ruest, Edmond Gérard; Ryan, James Andrew; Savoie, Paul William; Touchette, Louis Joseph Jean-Marie; Turenne, Bernard Claude.

Bachelier ès Science (Cours général) Bretcher, Henri Jean (du 19 octobre 1965); Genest, Paul Ludger Joseph, BA (LP); Girardin, Claude Albert.

Bachelier ès Arts (Cours général) Bauche, Maurice Dominique Joseph; Boily, Yvette Jeanne Marie (du 19 octobre 1965); Bonin, Victor Thomas; Carrière, Léo; Côté, Armand Benjamin; Dion, Lorne Ronald; Gauthier, Rachelle Doris (du 19 octobre 1965); Lacroix, Guy Paul (du 19 octobre 1965); Lambert, Rhoda Mae; LeBrun, Lorraine Sharon; LeNéal, Raymond Alfred (du 19 octobre 1965; Ludwig, James Norman; Mahé, André Joseph Félix; Masniuk, Patricia Louise; Roy, Elizabeth Ann; Tanguay, Shirley Patricia; Thuot, Raymond Louis (du 19 octobre 1965); Vermette, Roger Georges Paul; Wenden, Léo Joseph (du 19 octobre 1965).

Bachelier ès Science (Honors) Emond, Hubert, (B.A.)

Bachelier en Commerce (Cours général) Audet, Romain Octave, B.Sc., (du 19 octobre 1965); Latournerie, Jeanne Marie.

Maitrise en Science Beaubien, Marcel Joseph, B.Sc. (E.E.) 1964, Manitoba. Jeanneau, Joseph Adélard, B.A., 1953, Ottawa; B.S.A. 1957; B. Comm. 1958, Saskatchewan; (du 19 octobre 1965). Roy, Gabriel Lucien, B.S.A. 1964, Manitoba.

Maitrise en Education Lambert, Irène, B.A. 1960, B. Ed. 1960, Manitoba. (Du 19 octobre 1965).

Millier, Roger Gilles, B.A. (L.P.) 1952; B. Ed. 1957, Manitoba. (Du 19 octobre 1965).

Roy, Robert Roger, B.A. 1946, Ottawa; B. Ed. 1958, Manitoba. (Du 19 octobre 1965).

Maitrise en Service Social Lambert, Trevor Melvin, B.Sc., B.S.W.; Marion, Denys Léon, B.A. (L.P.), B.S.W.; Pépin, Louis Joseph, B.A. (Sask). B.S.W.

Docteur en Médecine Auger, Raymond Georges (avec honneur); Ayotte, Brian John Stephen.

Bachelier ès Science en Médecine Ayotte, Brian John Stephen.

Docteur en Médecine Dentale Côté, Morey Henry.

Bachelier en Economie Domestique (Avec honneur) Saurette, Judith Elinor.

Bachelier en Education Chaput, Odile Hélène Gabrielle Marguerite, B.A.; M.A. (Montréal), (du 19 octobre 1965); Constant, Raymond Albert Fernand, B.Sc.; Corbeil, Jeanne Marie, B.A., (du 19 octobre 1965); Dumontier, Gilbert Denis, B.A.; Dupont, Philippe Edgar Isidore, B.A., (L.P.); Girard, Gabriel Jean, B.A. (du 19 octobre 1965); Landry, Alberta Mary, B.A., (du 19 octobre 1965); Mangin, Hubert Albert Joseph, B.A. (L.P.), (du 19 octobre 1965); Péloquin, Joseph Emile Armand, B. Sc., (du 19 octobre 1965); Préjet, Lorraine Louise, B.A. (L.P.), (du 19 octobre 1965); Rousseau, Hélène Yvonne, B.A., (du 19 octobre 1965); Tellier, Béatrice Fernande, B.A. (L.P.), (du 19 octobre 1965); Tessier, Lionel, B.A. (L.P.), (du 19 octobre 1965); Tougas, Lorenzo Léo-Paul, B.A., (du 19 octobre 1965).

Diplôme en musique "Associateship in Music" (Pronoforte-Maitresse): Mulaire, Marguerite Eveline (du 19 octobre 1965).

Certificat en Education Beaumont, Raymond Morris, B.A., (du 19 octobre 1965); Desilets, Ronald Richard Joseph, B.Sc. (du 19 octobre 1965); Doiron, Mary Frances, B.A. (St. Dunston, (du 19 octobre 1965); Dufort, Philippe Jean, B.Sc.; Duguay, Léo Louis Joseph; Fréchette, André Georges, B.A. (L.P.), B.Sc.; Hogue, Joseph Maurice, B.A., (du 15 février 1966); Houde, Geneviève Doreen, B.A.; Labossière, Diana Angèle, B.A.; Lansard, Elisabeth Anna, B.A., (du 19 octobre 1965); Molgat, Ernest Joseph Oscar, B.A.; Mulaire, Paulette Lucille, B.A. (L.P.), (du 19 octobre 1965); Poirier, Ovide Paul, B.A., (Ottawa); Sanders, Gaston Clément, B.A. (L.P.).

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

La réunion du 6 juin des comités permanents était une réunion conjointe de tous les comités, afin d'obtenir le quorum nécessaire en l'absence du maire, des échevins McGurran, Turner et St-Hilaire, qui sont au congrès des Maires et Municipalités, et de l'échevin Ludwick, qui est à l'hôpital.

Des représentants de l'industrie du camionnage se présentaient devant le comité de la Circulation pour demander à la ville de trouver une solution au problème dangereux qui existe à l'angle Des Meurons et Marion lorsque les camions géants tournent à droite de la rue Marion sur la Des Meurons; ils sont obligés d'aller vers le milieu de la rue et de se prolonger dans l'autre voie afin de pouvoir tourner, et il y a toujours danger de coincer les automobiles qui sont à leur droite. Le comité recommanda de faire de la rue Youville, entre Bertrand et Marion, et de la rue Bertrand, entre Youville et Des Meurons, des rues à sens unique jusqu'à ce que le gouvernement métropolitain se rende compte de la situation.

Un résident de la rue Chandos présenta une pétition signée par tous les propriétaires de cette rue et demandant qu'elle soit pavée; ils attendent cela depuis 18 ans, dit-il, et protestent contre le délai à paver cette rue, bien que ce projet avait été approuvé dans les années passées. Le comité croit qu'il serait peut-être possible de procéder plus tard cette année, si certains des projets approuvés ne sont pas en oeuvre.

M. Chale, trésorier, fait un rapport intéressant de la conférence des officiers municipaux à laquelle il a assistée à San Diego, Cal., où de nombreux problèmes de financement et d'administration furent discutés et où il prit une part active.

L'ingénieur de la ville recommandait, à la suite du rapport des ingénieurs-conseil Wardrop et Cie, qu'un contrat de $125,608 soit accordé à la Cie Nelson River, qui seule avait soumissionné pour la construction d'égouts combinés, de conduites d'eaux, ainsi que pour le nivelage et la pose de gravier sur le chemin Maginot.

A lundi prochain.

Où placer les deux arènes?

Le mercredi 1er juin eut lieu une réunion spéciale pour entendre les délégations de citoyens du Parc Windsor au sujet de l'endroit où doit être placée l'arène dans ce district. M. le Maire annonça alors que l'échevin Ludwick a été victime d'un grave accident de travail à la Rusco Westeel, accident qui pourrait avoir des résultats très graves, et que l'échevin Couture était absent.

M. A. McKenzie, président du Club Winakwa, demanda à M. Gilles Guyot d'être le porte-parole de leur groupe. M. Guyot dit qu'ayant étudié les procès-verbaux du comité spécial des arènes, il comprend que le comité aurait recommandé le site du club Winakwa. Le maire donne lecture du rapport du 9 mai: après avoir étudié tous les endroits possibles, on s'est arrêté sur 4 choix, soit le terrain à l'angle Cottonwood et Speers, endroit bien central; ou entre le chemin Winakwa et la rue Bétournay, mais là il faudrait négocier pour ce terrain; ou le terrain du centre communautaire Winakwa; ou finalement, celui de la commission scolaire sur le chemin Monterey.

M. Guyot répondit que, d'après ce qu'il a entendu dire, le comité aurait choisi le site du club Winakwa comme premier choix. Le maire affirma que le site Autumnwood était préféré par tous. Alors M. Guyot dit qu'une autre réunion devrait avoir lieu avec les résidents du Parc Windsor, après que la délégation eut entendu les conseillers, ainsi que les réponses aux questions soulevées.

L'échevin Warman demanda quelle distance sépare le club Winakwa et le site proposé sur le chemin Maginot: à peu près un mille.

Mme Watson, de 23 Applewood Bay, qui publie une "Newsletter" au Parc Windsor, dit qu'elle a reçu de nombreux appels téléphoniques protestant contre la décision de placer l'arène à l'autre bout du district. Les femmes ne veulent pas que leurs enfants aient à parcourir de longues distances pour se rendre à l'arène. Winakwa est accessible à la majorité des citoyens, et donc elle demanda aux échevins du quartier d'appuyer les demandes des citoyens qu'ils représentent.

L'ex-échevin McKall dit que, lorsque la décision de construire 3 arènes avait été arrêtée, le choix de Winakwa était agréable à tous. Maintenant qu'on ne doit en construire que 2, il semblerait qu'un des échevins favorise un endroit où l'on pourrait avoir une piste pour les concours de course (track and field).

Le maire répondit que le conseil a tenté de centraliser les arènes, comme dans le cas du terrain des Optimistes qui se trouve à proximité des citoyens de St-Boniface et de Norwood. M. McKall soutint qu'il y a amplement de stationnement au centre Winakwa en tenant compte du terrain de l'école et du centre d'achat. L'échevin Softley demanda alors: combien de familles le groupe représente-t-il? M. McKenzie répondit qu'ils n'ont pas fait d'efforts spéciaux pour soulever l'enthousiasme du peuple, mais qu'une pétition révélerait qu'ils sont appuyés par la majorité des résidents.

M. Sherstone, du Comité des Citoyens du Parc Windsor, protesta énergiquement contre le choix du terrain de la rue Maginot. Il dit qu'il y a une distance de deux milles et demi de Penrose Drive à Maginot, et il espère que le conseil comprendra son erreur. Autrement, il aura sur les bras un centre désert. Il ajouta que le conseil ne tient pas les citoyens au courant de ses décisions, et que cette attitude est générale dans St-Boniface, ce à quoi s'objecta énergiquement l'échevin Softley.

L'échevin McGurran félicita et remercia les citoyens de Windsor et Niakwa qui ont travaillé si fort pour leurs projets communautaires. Il rappela que le conseil leur avait octroyé $22,000, ristourne sur les travaux d'hiver dans leur district, et que ceci n'avait rien coûté aux citoyens. Il répondit ensuite aux questions soulevées lors de la dernière assemblée, et expliqua que le conseil a choisi le site du chemin Maginot parce qu'il envisage un centre où tous les sports pourront éventuellement être pratiqués: stade de football, piscine couverte, curling, courses, etc., mais la construction de l'arène au centre Winakwa les limiterait, s'ils désiraient augmenter les activités de leur club.

L'échevin McLean dit qu'en effet il est très intéressé à voir se développer les concours entre écoles, dans le domaine des courses, et qu'il envisage un terrain de sport pour les adultes aussi bien que pour les enfants. Il dit qu'en 1959, lorsque le club Winakwa signait un bail pour le terrain, ils reconnaissaient déjà que le terrain était trop petit pour toutes les activités qu'ils envisageaient et qu'ils devaient partager avec l'école le terrain de jeu; que les enfants avaient réclamé un terrain pour l'entrainement aux courses. Il fit le récit des études faites de tous les sites possibles, et qu'il avait enfin réussi à faire accepter par le conseil le site du chemin Maginot que la ville obtenait au prix de $1,500 l'acre pour les 14 acres, au lieu de $2,100 l'acre pour le terrain avoisinant.

Le maire ajouta que l'achat du terrain à $1,500 l'acre est une aubaine, puisqu'à Fort Garry et Winnipeg le terrain se vend à $5,000 l'acre.

La discussion continua longtemps, mais on en arriva à une décision après une motion de l'échevin Softley réclamant que le conseil n'agisse pas tout de suite après la réception des soumissions, mais attende plutôt le résultat d'une rencontre entre les échevins du quartier, le président de la commission des parcs et la délégation avec la comission scolaire pour discuter de la possibilité d'obtenir le terrain à l'angle Autumnwood et Speers.

M. Claude Hébert, du Centre Notre-Dame, se déclara en faveur du site du chemin Maginot et fit valoir que les arguments favorisant le choix de ce site auraient dû être considérés lorsque le choix se fit pour St-Boniface - Nord, où la ville possède 14 acres dans le parc Provencher qui auraient pu être développées pour l'arène et les activités connexes, au lieu du site du club Optimiste qui est beaucoup trop petit.

Henry LANE.

Hommage aux employés civiques à la retraite

Le 30 mai avait lieu, à l'hôtel Marion, le diner annuel offert par la ville pour honorer les employés qui prennent leur retraite, ceux qui ont 25 ans de service, les échevins retirés, ainsi que les membres des diverses commissions. L'échevin St-Hilaire, président du comité de réception, demandait à M. le maire de bien vouloir présenter aux récipiendaires les bagues et les épinglettes aux armes de la ville.

M. le faire fit la présentation in absentia de la première bague destinée à l'ex-échevin Joseph Van Belleghem et rappelait que ce dernier avait consacré au-delà de 20 années à l'administration civique dont 6 ans comme maire. Il se distingua surtout dans le domaine de la finance et fit bénéficier la ville de sa grande expérience. Sa connaissance de la charte de la ville était remarquable. M. le maire lui souhaita une bonne santé afin qu'il puisse jouir de sa retraite.

Vint ensuite l'ex-échevin Chas. Ursel, qui siégea au Conseil pendant 10 ans où il a servi avec distinction comme président de la Commission des bibliothèques. L'échevin Ursel dit combien il a joui du temps passé comme conseiller de la ville.

Bien que l'ex-échevin Guyot n'a fait partie du Conseil que peu de temps il a accompli un travail remarquable, surtout comme président de la Commission des parcs et du Comité de législation et réception. L'échevin Guyot, dans son genre inimitable, dit qu'il y en a qui prennent leur retraite et d'autres qui sont obligés de se retirer malgré eux. Il remercie tous ceux qui l'ont aidé durant son terme d'office.

M. le maire présentait ensuite les insignes de commissaire de police aux membres sortant de charge, aux échevins McGurran et Softley, à M. Vachon et à l'avocat de la ville, M. R. Appleby. Ces insignes de commissaire, soulignait M. le maire, avaient été encadrés afin que ces messieurs ne s'en servent plus.

M. le maire présenta aussi des épinglettes aux membres sortant de charge des commissions suivants: fonds d'amortissement, M. Edgar Fourneaux, gérant de la Banque Canadienne Nationale de St-Boniface; parcs, les ex-échevins Gilles Guyot et Geo. Guilbault, à qu'il souhaite un prompt retour à la santé, et M. Roger Gilbert; bibliothèques, l'ex-échevin C. Ursel; urbanisme, l'ex-échevin G. Guyot et M. Clifford Smith; musée, l'ex-échevin Guilbault (M. le maire demanda une minute de silence en respect pour la mémoire de M. L. M. Besant, de cette commission, qui vient de mourir); fêtes du centenaire de la fédération, M. Herb Sparrow.

M. le maire remit ensuite des épinglettes à MM. Donat Robidoux, Joseph Tanguay, Alexandre Gaudry et Johan Hand, qui viennent de prendre leur retraite. Il souligna le travail excellent et si consciencieux de M. Robidoux comme ancien concierge de l'hôtel de ville. M. le maire mentionna la mort prématurée de M. Gérard Vercaigne, survenu un jour avant sa retraite. Il déplora aussi la disparition du chef-adjoint des pompiers, M. Besant.

M. le maire remit ensuite une décoration spéciale, la médaille de long service, à l'inspecteur des détectives, M. Elmer Nordal, et mentionna tous les concours nationaux et même internationaux où l'inspecteur Nordal s'est distingué.

M. le maire remettait ensuite, aux champions nationaux du Heather Curling Club, des épinglettes. Il demanda au président de la commission des parcs, l'échevin Etienne Couture, de présenter à M. Roy Sykes, président du club Kiwanis, de St-Boniface, une magnifique plaque de bronze en reconnaissance du travail de ce Club dans le développement du parc Happyland depuis 1930, ainsi que du parc Vincent Massey et dit qu'il espérait maintenant ériger des logements pour personnes âgées.

M. le maire présenta aussi à M. Jos. A. Bibeau, ancien surintendant des travaux publics, un certificat de citoyenneté honoraire. Il souligna les nombreuses années que M. Bibeau a consacrées au service de sa Ville. Il débutait en 1920, devint surintendant en 1933, et prenait sa retraite en 1957. M. le maire rappela les travaux entrepris par M. Bibeau durant les inondations et encore cette année, où il offrait ses services comme aviseur. En 1950 on l'appelait le Sauveur de la Ville. M. Bibeau espère être encore avec nous pendant de nombreuses années, ajouta M. le maire.

M. Bibeau, visiblement ému, raconte certains souvenirs, entre autres, les inondations de 1904, 1916, 1948 et 1950. Cette année il avait prédit que l'eau ne monterait pas plus haut que 26 pieds (il s'est trompé d'un demi-pouce).

M. le maire souligne ensuite le beau travail accompli par l'échevin St-Hilaire dans la préparation de ce banquet, ainsi que l'aide apportée par le greffier et son équipe qui s'occupaient des détails d'organisation, et pour terminer, formule des bons voeux pour tous.

Le musée de St-Boniface s'enrichit d'une charrette de la Rivière-Rouge

Il y eut grande fête au Musée de St-Boniface, vendredi dernier, alors qu'en présence de très nombreux citoyens de la ville et des congressistes de l'Association Nationale des Musées du Canada, M. Bernard R. Wolfe, au nom du conseil métropolitain du Grand-Winnipeg et de son président, M. R. H. G. Bonnycastle, offrait au Musée une authentique "charrette de la Rivière-Rouge". M. Maurice Prud'homme agissait comme maitre de cérémonies.

S. H. le maire Joseph-P. Guay souhaita tout d'abord la bienvenue aux membres et délégués de l'Association Canadienne des Musées, qui terminaient à Winnipeg leur congrès annuel, "dans cet édifice qui nous est bien cher, puisque c'est ici qu'on trouve le noyau de la civilisation chrétienne de l'Ouest canadien". Cet édifice, construit en effet par Mgr Provencher pour abriter les premières Soeurs Grises arrivées à St-Boniface en 1844, est un monument dédié aujourd'hui aux sacrifices des premiers missionnaires et colons de la Rivière-Rouge et que St-Boniface a donc tenu à restaurer avec grande vénération.

M. Wolfe, représentant de St-Boniface au sein du conseil métropolitain et président du comité des Parcs, expliqua comment cette restauration du Musée et ce don de la charrette antique sont des exemples de la coopération qui existe entre la ville cathédrale et le conseil métropolitain, sans oublier les gouvernements supérieurs (fédéral et provincial) qui eux aussi ont contribué à la restauration par leurs octrois très substantiels. Donc, en son nom et au nom de M. Ostrander, l'autre conseiller métropolitain de St-Boniface, il souhaita que ce Musée garde bien vivantes les richesses de culture, d'art et d'histoire de St-Boniface. Puis, faisant appel à des souvenirs de famille, M. Wolfe rappela avec émotion ces temps lointains où son propre grand-père, le savoyard Pierre Curtaz voyageait dans ces fameuses charrettes, du lointain Dakota à la fourche des rivières Rouge et Assiniboine.

Après ces paroles des deux orateurs, MM. Guay, Wolfe, Ostrander et l'échevin Hart, président du comité municipal du Musée, enlevèrent le drapeau canadien qui enveloppait la fameuse charrette. Ensuite M. Hart expliqua avec humour comment avait été rendue possible cette restauration du Musée, et il souhaita que cette coopération intergouvernementale (ville, métro, province et fédéral) soit le signe des grandes choses à venir en ce domaine culturel et historique et dans tous les autres domaines.

Après les discours, les quelque 150 personnes présentes furent invitées à visiter le Musée. MM. Joseph Vermander et Marius Benoist servirent de guides officiels dans cette tournée d'inspection de la vieille maison des Soeurs Grises, construite en 1846 et certainement la plus ancienne maison habitée de l'Ouest canadien. Que d'explications donnèrent les deux guides: comment on construisait il y a plus d'un siècle, en un temps où les clous étaient d'une rareté inimaginable et où il fallait user d'initiative pour préparer le bois et l'agencer de façon à ce que la construction dure si longtemps; comment il fallait se servir de peaux "parcheminées" pour remplacer l'absence de vitres; comment on a réussi à réchauffer cette immense maison qui servit tour à tour d'orphelinat, d'hôpital, d'école, de foyer pour vieillards et de couvent des Soeurs Grises; comment on a pu sauver des vestiges variés (tables, lampes, chaises, chandeliers, miroirs, fusils, vieux outils faits à la main, ceintures fléchées, horloges, blagues à tabac, etc.) du passé "colonial" de la Rivière-Rouge . . .

A noter que parmi les visiteurs se trouve Mme Maduke, responsable du Musée ukrainien de Saskatoon. Née Mary Kordiak, elle entrait dans "le vieil orphelinat" en 1908 et terminait plus tard ses études au couvent de St-Norbert. Que de souvenirs elle raconta à Soeur de Moissac, S.G.M., au cours de cette rencontre, vendredi dernier.

Après cette tournée d'inspection, tous les invités prirent le diner dans l'ancienne chapelle. Les quelque 130 convives, en ce vendredi 3 juin 1966, avaient la permission de manger de la viande, et les hôtes eurent la délicatesse d'ajouter au menu un bon vin d'Anjou. Après tout, dit le maire Guay, l'hospitalité "française" de St-Boniface est authentique.

La Coopération entre la France et les Etats-Unis

PARIS — "La coopération entre la France et les Etats-Unis s'est révélée fructueuse dans le domaine spatial et nous espérons qu'elle se développera grâce à des échanges techniques de plus en plus importants et fréquents", a déclaré M. Alain Peyrefitte, ministre délégué chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales, en recevant le colonel John Glenn qui effectue actuellement un séjour en France.

ACCRA — Le gouvernement canadien fournira au Ghana 17,500 tonnes de farine de blé à la suite d'un accord signé entre les deux gouvernements. Ce blé est évalué à $2,000,000.

Au fédéral . . .

(Suite de la première page)

tion de Montréal, jugea bon de répondre. Le lendemain de ce débat, soit le 27 mai, l'hon. premier ministre Pearson promit que la procédure constitutionnelle appropriée serait suivie, respectant les droits du Parlement et étant conforme aux responsabilités du gouvernement. Il ne reste donc qu'à attendre les événements...

On discute d'un peu tout

Lorsque le gouvernement réclame des subsides en Chambre, les députés ont le droit d'amorcer tout débat qu'ils jugent utile ou nécessaire. Ce fut le cas quand le gouvernement réclame des crédits provisoires au montant de $450,944,478.01, tirés des crédits de l'année financière expirant le 31 mars 1967, pour faire face à toutes les dépenses du service public jusqu'au 30 juin 1966. On discuta alors vraiment de... tout.

C'est ainsi qu'il fut question du sort des pauvres consommateurs canadiens, face à l'escalade des prix d'alimentation, de logement, de vêtement, de combustible, de transport, de soins médicaux, d'assurance, d'impôt et d'achat de maisons. Toutes sortes de suggestions furent faites: création d'un ministère des Affaires du consommateur; commission de revision des prix; suppression de la taxe de 11% sur les machines servant à la production et sur les matériaux de construction; suppression de la taxe de 11% sur les médicaments; hausse des pensions de vieillesse et autres pensions; réforme bancaire susceptible de mettre fin à la plaie des achats à tempérament, etc.

Un député se permit même d'aborder, dans le cadre de la citoyenneté canadienne, la question des honneurs et des décorations conférées à des Canadiens par des pays étrangers. Il fit donc allusion à certains "décorés" de la Grèce, des Pays-Bas, de Belgique, de France, d'Italie, et un confrère compléta sa liste en ajoutant le nom de l'Orateur des Communes qui a été nommé "chevalier de l'Ordre militaire et hospitalier de St-Lazare de Jérusalem". Tout cela avait pour but unique de demander pourquoi M. Roy Thomson, natif de Toronto et grand magnat de la presse en Grande-Bretagne et au Canada, a "perdu" sa citoyenneté canadienne en étant nommé par la reine Lord Thomson of Fleet.

Enfin, avant de lire trois fois et d'adopter le bill C-189 ou, en d'autres mots, d'adopter les crédits provisoires de $450,944,478.01, on parla aussi de la loi relative au programme des travaux d'hiver pour dénoncer une déclaration du créditiste Raymond Langlois, député de Mégantic, déclaration qui avait soulevé l'ire du curé, du maire et du coroner de la municipalité québécoise de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, comté de Frontenac; de l'achat de machines à écrire au parlement; de l'influence financière de l'Establishment qui paralyse les deux vieux partis, de la grève des débardeurs qui prive les agriculteurs du Québec de grains de provende, etc.

Le ministère du Travail

L'hon. John Robert Nicholson, ministre du Travail, a réclamé pour sa part des crédits au montant de $10,513,400 comme budget principal des dépenses de son ministère, une diminution de $23,556,700 par rapport à l'année dernière parce que le service national de Placement, la direction de la formation professionnelle et technique, et les fonctions relatives à la main-d'oeuvre relèveront désormais du nouveau ministère de la main-d'oeuvre.

Dans son discours il vanta les programmes de valeur durable lancés par son ministère depuis 10 ans: programme des travaux d'hiver, code canadien du travail, service consultatif de la main-d'oeuvre, encouragement à la construction des habitations en hiver, etc. Puis il élabora sur le problème des relations entre patronat et salariat, qui impliquent les normes de travail et de sécurité, la recherche, les services d'information, les affaires concernant le travail sur le plan international. A ce dernier propos, il annonça avec fierté qu'en septembre prochain aura lieu à Ottawa la réunion de Travail, pour la première fois en Amérique.

Enfin, après avoir expliqué que désormais son ministère s'intéresserait à trois secteurs principaux: relations ouvrières, normes de travail et bénéfices, recherche et développement, il dut tracer un sombre tableau des grèves désastreuses qui depuis le début de cette année 1966 ont fait peser des menaces sérieuses sur l'économie canadienne: menace de grève massive en Colombie-Britannique qui pourrait nuire énormément à l'industrie forestière, menace de grève d'Air Canada, problèmes des chemins de fer, grève des camionneurs d'Ontario, grève des 4,500 débardeurs de Montréal, Trois-Rivières et Québec contre la Fédération des Armateurs. Cette dernière grève fit couler un vrai flot de paroles aux Communes durant ces jours de la session, tous jugeant que le juge Lippé, médiateur, doit tout entreprendre pour réussir à trouver une solution définitive à cette grève qui nuit aux travaux de l'Expo '67 et aux expéditions de blé. Toutefois, il semble qu'il n'est pas facile d'accorder les exigences de l'automation auxquelles font face les armateurs et les exigences des travailleurs qui font face à l'escalade du coût de la vie...

Les machines agricoles

Le 27 mai, l'hon. J. J. Greene, ministre de l'Agriculture, déposa un décret du conseil sur la nomination de M. Clarence E. Barber, doyen de la Faculté de l'économie de l'Université de Manitoba et grand spécialiste des questions agricoles, à titre de commissaire chargé d'enquêter à fond sur le coût des machines agricoles et des pièces de rechange. Le ministre répondait ainsi à maintes instances de nombreux députés des divers partis depuis le début de la session.

L'hon. Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat, apporta les renseignements suivants: dans le domaine de la radio, 89 secteurs d'au moins 500 habitants ne reçoivent pas convenablement le programme national des réseaux de radio, soit 12 secteurs à majorité française et 77 à majorité anglaise, et la Société Radio-Canada projette d'établir 37 stations relais d'expression française et 52 d'expression anglaise pour remédier à cette situation; dans le domaine de la télévision, 106 secteurs d'au moins 2,000 habitants ne reçoivent pas convenablement le programme national des réseaux de télévision, soit 17 secteurs à majorité française et 89 à majorité anglaise, et des projets prévoient la création de 33 stations françaises et 73 anglaises.

Des cours de perfectionnement et des cours d'alphabétisation ont été donnés en 1965-66 sur 65 réserves indiennes: 877 adultes des 1,600 inscrits au début des cours ont complété leurs stage de 3 mois d'étude. De plus, on est en train d'effectuer une reclassification importante du personnel et des traitements intéressant environ 1,600 instituteurs affectés aux écoles indiennes. Cette reclassification sera terminée avant le 30 juin, et il y aura rétroactivité en matière de salaires jusqu'au début de l'année courante qui a commencé le 1er septembre dernier.

Le 31 mai on a entrepris la 2e lecture de trois bills dont l'ensemble prévoit l'établissement d'un régime de négociations collectives de la fonction publique et un certain nombre d'autres réformes importantes dans les rouages de l'administration publique. Le bill 170, maintenant lu une 2e fois et renvoyé au comité mixte spécial de la fonction publique, intéresse les relations de travail dans la fonction publique. Le bill 181, dont on a commencé le 31 mai la discussion, s'occupe de l'emploi dans la fonction publique. La discussion, les jours suivants, du bill 182, a porté sur les projets de modifications à la loi sur l'administration publique.

A la semaine prochaine.

R. B.

Cours d'été du Collège de St-Boniface

Au moment où **La Liberté et le Patriote** va sous presse, la date limite pour demande d'admission aux cours d'été du Collège de St-Boniface (section universitaire) sera dépassée. On s'attend à ce qu'il y ait à peu près autant d'élèves inscrits à la Faculté des Arts (section Latin-Philosophie de l'Université de Manitoba) que l'été dernier, soit cent-cinquante.

Les cours de Pédagogie religieuse se présentent sous une nouvelle structure cet été. On offrira des cours d'initiation au Catéchisme canadien de 1re année ("Viens vers le Père") et des cours sur la Catéchèse aux adolescents du secondaire. La série de 1re année comprend 20 heures d'instruction et va du 4 au 8 juillet le matin. L'autre série est du soir, comprend 10 heures et va du 25 au 29 juillet. Ces cours visent à donner une base psychologique, pédagogique, biblique et doctrinale pour enseigner la série "Dans les Chantiers du Père", par le P. Bernard-M. Côté, C.S.C. Ils peuvent aussi aider à enseigner tout autre programme de Catéchèse très récent qui procède par développement de thèmes.

Le Collège offre aussi des cours de français oral pour tous ceux qui ne parlent pas notre langue. Ces cours sont sous la direction de Mme H. Morassutti qui a conduit trois groupes d'élèves en conversation française aux cours du soir du Collège durant l'automne et l'hiver. La satisfaction de ses élèves ne fait que prouver la valeur pratique et l'intérêt que peut créer cet enseignement d'une langue suivant la célèbre méthode de Saint-Cloud (CREDIF). Déjà il y a plusieurs de nos compatriotes d'autres langues qui se sont inscrits à l'une ou l'autre des trois séries de cours qui seront offerts en juillet et août.

STS-MARTYRS CANADIENS

Baptême

Le 5 juin: Roger-Maurice, fils de Lucien Mousseau et de Jacqueline Sherwood.

Retraite

Il y aura une retraite fermée à la Villa Maria pour les dames de la paroisse du 17 au 19 juin.

Souper-communion

Le dimanche 29 mai une quarantaine de personnes assistaient à la messe au Petit Séminaire, célébrée par M. Blain, S.S. Le sermon de circonstance servait d'introduction au sujet de discussion. Le repas servi par les Soeurs de la Ste-Famille, aidées de quatre jeunes demoiselles de la paroisse, fut succulent.

Ensuite, un panel composé de quatre jeunes étudiants: Gisèle Vermette, Denise Dufresne, de l'Institut Collégial St-Joseph et Rino Ouellette et Paul Rémillard, du Collège St-Boniface, révélèrent l'opinion des jeunes sur l'attitude des parents envers la jeunesse moderne. L'animatrice, Louise Trudel, s'en est tirée avec beaucoup de tact et d'habileté.

Les jeunes nous ont émerveillés par la franchise de leurs réponses et par la sagesse de leur jugement. Ils touchèrent bien des points très importants pour tout parent qui veut se tenir à la page au sujet de l'éducation d'un enfant.

Un mot de M. l'abbé B. Bélanger, aumônier, termina la soirée. Merci à Mme Irène Toupin, présidente du comité de spiritualité de la L.F.C., qui organisa cette rencontre avec les jeunes.

St-Eugène prévoit l'ouverture d'une école maternelle

Après avoir étudié la possibilité d'une entreprise d'un si grand intérêt, la Commission Scolaire St-Eugène est heureuse d'annoncer que, cette année, elle ouvrira les portes de l'école paroissiale aux enfants de 5 ans, afin de préparer leur entrée en 1ère année en septembre 1967.

On demanda à tous les parents intéressés à ces cours préscolaires de se faire un devoir d'enregistrer leurs enfants, afin qu'on connaisse le nombre d'inscriptions et qu'on puisse en conséquence organiser ces classes qui se feront uniquement en français et à raison de deux heures par jour.

Tout en donnant aux enfants l'avantage d'un bon fondement en français, ces cours leur permettront de se familiariser à un programme d'étude et à la discipline scolaire. Ils seront alors prêts à commencer l'école dans les meilleures conditions qui soient et pourront ainsi en profiter au maximum.

Pour obtenir les résultats anticipés de ces cours préscolaires d'une école maternelle française et en même temps les rendre plus intéressants, la Commission Scolaire St-Eugène est à la recherche et anxieuse d'embaucher les services d'une institutrice ou personne dévouée, de préférence uniquement francophone. Les jeunes enfants devront alors s'efforcer davantage de parler le français durant ces classes et nécessairement l'apprendront plus efficacement.

C'est donc aux paroissiens de St-Eugène de savoir profiter de cette école maternelle qui ouvre ses portes à leurs jeunes enfants, en leur donnant l'avantage de mieux parler leur français. Apportez-y votre entière coopération.

On demande des hôtesses de l'Ouest pour l'Expo 67

Les quatres provinces de l'Ouest reçoivent maintenant les demandes d'emploi des jeunes filles qui veulent agir comme hôtesses au Pavillon de l'Ouest canadien à l'Expo l'an prochain. Selon M. I. H. Blicq, commissaire du Pavillon de l'Ouest canadien, les quatre hôtesses choisies dans chaque province seraient employées environ sept mois, commençant le 1er avril 1967.

Agée de 21 à 30 ans, bilingue en français et anglais, toute candidate doit avoir un minimum d'éducation supérieure, être attrayante, intelligente, ayant une grande connaissance générale de l'Ouest canadien. Une bonne santé est nécessaire afin de pouvoir supporter les rigueurs des longues heures passées à veiller aux exhibitions et endroits d'information et à diriger des tournées.

Les demandes d'emploi, écrites à la main par la candidate, doivent être adressées avant le 30 septembre 1966 à M. I. H. Blicq, commissaire, Participation des provinces de l'Ouest à l'Exposition mondiale 1967, 505 Norquay Building, Winnipeg, Manitoba.

D'autres informations détaillées sur les exigences de cette position peuvent être obtenues en vous adressant à ce même bureau.

Des entrevues de toute demoiselle qualifiée auront lieu dans chacune des quatre provinces de l'Ouest sous les auspices du gouvernement provincial.

Réunion annuelle de la MTS

Lors de la réunion annuelle de la MTS à McMaster House de Winnipeg, dirigée par M. Ed. Kowalchuk, de West Kildonan, les 30 mai et 2 juin dernier, les écoles franco-manitobaines étaient représentées le 30 mai par: Louise Garand, Paul-E. Péloquin, la Rév. Sr Emilia, de St-Malo, L.-R. Gosselin, Yvonne LeGal, Emile Péloquin, Richard T. Roy, Jean A. Beaumont, de St-Pierre; le R. F. Fernand Marion, Camille Légaré, d'Otterburne; Lucien St-Vincent, de St-Agathe; Normand Boisvert, René Deleurme, Raymond Constant, Edouard C. Labossière, de St-Norbert; H. Bouchard, de La Broquerie; Gérard Desrosiers, Edgar G. Freynet, de Ste-Anne-des-Chênes; Gilbert A. Rosset, de Lorette; les Rév. Srs St-Henri, M. St-Hubert, Wilf. Giroux, d'Elie; et Raymond Painchaud, de St-Eustache; et le 2 juin par: C. Ferg Cook, le R. F. Roger Carbotte et la Rév. Sr Lucille-de-la-Croix, de St-Boniface.

A ces réunions, qui font partie d'une série qui ont lieu chaque année aux mois de mai et juin, l'unique commission scolaire d'une division, le plan d'études, les programmes d'éducation pour les maîtres, les échanges collectifs, les problèmes de formation de maîtres et d'association divisionnaire furent des sujets longuement discutés.

TRIBUNE LIBRE

M. le rédacteur,

Le vieux slogan "la langue, gardienne de la foi" est un peu dépassé ces jours-ci. On rencontre de moins en moins de gens qui osent encore y adhérer. Nous devrions être reconnaissants de ce fait parce que l'ancienne association entre la religion catholique et la langue française, de fait, nuisait aux deux. Là où certaines gens auraient été prédisposées à accorder certaines concessions dans le domaine du français, l'idée que cette langue était l'instrument d'un "clergé papiste" les en détournait.

D'autre part, l'aspect français du catholicisme franco-manitobain avait souvent empêché la coopération avec les catholiques d'autres nationalités.

De plus, l'association langue-foi avait trop souvent mêlé la religion inutilement à la politique.

Heureusement, ceci devient de moins en moins vrai. Si ce n'eût été d'une émission de télévision mercredi soir dernier (Canal 3, 11 h. 15 du soir, 1er juin), j'aurais même cru que ce n'était plus vrai.

Je fais allusion au député libéral de St-Boniface, M. Laurent Desjardins qui, dans cette fameuse émission, tenta de se servir de la religion au moins quatre fois en cinq minutes pour appuyer sa candidature.

D'abord, M. Desjardins s'affirma comme catholique; il nous laissa aussi savoir qu'il était le défenseur de notre foi; il nous posa ensuite une question dans ce genre: "Un catholique peut-il voter pour un gouvernement qui...?", ne laissant aucun doute qu'un vote contre M. Desjardins serait un vote anti-catholique. Enfin, le député de St-Boniface s'est comparé personnellement au Christ chassant les vendeurs du temple (M. Desjardins se fâchant en Chambre).

Remarquez bien que je ne reproche aucunement à M. Desjardins d'affirmer sa foi; c'est un acte honorable et je concède même qu'il a sa place dans une campagne électorale, le but étant d'informer le public des convictions du candidat. Mais c'est une autre histoire que de se comparer au Christ et de laisser entendre clairement qu'un catholique n'a pas le droit de voter pour son adversaire. Cela devient alors une prostitution de la religion pour fins politiques.

Comme feu Maurice Duplessis, qui parlait souvent comme si le bon Dieu était membre de l'Union Nationale, M. Desjardins voudrait nous faire croire que le Seigneur est un Libéral.

Je ne doute pas de la sincérité du député de St-Boniface. La réputation qu'il s'est faite d'avoir le courage de dire ce qu'il pense lui est bien méritée. Je le respecte pour cela.

Malheureusement, il exprime ses convictions avec tellement peu de nuances qu'il fait plus de tort aux Franco-manitobains qu'il ne les aide. En tâchant de défendre la "Cause" et en associant cette "Cause" à la cause française et catholique, il réunit de nouveau les deux et empêche par ce fait toute chance de solution.

Ajoutez à cela les insultes constantes qu'il lance au gouvernement, il en résulte que les Franco-manitobains sont en train d'acquérir une réputation de gens qui s'opposent à tout et qui veulent imposer leur religion à d'autres au moyen de la langue française. Certes, ce n'est pas l'intention de M. Desjardins, mais c'est tout de même l'impression qu'il donne aux gens peu sympathiques.

Peut-être faudrait-il changer de député? Peut-être faudrait-il choisir un homme qui entre en politique avec le but principal d'obtenir que le français devienne la langue d'enseignement pour **tous** les sujets scolaires? Peut-être faudrait-il choisir un homme qui refuse d'employer la religion pour arriver à ses fins?

Toute ma vie j'ai été favorable au parti libéral, et je le suis encore au niveau fédéral. Ma famille est de tradition libérale. Mais cette fois-ci, pour le bien des Franco-manitobains, je me dois d'appuyer M. Lafrenière.

Roger TURENNE,
706, rue Langevin,
St-Boniface, Man.

En théorie, un couple de mouche peut reproduire 191,000,000,000,000,000,000 de moucherons dans une seule saison. Que les latins se le tiennent pour dit.

L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface

Nous continuons aujourd'hui la publication de la liste des donateurs de l'Oeuvre des Bourses, qui ont contribué $5.00 et plus. Il ne faudrait pas quand même que ceux qui ont donné un don de moins de $5.00 se croient ignorés. Tout au contraire. Seulement, l'espace nous manquerait pour y inscrire tous les noms. Que ceux-là sachent que leur contribution est fort appréciée et que les responsables de l'Oeuvre les en remercient bien chaleureusement.

Dons de $10.00: Mme Virginie Smith, M. C. LeGoff, Mme Maurice Lemoine, M. A. Château, Mme Marcel Boulic, M. Gabriel Cloutier, M. Reg McHernon, M. Roger Levasseur, M. Roger Millier, M. Antoine Neyron, M. A.-P. Bertrand, M. Léo Ayotte, M. C. Houde, M. J.-A. Couture, M. C.-A. Dubé, M. Joseph Vermander, M. Lucien Guénette, M. Aurèle Campeau, M. J.-N. Landry, M. Paul Paquin, M. Georges Chaput, M. Bernard Vrignon, les Soeurs Grises de La Broquerie, M. Gildas Molgat, M. I. Poulain.

Don de $8.00: M. Savoie.

Dons de $5.00: M. Yves LeGal, M. Goudreau, M. Adélard Labelle, M. M. Chanel, M. Wilfrid Hébert, M. A. Choiselat, M. Gérard Tétreault, M. Jos. Tétreault, M. Lucien Rivard, M. Lionel Bouchard, M. L.-A. Lemoine, M. Marcel Roy, Mlle Lucille Turgeon, M. Carrière, Mlle Anna Damphousse, Mme Alice Barnabé, Mme Cadieux, M. Adélard Jolicoeur, M. J.-E. O'Sullivan, Mlle R. Bissonnette, M. Georges Tougas, M. Philippe Dupont, M. Yves Rocan, Somerset Bakery, M. E. Mulaire, Mme Hupé, M. H. Robidoux, M. Georges Choiselat, M. Jos. Fabas, M. Laurent Dubé, Mlle Irène Garant, M. J. Ritchot, Mlle Alberta Bernier, M. Léo Boissonneault, Mme Nadeau, M. Fraser, M. Antoine Barnabé, M. Gaspard Fontaine, M. Hubert Bouchard, M. Adrien Dumesnil, M. l'abbé LaRochelle, M. Gérard Gagné, Mlle et Mme Gertrude Kelly.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

De la télévision pour les vacances

A l'horaire d'été du réseau français de télévision de Radio-Canada, nous avons glané pour les dames, spécialement, quelques émissions susceptibles de les intéresser.

Si vous aimez le théâtre, 14 troupes d'amateurs viendront à tour de rôle présenter une oeuvre de leur répertoire au petit écran, au cours d'une série intitulée "Festival du théâtre d'amateurs", télévisée le dimanche soir à 9 h., à compter du 19 juin.

Si vous aimez la fantaisie, la variété, vous serez vraiment servie à souhait, puisque c'est en somme sous ce signe que s'inscrivent de nombreuses émissions d'été à la télévision. Les voici, en bref: "Feux rouges, feux verts" vous apportera, à compter du 13 juin, une bouffée de fraicheur, de vacances, tous les soirs de la semaine à 7 h. 45. Cette émission de variétés, qui suivra de près l'actualité artistique, se déroulera au bord d'une piscine.

"Sincèrement, Fernand Gignac" vous ramènera le populaire chanteur et deux vedettes invitées, chaque lundi à 9 h.

"Mon pays, mes chansons vous promènera", chaque mardi à 8 h., aux quatre coins de la Belle Province pour entendre nos meilleurs interprètes de la chanson, notamment Jean-Pierre Ferland, Hervé Brousseau, Monique Leyrac et Félix Leclerc.

"Les Cailloux", avec l'animateur Michel Garneau et les artistes invités, vous feront passer une agréable demi-heure de chansons, de rires et de blagues, chaque jeudi à 9 h. 30, à compter du 16 juin.

Si vous aimez la musique, "Concerts populaires" vous permettra d'entendre, chaque jeudi soir à 10 h. à compter du 16 juin, une heure de belle musique sous la direction d'Alexander Brott. Parmi les chefs d'orchestre et les artistes invités au cours de l'été, mentionnons Pierre Hétu, Wilfrid Pelletier, Jean Deslauriers, Claire Gagnier, Colette Boky, Pierre Duval et Léonard Bilodeau.

"Les Grands Noms du Music-hall", le samedi à 10 h. à compter du 11 juin, vous inviteront à assister à des récitals donnés au cours de l'année sur les scènes montréalaises par des vedettes canadiennes ou européennes.

Si vous aimez rire, "Les Saintes Chéries" vous apporteront une demi-heure d'humour, en compagnie de Micheline Presle et de Daniel Gélin, chaque mardi soir à 8 h. 30.

"L'Extravagante Lucie", avec la vedette américaine Lucille Ball, dans des aventures toutes aussi cocasses les unes que les autres, saura également vous amuser, chaque mercredi soir à 9 h. 45.

Si vous optez plutôt pour les "suspense", des séries telles que "Les Barons de la pègre", le lundi à 9 h. 30; "La Quatrième Dimension", débutant en juillet; "Les Incorruptibles", le mercredi à 11 h. 30; "Zéro, un, Londres", le jeudi à 8 h. et le samedi à 8 h., et "L'Abonné de la ligne U", le jeudi à 11 h., vous procureront bien des émotions. Et attention ensuite aux cauchemars!

Si vous avez aimé les téléromans de Roger Lemelin et de Germaine Guèvremont, l'émission intitulée "Souvenez-vous", télévisée le vendredi à 10 h. 15 à compter du 10 juin, vous ramènera les sympathiques personnages de trois téléromans. Chacune des émissions se composera d'extraits d'épisodes et d'interviews avec les auteurs, les réalisateurs ou les comédiens. Le tout, animé par Roger Baulu et Jacques Normand.

En prévision des élections provinciales au Manitoba, le poste CBWFT mettra du temps gratuit. à la disposition des divers partis politiques en lice. Voici les assignations:

Lundi 13 juin: 10 h. 30 — Crédit social.
10 h. 45 — Conservateur-progressiste.

Mercredi 15 juin: 11 h. 15 — Libéral.
11 h. 30 — Nouveau Parti démocratique.

Lundi 20 juin: 10 h 30 — Libéral.
10 h. 45 — Conservateur-progressiste.



JEUDI 9 JUIN

5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.20—Roquet, belles oreilles
7.00—Aujourd'hui
7.45—Court métrage
8.00—Zéro, un, Londres
8.30—Rocambole
9.00—Sextant
9.30—Défis nouveaux
10.00—Parapluie magique
11.00—Cinéma: "Education sentimentale"

VENDREDI 10 JUIN

5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—CF-RCK
7.00—Aujourd'hui
7.45—Court métrage
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Feuilles d'automne"
10.15—Souvenez-vous
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Nina"

SAMEDI 11 JUIN

3.30—Grand prix
4.00—Monsieur Pia-Pia
4.30—Langue vivante
4.45—Ulysse et Oscar
5.15—Théâtre Coucou
5.45—Charlie Chaplin
6.15—Téléjournal
6.30—A communiquer
7.00—Aujourd'hui
7.45—Court métrage
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Billet de faveur: "Joyeux anniversaire"
10.00—Les grands noms du Music-hall
11.00—Cinéma: "Voyage en Italie"

DIMANCHE 12 JUIN

3.30—Panorama
3.45—Lectures d'été
4.00—Récital
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Visage des Prairies
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Le Grenier aux souvenirs
7.00—Walt Disney présente
8.00—Parapluie magique
9.00—Petit Théâtre
9.30—Rendez-vous Côte d'Azur
10.00—Les Joueurs
10.45—Images de France
11.00—D'hier à demain

LUNDI 13 JUIN

4.30—Bobino
5.00—Le Courrier du Roy
5.30—La Boite à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Jeunesse oblige
7.45—Feu rouge, feu vert
8.00—Belle et Sébastien
8.30—Face à la musique
9.00—Sincèrement, Fernand Gignac
9.30—Entre ciel et terre
10.30—Politique provinciale
11.00—Cinéma: "Légitime défense"

MARDI 14 JUIN

4.30—Bobino
5.00—Le Chevalier Bayard
5.30—La Boite à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feu rouge, feu vert
8.00—Mon pays, mes chansons
8.30—Eve et son mari
9.00—Route 66
10.00—Caméra 66
10.30—Cinéma: "Tempo di Roma"

MERCREDI 15 JUIN

4.30—Bobino
5.00—Thierry la Fronde
5.30—La Boite à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feu rouge, feu vert
8.00—Cinéma de Paris: "Un taxi pour Tobrouk"
9.45—L'Extravagante Lucie
10.15—Le Sel de la semaine
11.15—Politique provinciale
11.30—Politique provinciale
11.45—Les Affaires de l'Etat
12.00—Les Incorruptibles

Congrès annuel de l'ACM

C'est à Winnipeg, à l'hôtel Fort Garry que se tint le 19e congrès annuel de l'Association canadienne des Musées. Précédé d'un cours intensif de deux jours sur l'administration et l'organisation des Musées ce cours fut suivi par une vingtaine de muséologues du Canada, dont M. Maurice Mann, du Musée de l'Homme et de la Nature, de Winnipeg, et Micheline Moisan, du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Le mardi soir 31 mai, les délégués se rendaient à une réception chez le Dr F. Eckhardt, directeur de la galerie des Arts de Winnipeg. C'est dans le décor artistique de cette résidence que le Dr et Mme Eckhardt recevaient les délégués de l'Est et de l'Ouest du Canada et où les représentants de la Société Historique de St-Boniface, la Rév. Sr de Moissac, Mlle M. Baudoux, Mlle C. Comboz, M. Raymond Bernier et M. et Mme Henry Lane avaient le plaisir de rencontrer M. Jean-Paul Morisset, directeur des services éducatifs de la Galerie Nationale du Canada et qui fut l'un des conférenciers du congrès.

Fils de Gérard Morisset, directeur du Musée provincial de la province de Québec, M. J.-P. Morisset, après avoir étudié l'archéologie et les arts à la Sorbonne, revenait au Canada en 1954 pour travailler à l'inventaire des oeuvres d'art du Québec, et en 1962 il était nommé officier de liaison pour la Galerie Nationale du Canada. M. Morisset se spécialise en photographie des oeuvres d'art, et ses articles dans de nombreuses revues d'art, attestent de son autorité dans ce domaine.

Le mercredi 1er juin, M. Morisset et M. M. Williamson, directeur du Centre de la Confédération de Charlottetown, discutèrent des programmes éducatifs des galeries d'art.

Le jeudi 2 juin, le Dr Henry D. Brown, directeur du Musée Historique de Detroit, était le conférencier invité au banquet annuel de l'Association.

Le vendredi 3 juin, M. David Carter, directeur du Musée des Beaux-Arts de Montréal, et M. Claude Lafleur, directeur de la Galerie d'Art de l'Université de Shebrooke, discutèrent de la façon de venir en aide aux petits musées.

A 11 h. les délégués allèrent visiter la reconstruction de la Maison Provinciale à St-Boniface, où la Ville de St-Boniface les reçut à un goûter. C'est vendredi après-midi qu'eut lieu l'ouverture officielle du Musée du Fort de Pierre (Lower Fort Garry). Au dîner de clôture, vendredi soir, M. Jos. Hébert, directeur du Musée manitobain de l'Homme et de la Nature, fit une étude des relations entre grands et petits musées.

Les auditeurs purent jouir de la traduction simultané des conférences.

Nos délégués eurent le plaisir de rencontrer plusieurs personnalités francophones telles que M. Carter des Beaux Arts de Montréal, et M. Richard Simons, conservateur de la galerie des Arts de Vancouver.

Le Français à l'Institut Canadien des ingénieurs

Les 25, 26 et 27 mai derniers avait lieu, à l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg, la 80e assemblée annuelle générale de l'Institut Canadien des Ingénieurs. Environ 400 membres étaient présents.

Cette association compte 16,000 ingénieurs dont 4,000 sont de langue française. Grâce aux efforts soutenus et intelligents du groupe francophone et également à la bonne volonté de la majorité de langue anglaise, depuis quelques années l'Institut respecte de plus en plus le bilinguisme. Ainsi, le programme de ces trois jours, les formules d'inscription et les propositions soumises au congrès étaient imprimés dans les deux langues.

Voici bien un exemple frappant d'ordre pratique où, avec tacte et fermeté, l'on fait accepter de donner à la langue française la place officielle qu'elle doit occuper dans un pays comme le Canada. Dans le monde anglo-saxon, ce sont les faits et les gestes posés qui comptent surtout, les paroles sans suite n'ont que peu d'effet sur eux.

M. Yvan Hardy, le directeur des contrats à l'Hydro-Québec et le président de l'Institut Canadien des Ingénieurs, section de Montréal, a présenté à la réunion de Winnipeg une proposition, appuyée par M. L. A. Piper, de Trail, C.B., demandant que les publications de la "Canadian Standards Association" soient éditées dans les deux langues officielles reconnues par le gouvernement canadien.

Cet organisme quasi gouvernemental est une association nationale de normalisation pour tout le Canada. Les membres de ses comités techniques représentent le producteur, le consommateur, les sociétés scientifiques et techniques, les préposés au contrôle de la qualité et les services des gouvernements du Canada et des provinces.

Cette proposition demandait que l'Institut Canadien des Ingénieurs fasse des représentations officielles auprès du gouvernement canadien afin que celui-ci recommande à la "Canadian Standards Association" de publier simultanément, en français et en anglais, tous les documents d'ordre public et qu'un rapport des démarches accomplies soit présenté à la prochaine réunion annuelle de l'Institut, en 1967.

Cette proposition fut adoptée par un vote quasi unanime. Elle avait déjà été approuvée à l'assemblée générale de Toronto et tout dernièrement par l'Association des Rédacteurs de Devis du Canada et dans la province de Québec par la Corporation des Ingénieurs et par l'Association des Diplômés de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

Ces résultats confirment le fait que si nous voulons du français, c'est à tous les Canadiens français d'en mettre et d'en faire mettre. La formule est simple, efficace et dynamique.

Raymond BERNIER.

Réunion provinciale des Jeunesses Musicales du Canada

La réunion provinciale annuelle des Jeunesses Musicales du Canada a eu lieu au Collège de Saint-Boniface le 5 juin. Les délégués des deux centres du Manitoba, Saint-Boniface et Brandon, élirent le nouveau conseil provincial composé de Marie Laurencelle, Claire Soulodre et Denis Chénier, de Saint-Boniface, et de Marie Kullberg, Agnès Dubois et Elgin Wilson, de Brandon.

Marie Laurencelle qui a déjà fait partie pendant un an du conseil d'administration national fut choisie de nouveau pour y représenter le Manitoba.

Gisèle Lefebvre, chef du secrétariat national, était présente à la réunion et discuta avec les délégués du choix des programmes. Les noms des artistes qui feront la tournée du circuit de l'Ouest pour la saison 1966-67 seront publiés bientôt.

Tout ce qui peut être fait un jour, le peut être aujourd'hui.

MONTAIGNE.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Le mardi 17 mai, notre local était décoré avec goût pour la réception ayant comme thème —"café européen". Les Filles d'Isabelle, présentes en grand nombre, anticipaient l'arrivée de l'héroine de notre fête, la Révérende Soeur Legal.

Soeur Legal partira sous peu pour un séjour prolongé d'étude en Europe, particulièrement à Strasbourg, en Alsace. Depuis que nous la connaissons, elle a été une bienfaitrice et une inspiration. Nous regretterons son absence et nous voulions lui montrer notre appréciation.

La soirée débuta par une grande surprise lorsque les membres de la famille de Soeur Legal, que nous avions tout spécialement invités, entrèrent dans la salle. Nous présentions ensuite une satire de "This Is Your Life". Liliane Hébert et Claire Lavack faisaient dérouler les événements (quelque peu dénaturés!) de la vie de Sr Legal. Si nous osions taquiner, c'était parce que nous avons beaucoup d'affection pour Sr Legal. La chanson qui suivit, composée par Florence Aquin, répétait notre affection à chaque refrain. Un délicieux goûter fut servi et le superbe gâteau—glacé spécialement pour l'occasion—fut coupé par Sr Legal. Nous la remercions pour toutes ses bontés.

On exhorte souvent les femmes de prendre une place plus importante dans le monde. Sr Legal est pour nous un exemple de femme énergique et dévouée, non seulement au sein de sa communauté, mais aussi dans le monde. Nous sommes fières d'elle et fières de la compter comme amie. Nous lui souhaitons bonne chance.

A Colette Huot, qui a si bien préparé et coordonné cette fête, félicitations du beau succès et un gros merci.

Il y aura, le 12 juin, à l'auditorium du Collège, réception pour deux jeunes de la paroisse qui seront ordonnés. On demande des dames pour servir ce thé. Nous invitons les Filles d'Isabelle qui seront libres ce jour-là de répondre généreusement à l'appel.

Il ne reste qu'une assemblée avant le début des vacances. Encouragez votre cercle en assistant en grand nombre.

Le 29 juin, fête de St-Pierre et de St-Paul, nous tiendrons notre journée de prière. Nous ferons ce jour-là des prières toutes spéciales et comme l'an dernier il y aura probablement une messe. Plus de renseignements à la prochaine assemblée.

La Rédactrice.

Paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg

angle Bannatyne et Lydia

Retraite Paroissiale

- **La date:** Du 12 au 17 juin 1966.
- **Instructions:** L'après-midi (2 h. 30 à 3 h. 30, messe). Le soir (7 h. 30 à 8 h. 30, messe).
- **Le but:** En préparation de la fête du Sacré-Coeur, le 17 juin, durant l'année jubilaire.
- **Prédicateur:** M. l'abbé Maurice Gareau.
- **Orientation:** Retraite selon la nouvelle orientation du Concile. Que l'Esprit-Saint transforme chacun de nous pour nous engager dans un meilleur travail d'équipe et de dialogue, en nous donnant de "Revêtir l'homme nouveau créé par Dieu dans la Justice et la Sainteté de la vérité" (Eph., 4, 23).

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le rédacteur,

Il n'y a aucun doute que le gouvernement Roblin retourne au pouvoir le 23 juin prochain. Les Canadiens français du Manitoba sont à une période critique pour ce qui en est du français dans la province.

Tout en reconnaissant la sincérité et la bonne volonté du député libéral de St-Boniface, les libéraux, les conservateurs, les nouveaux partis démocratiques doivent reconnaitre que ce député ne peut rien pour le français au Manitoba comme membre de l'opposition.

A la dernière session de la législature, nous avons bien vu le député libéral échouer dans sa tentative de faire reconnaitre le français comme langue d'enseignement dans nos écoles. Le gouvernement ne se pliera jamais aux exigences d'un membre de l'opposition.

Il faudrait reconnaitre que Roblin est le seul premier ministre provincial qui ait eu le courage d'entrouvrir la porte sur la question des écoles dans la province. Il faudrait aussi reconnaitre qu'il nous est impossible d'exercer une pression sur le gouvernement si nous n'avons pas de voix au sein de ce gouvernement.

En élisant Maître Rémi Lafrenière à St-Boniface, nous pourrons lutter de l'intérieur au lieu de lutter de l'extérieur, comme nous l'avons fait ces derniers huit ans. Donnons à Monsieur Lafrenière le support qu'il lui faut. Il s'agit de voter pour une voix, et non pour un parti.

C'est à travers la politique que l'injustice nous a été faite il y a cinquante ans. Ce n'est qu'à travers la politique que la justice nous sera maintenant rendue. Il faut donc agir le 23 juin prochain.

Bruno LAGACE.

Les Feux Roulants

Mon opinion sur les "feux roulants" à la veillée qui eut lieu au Gymnase Notre-Dame, le 14 mai, c'est que c'était formidable.

Il y avait deux orchestres qui jouaient de la musique moderne. Les amateurs qui se sont présentés sur le théâtre chantaient bien les chansons populaires des jeunes. Ils étaient "dans le vent." Il y avait une large assistance de jeunes.

J'ai surtout aimé la danse qui a suivi le spectacle. Nous nous sommes très bien amusés et nous avons eu beaucoup de plaisir.

J'espère qu'il y aura d'autres veillées semblables à celle du 14 mai. Nous y serons certainement présents. C'est un cinquante sous bien placé. C'est vraiment formidable!

Une élève du grade 8,
Suzanne Hince,
Ecole St-Eugène.

Succès de la campagne en faveur du Petit Séminaire

Le comité des parents tient à remercier bien cordialement toutes les personnes qui lui ont accordé leur appui lors de la souscription et du "thé" en faveur du Petit Séminaire.

Le dimanche 15 mai dernier avait lieu la proclamation des gagnants du tirage. En voici la liste: Mme Charles Olievero, de Rathwell, téléviseur portatif (1er prix); M. A. Foidart, de Bruxelles, une peinture à l'huile; Mme Campeau, de Brossardville, Québec, une peinture à l'huile; M. W. Lambert, de St-Malo, panier de provisions.

Au début du "thé", quelques invités de marque ont adressé la parole. Nos Seigneurs Lapointe, Empson et Bellavance se sont fait les porte-parole des différents éléments qui composent notre population étudiante. M. J. Guay, maire de la ville, et M. L. Desjardins, député, ont apporté l'encouragement des autorités civiles. Aux uns et aux autres, nous redisons notre merci et notre gratitude pour ce témoignage de compréhension et de sympathie à l'égard de notre oeuvre.

Le comité ne voudrait pas omettre de souligner le travail discret et efficace des Filles d'Isabelle; comme toujours, elles ont su apporter au Petit Séminaire tout le dévouement qui les caractérise. Nous sommes heureux de nous sentir choyés par elles.

Dans un autre ordre d'idées, notre reconnaissance s'adresse aussi à Soeur Marie-Immaculée, O.M.I., et Miss Kerry, qui ont jugé les travaux d'artisanat des élèves. L'attribution des prix, aux dires mêmes des juges, fut rendue extrêmement difficile par la qualité des exhibits. Une maquette de Gérald Choiselat, représentant sa maison familiale, a mérité à son auteur le 1er prix. Chaque catégorie: bois, cuir, travail de vitre et de peinture a reçu sa large part de récompenses. En fin d'après-midi, le président, M. Gérard Rémillard, a laissé entrevoir le succès financier de la campagne, bien au-delà des espérances légitimes. Nous devons ce succès à l'enthousiasme des élèves, à la coordination des efforts des membres du Comité.

Que tous et chacun reçoivent ici l'expression la plus chaleureuse de la reconnaissance des autorités du Petit Séminaire.

Le Comité des Parents.



Mgr Norman J. Chartrand, chancelier de l'archidiocèse de Winnipeg, fut élu récemment président de la Société pour les enfants infirmes et les adultes handicapés du Manitoba, lors de son 15e congrès annuel. Selon le rapport du président sortant de charge, M. J. A. Carmichael, tous les programmes entrepris par la Société, depuis celui pour enfants d'âge pré-scolaire jusqu'à ceux pour les adultes, ont dû être accélérés à cause du nombre sans cesse grandissant des candidats qui désirent s'y inscrire.

Le Père Ludger Guy au Congrès des Humanités à Sherbrooke, Qué.

Le R. P. Ludger Guy, S.J., Doyen du Collège de St-Boniface, assistera au congrès annuel du Conseil canadien de Recherches sur les Humanités qui se tiendra à l'Université de Sherbrooke, Qué., les 9, 10 et 11 juin. On sait que c'est à Sherbrooke, capitale de l'Estrie, que se tiennent cette année les congrès des sociétés savantes du Canada. Le P. Guy est actuellement le représentant du Manitoba sur ce Conseil de Recherches en Humanités; il y a remplacé l'an dernier le Dr E. G. Berry, chef du Département des classiques à l'Université de Manitoba.

Sainte-Marie

Décès de M. N. Decloux

Le samedi 4 juin est décédé à sa résidence d'été, M. Norbert Decloux, de 24, chemin Avondale, St-Vital. Il était âgé de 54 ans.

Les prières et le service funèbre eurent lieu en l'église Ste-Marie, le mardi 7 juin, et l'inhumation se fit le mercredi au cimetière du jardin du St-Sépulcre.

M. Decloux était un employé de Furnaceman, président du Club social pendant trois ans, élu syndic en 1964 (il en était actuellement le président), lecteur dans la section liturgique au club social et président du comité de surveillance de la Caisse Populaire de Ste-Marie.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Rose, un fils, Raymond; trois filles, Jeannine et Linda, de St-Vital, et Mme J. St-Onge (Léona), trois petits-enfants; un frère, Justin, de Toronto, Ont., et une soeur, Mme A. Louise Baudru, de St-Boniface.

Sincères condoléances à Mme R. Decloux et ses enfants.

Çà et là

Le dimanche 12 juin, après la messe de 9 h., aura lieu la procession de la Fête-Dieu.

M. l'abbé R. Bélanger, curé, commencera ses vacances le lundi 13 juin. Tous lui souhaitent un bon repos bien mérité.

Le jeudi 2 juin les enfants de l'école Ste-Marie se rendirent au parc King George pour leur pique-nique annuel. Voici les noms des gagnants des différents groupes: chez les filles, Lesley Larivière (12 et 13 ans); Denise Lafrenière (10 et 11 ans); Julie Grouette (8 et 9 ans); Solange Patenaude (6 et 7 ans). Chez les garçons, Normand Fillion et Raymond Warren (12 et 13 ans); Claude St-Onge (10 et 11 ans); Gérald Hébert (8 et 9 ans); Raynald Boily (6 et 7 ans). La course de relai, cette année, a été gagnée par les filles. Elle comprenait les filles et les garçons de 10, 11, 12 et 13 ans.

Les institutrices tiennent à remercier Mmes J. Warren, M. Gendron, et J. Caron, MM. Georges Prescott, Maurice Sénécal et Léo Grouette d'avoir donné de leur temps pour aider à l'organisation de ce pique-nique. Ils tiennent aussi à remercier les compagnies Coca-Cola et Medo-Land pour le don de liqueurs douces et de crème glacée.

Caisse Populaire

Il y aura prochainement une enquête conduite par les officiers de la Caisse Populaire.

On prie les paroissiens de donner pleine coopération car les résultats ou réponses de cette enquête faciliteront beaucoup la tâche des directeurs en leur donnant une plus grande connaissance des exigences et désirs des gens vis-à-vis l'administration de la Caisse.

Concours des Parts

Mme Paule Jèques et M. Paul Carrier furent les heureux gagnants du Concours des Parts du mois de mai. Félicitations.

Ce même concours continue en juin et juillet. Que tous en profitent en venant déposer leurs épargnes à la Caisse.

Caisse Scolaire

Félicitations aux dix gagnants du Concours d'Epargne de la Caisse Scolaire: Sélina Malko, Nicole Vincent, Irma Vincent, Cheryl Malko, Lise et Roger Harel, Jean-Paul et Raynald Boily, Paul Philippot et René Carrier.

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements à
La Liberté et le Patriote
CANADA
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
A l'étranger: un an: $4.50

Chronique sportive

Jackie Robinson n'a pas oublié ce que le Québec a fait pour lui au début de sa carrière

par Jacques LEMOYNE

Mon caramade et ami Gerry Gosselin, rédacteur sportif au journal Le Devoir de Montréal, s'est lancé dans la lutte politique. Gosselin est candidat dans un comté de Montréal et, au moment où vous lirez ces lignes, le sort de sa carrière politique aura été fixé. Mon propos aujourd'hui n'est pas de parler de l'attachement de Gerry à la cause du sport amateur, ni des efforts qu'il a multipliés pour encourager la conservation de la faune dans le Québec, mais bel et bien de vous parler d'une amitié qui date depuis longtemps entre celui qui fut le premier Noir à jouer au baseball organisé et un journaliste du Québec qui connaissait son baseball. Quand Robinson est arrivé à Montréal, Gosselin détenait un poste dans l'organisation des Royaux. Il agissait comme secrétaire de route je crois, et faisait de l'excellent travail.

Il rencontra donc Robinson à Vero Beach et se lia d'amitié avec ce dernier. La vie n'était pas rose pour Jackie: on lui refusait l'entrée de plusieurs hôtels, on l'insultait et, même, certains de ses coéquipiers ne lui cachaient pas leur mauvaise humeur. Gosselin était toujours là pour assurer Jackie d'une présence amie. Il travailla plus que tout autre à briser la stupide barrière raciale qui isolait le jeune Noir, et il ne cessa de l'encourager. Tout dernièrement, en apprenant que Gerry se lançait en politique pour obtenir une amélioration au sort fait aux sports, Robinson n'hésita pas à lui écrire et à lui dire combien il sympathisait avec lui et combien il lui souhaitait bonne chance. Il ajouta que les Noirs des Etats-Unis devaient une fière chandelle à Gosselin, car c'est lui qui força Jackie à persévérer quand le monde entier semblait se tourner contre lui. Je ne sais pas si Gerry va gagner ses élections. Mais ça ne pourrait arriver à un gars plus sympathique.

J. C. est choisi

A Montréal, on n'a pas aimé le vote accordé à Roger Crozier lors de la remise du trophée Connie Smythe. Le Révérend Père Aquin, un Jésuite qui s'occupe des chauffeurs de taxi (le Bon Dieu en taxi) avait organisé une grande fête en l'honneur des joueurs du Canadien. On avait tenu un scrutin parmi les convives et le public, pour déterminer quel joueur du club Canadien avait été le plus utile à son équipe durant les séries éliminatoires. Le premier prix: une automobile de marque Mustang. Le choix des sportifs n'a pas été unanime, mais c'est finalement J.-C. Tremblay qui l'a emporté par quelques votes sur Lorne Worsley. Ce dernier a été ovationné par la foule quand il sauta sur l'estrade pour être le premier à féliciter J. C. Lorne a reçu un téléviseur en signe d'appréciation. En voyant le geste si spontané de Worsley, son coéquipier J. C. s'est écrié: "J'aimerais être assez riche pour lui acheter une automobile!"

Au cours de cette soirée, on a parlé de Bernard Geoffrion. Les dernières rumeurs veulent que le Boomer tente un retour au jeu la saison prochaine, s'il ne se trouve pas un poste comme instructeur dans la Nationale. Geoffrion a conduit les As de Québec au championnat de la Ligue Américaine cette saison et il a prouvé qu'il avait de l'étoffe, mais il semble que les dirigeants des nouveaux clubs dans la Nationale n'aient pas tourné leurs yeux vers lui. Il serait déçu de cette attitude et il ne voudrait pas retourner comme instructeur dans les Mineures. La direction des Canadiens espère qu'il changera d'avis, car on a plusieurs clubs à lui offrir. Comme le disait Jacques Beauchamp: "Blake a attendu dix ans dans les Mineures, et il ne le regrette pas." On sait que Geoffrion sera le successeur de Blake, quand ce dernier prendra sa retraite.

Pas de chance

Les Yankees ont remporté quelques victoires après avoir changé d'instructeur, mais la situation semble redevenue normale et le club de Ralph Houk est demeuré en deuxième division. Avouons que, pendant quelques jours, les adversaires des Yankees ont commencé à avoir peu. Mais, comme le faisait remarquer un chroniqueur sportif de la métropole américaine, avec tous les joueurs qu'ils ont sur leur alignement il serait stupide de croire qu'ils ne gagneront pas quelques joutes de suite. C'est ce qui s'est produit, mais l'effet psychologique de la puissance des Yankees ne s'étant pas démenti, certains de leurs adversaires ont probablement cru apercevoir l'ombre des puissants monarques des années passées se profiler dangereusement sur le classement de l'Américaine. On aura beau dire ce qu'on voudra, à une ou deux exceptions près, ce sont les bons joueurs qui font les bons gérants. Wally Alston des Dodgers est peut-être la seule exception, et encore compte-t-il sur des joueurs capables de suivre ses indications, ce qui prouve que ce sont quand même des hommes de talent.

Après avoir parcouru certaines statistiques, nous avons appris des choses fort étonnantes sur le baseball la saison dernière. C'est ainsi que, la semaine prochaine, nous vous démontrerons, partiellement tout au moins, que ce n'est pas avec leur tactique de jeu rapide sur les buts que les Dodgers ont gagné l'an dernier, mais uniquement grâce à l'amélioration de leur jeu défensif, les lanceurs étant considérés comme des joueurs défensifs pour les besoins de la cause. Les Orioles de Baltimore y seront eux aussi pour quelque chose dans cet exposé qui tentera de nous prouver qu'il n'y a rien de nouveau au baseball. Nous persistons à croire cependant que Wally Alston a fait évoluer le baseball dans un sens nouveau en utilisant toutes les ruses possibles, tant au marbre que sur les sentiers. Ce sera sans doute un cas où nous ferons dire aux statistiques ce qu'elles veulent bien dire, et qui ne sera pas nécessairement la vérité.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

Elections

Vingt-quatre candidats étaient sur les rangs, le lundi 6 juin, lors des élections du nouvel exécutif de notre Conseil. Trois frères briguaient les suffrages pour le poste de grand chevalier... un record probablement dans les annales de notre Conseil! On sentait dans l'assistance un véritable désir de se dévouer, de porter main-forte et de se rallier pour le plus grand bien du Conseil. Si cet esprit peut continuer, l'année colombienne s'avèrera intéressante et fructueuse.

Le frère Napoléon Gagnon dirigera nos activités pour l'année 1966-67, aidé des officiers suivants: Philippe Jeanson, député grand chevalier; François Michaud, chancelier; Alphonse Girard, secrétaire-archiviste; Jean-Louis Jubinville, secrétaire-trésorier; Hervé Sala, avocat; Albert Rousseau, cérémoniaire; Edouard Lachance, syndic; Fernand Audette et Marcel Proulx, gardes intérieurs; David Nolin et R. Péloquin, gardes extérieurs. M. l'abbé Roland Bélanger demeure chapelain.

Nos remerciements aux frères sortant de charge... et nos félicitations aux nouveaux élus.

Champions de cribbage

Le grand chevalier a reconnu officiellement nos deux champions de cribbage, M. l'abbé R. Bélanger et le frère M. Proulx, en leur remettant chacun un trophée lors de notre dernière assemblée. On peut dire que ce fut un long concours et que les deux gagnants en ont que plus de mérite!

Une autre tasse

Nos félicitations au frère et à Mme Fernand Audette qui ont hérité d'une jolie fille.

Réunion de l'exécutif

Il y aura réunion conjointe de l'ancien et du nouvel exécutifs le lundi 13 juin, à 8 h., au Club St-Vincent.

RIGOLETTO.

Noces d'argent de M. et Mme A. Desmarais

LORETTE — Le samedi 21 mai, M. et Mme Alfred Desmarais ont renouvelé leurs premiers engagements à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage.

La cérémonie eut lieu dans l'église paroissiale sous la présidence de M. l'abbé Henri Perron, curé, qui, dans un sermon de circonstance, félicita chaleureusement les jubilaires et les encouragea à continuer le beau travail d'élever leur nombreuse famille. La messe fut servie par Maurice et Gérard, leurs deux jeunes fils. Les jubilaires reçurent à cette occasion la communion sous les deux espèces.

On remarquait à cette messe d'action de grâces, la présence des Rév. Srs Delvina et Rosa Desmarais, S.G.M., soeurs de M. A. Desmarais.

La cérémonie religieuse fut suivie d'une joyeuse soirée à la salle paroissiale. Les héros de la fête firent leur entrée accompagnés de leurs 11 enfants: Robert, Eveline (Mme J.-P. LeGal), Paul, Yvonne, Denise, Maurice, Gérard, Roger, Léo, Raymond et Annette.

Leur fils aîné lut ensuite, au nom des enfants, une adresse pleine de reconnaissance filiale.

Le maître de cérémonies, M. Victor Desmarais, neveu, de Brandon, offrit aux jubilaires les souhaits de tous les parents et amis présents. On s'égaya ensuite au son d'une belle musique entraînante.

Félicitations à M. et Mme Alfred Desmarais et souhait de nombreuses années qui les conduiront aux jubilé d'or et, même de diamant.

Transcona

Réunion de la L.F.C.

La dernière réunion de la Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption aura lieu le 15 juin 1966.

Mme A. Bédard, en charge du comité de recrutement, prépare un programme récréatif et un joli prix d'entrée. Soyons loyales, chères dames, et rendons-nous toutes à cette réunion qui promet d'être très intéressante!

Voici les gagnants chanceux du Thé printanier: prix d'entrée, Mme Simonne Lalliberté; gâteau, Richard Auger; vase, Mlle Hélène Blais; cheval jouet, Alphonse Loiselle. Félicitations à tous!

Un homme n'est pas rivière et peut retourner en arrière.

Proverbe italien.



Labatt's Manitoba Brewery Ltd. a promis $50,000.00 à la campagne du Centenaire des citoyens du Manitoba afin d'aider à la construction de nouvelles facilités culturelles, scientifique et éducationnelle, pour cette province. M. J. H. Moore, président de John Labatt Ltd., présentait récemment en chèque une partie de ce don à MM. Samuel N. Cohen et George Sellers, deux co-présidents de la campagne du Centenaire des citoyens du Manitoba. Assistaient à la cérémonie, de gauche à droite: MM. J. H. Moore, Roderick McIsaac, président du comité de construction, S. M. Cohen, D. G. McGill, président de Labatt's Manitoba Brewery Ltd., l'hon. Maitland Steinkoff, secrétaire provincial et président de la Corporation manitobaine du Centenaire, et M. G. Sellers.

A St-Norbert on pèse le pour et le contre d'une seule administration scolaire centrale

Sous les auspices de la commission scolaire de la division Rivière-Seine, le 31 mai dernier, quelque 400 personnes se réunissaient dans l'auditorium de l'école de St-Norbert pour discuter la grande question d'actualité: les avantages et les désavantages d'une unique commission scolaire ou, en d'autres mots, de la centralisation de l'administration scolaire. Le grand nombre des participants prouve à l'évidence que le public s'intéresse au plus haut point à cette grave question.

Le docteur F. P. Doyle, président de la commission scolaire de la division, agissait comme président du panel. Il présenta donc la question à discuter au cours de la réunion, en expliquant que la législature manitobaine a voté le bill 16 durant la récente session, projet de loi qui devrait faciliter le passage de tous les districts d'écoles élémentaires sous le régime de l'unique commission de district. Une commission des délimitations territoriales doit être nommée pour enquêter au sujet des régions scolaires et déterminer le site et la grandeur des écoles élémentaires qui pourraient desservir une région déterminée. Il semble aussi possible que cette même commission fasse des recommandations qui pourraient transformer les limites actuelles des divisions scolaires. Il faut savoir que le site des écoles et leur grandeur pourraient être recommandés et établis dans une division par arrêté ministériel, que l'unique commission scolaire de district existe ou non, quoique le district élémentaire ainsi organisé pourrait posséder ses propres commissaires s'il demeure autonome.

Dans la division à district unique, la commission divisionnaire pourrait s'occuper des écoles élémentaires comme elle le fait déjà pour les écoles secondaires, après consultation avec la commission des délimitations territoriales. Cependant, il semble peu probable qu'on impose des changements dans le cas des écoles consolidées déjà existantes. Le docteur Doyle ajouta même que les écoles de villages tels que Richer ou La Salle et de régions éloignées, non seulement demeureraient, mais seraient améliorées parce que les finances de toute la division pourraient servir pour fins de construction et d'entretien.

Si l'on considère le poids des résolutions de la "Manitoba Association of School Trustees" et de la "Manitoba Teachers' Society" et de la décision de la législature manitobaine, il semble évident qu'on pousse fortement en faveur de la centralisation de l'administration scolaire et que cette poussée provient non seulement du gouvernement, mais aussi de ceux qui s'intéressent énormément à améliorer le rendement de l'éducation. Ajoutons à tout cela qu'au Québec la commission Parent a aussi requis que toutes les écoles élémentaires dépendent des régionales ou, en d'autres mots, qu'il n'existe désormais qu'une seule commission scolaire pour toutes les écoles élémentaires et secondaires de la région.

Le docteur Doyle conclut son exposé en disant que le panel a été constitué de telle sorte qu'on pourra connaître les deux côtés de la médaille. En tout cas, la commission de la Rivière-Seine est pleinement consciente des droits et des responsabilités des parents dans l'éducation de leurs enfants, et les commissaires entendent répondre à ces responsabilités en tant que représentants élus des parents. Les commissaires, en effet, doivent non seulement être pleinement conscients des droits des parents, mais aussi ils doivent tout faire pour accomplir leurs désirs dans l'intérêt d'un système d'éducation solide qui tient compte des divers aspects: intellectuel, physique et moral.

Les orateurs suivants furent MM. Léo Labossière, du Dépratement d'Education, René Deleurme, principal de l'école secondaire de St-Norbert, Gérard Rémillard, commissaire de l'école élémentaire de St-Norbert, George Strang, membre actif de la Manitoba Teachers' Society, Pierre Laroche et Fernand Paquin, président des commissaires de l'école consolidée de St-Norbert.

M. Labossière, expliquant le bill 16, indiqua que le gouvernement a introduit ce projet de loi pour faciliter l'administration dans les divisions scolaires et pour offrir à tous les élèves de la province des chances égales d'éducation. Il dit qu'une seule commission scolaire divisionnaire de 8 à 11 membres pourrait être élue si 50 pour cent des districts manifestent leur préférence pour un tel système, ou quand une pétition signée par 20 pour cent des électeurs résidants indiquera leur désir d'un référendum à ce sujet. Point non négligeable: augmentation de 10 pour cent de l'ensemble des octrois aux commissions de district unique. De plus, pour faire face aux exigences modernes du progrès humain, il importe d'adapter de fond en comble notre système scolaire, mais les petits districts scolaires à ressources limitées ne peuvent plus répondre à de telles exigences. Enfin, M. Labossière mentionna qu'il n'existe pas d'abîme entre l'éducation élémentaire et l'éducation secondaire, et donc que ce qui convient à l'administration des écoles secondaires pourrait aussi convenir à l'administration des écoles élémentaires.

M. Deleurme, de son côté, s'appliqua à démontrer la nécessité d'une administration similaire à l'élémentaire et au secondaire. Il se servit de tableaux pour illustrer le fait que les petites écoles à classe unique ne peuvent aucunement accomplir le même travail que les écoles où les élèves de chaque année scolaire disposent de leur propre salle de classe. Il réclama que les mamans soient membres des commissions scolaires. Il démontra les avantages d'un professeur enseignant une seule classe plutôt que huit à la fois. Une seule commission de district ou de division peut aussi mieux guider un seul programme, ce qui est d'une telle importance dans notre monde moderne. Dans les cas d'élèves quittant l'école, les agences d'assurance-chômage pourraient coopérer avec les orienteurs professionnels pour déterminer quel programme spécial pourrait aider à préparer de tels élèves à leur avenir.

M. Rémillard présenta une autre côté de la médaille, s'opposant à l'unique commission de district. Car, dit-il, on accorde trop d'attention à l'aspect financier et administratif en ce domaine scolaire. C'est comme si l'aspect financier gouvernait tout, et comme si les instituteurs espéraient seulement, d'une telle centralisation, un travail plus facile et un meilleur salaire. Toutefois, il ne chicane pas les professeurs qui ont droit à de bons salaires, mais il croit que les autres aspects du problème ont aussi leur importance, par exemple celui du transport de petits enfants sur de trop longues distances. En un mot, M. Rémillard croit qu'il faut analyser attentivement tout le problème sous tous ses aspects, et non le traiter trop catégoriquement et trop étroitement.

M. Strang, lui aussi professeur et principal, reprit les points mis en lumière par M. Deleurme: nécessité d'écoles à plusieurs classes, de professeurs mieux qualifiés pour répondre aux complexités des nouveaux cours tels que lecture, mathématiques, etc. Il mentionna le fait qu'on enseigne présentement aux élèves de 4e année ce qui était enseigné à ceux de 9e il y a à peine une génération. Les changements de méthodes et l'augmentation des connaissances à inculquer aux élèves sont tels que l'école à classe unique ne peut y répondre. Enfin, M. Strang mentionna qu'il ne serait nullement question de fermer les écoles de Richer ou de La Salle, car ce qui est requis c'est, tout simplement, une salle de classe pour chaque groupe d'élèves de telle ou telle année scolaire ou quelque chose de ce genre. Et puis, conclut-il, on ne peut parler de distance aujourd'hui dans le contexte des problèmes de transport du passé.

M. Laroche, pour sa part, tint à exprimer les sentiments du groupe qu'il représentait. Ancien commissaire d'école, fermier-charpentier de la région d'Otterburne, il favorise clairement le maintien de l'autorité scolaire dans la communauté. Il ajouta que, si les petites commissions scolaires sont éliminées, il y a danger d'une perte possible de professeurs de religion ou de professeurs catholiques et d'une perte de l'atmosphère chrétienne. De plus, s'écria-t-il, un enfant dans une petite école est aussi bon citoyen et promet autant à sa communauté que l'enfant qui fréquente de grandes écoles centrales. Il importe donc de s'assurer que les parents, premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, vont garder le contrôle de cette éducation à l'école. Enfin, M. Laroche conclut par ces mots: un enfant éduqué dans son propre milieu et sa propre communauté est mieux préparé à servir plus tard cette communauté, et l'atmosphère de la paroisse a un grand rôle à jouer dans son éducation du point de vue spirituel.

M. Paquin, commissaire et président du comité du personnel dans la division Rivière-Seine, parla des problèmes économiques des grands et petits districts scolaires. Il admit que des édifices plus grands, des facilités améliorées et un plus vaste réseau de transport vont coûter plus cher, mais il croit que c'est là la rançon du progrès. Il suggéra donc l'unique commission de district, mais une commission qui met en pratique le précepte de charité en fournissant d'excellentes facilités scolaires aux régions à faible évaluation.

Après tous ces exposés, pour et contre, une chaude discussion s'ensuivit, au cours de laquelle on parla même des problèmes scolaires des enfants retardés ou de lente compréhension, des "choix" à offrir aux élèves en matières scolaires, tous acceptant que de tels problèmes ne peuvent trouver une solution qu'au sein de divisions ou de districts agrandis.

En conclusion de cette réunion, il semble bien évident que les commissaires ont manifesté leur bonne volonté et leur sincère désir d'étudier à fond le problème et d'entendre les recommandations des parents. Ajoutons que cette réunion fut un parfait exemple de bilinguisme intégral, à l'honneur de la division Seine et un exemple au pays tout entier.

Contre la proposition d'une seule commission de district, on a parlé de perte de l'autonomie locale, de l'augmentation du coût, de la perte possible du caractère ethnique ou religieux de la région, et des problèmes du transport de petits enfants sur de trop longues distances.

En faveur, on a parlé d'une plus grande solidarité et force en tout ce qui touche le caractère ethnique, culturel, linguistique, à condition que l'unique division ou district demeure relativement homogène. De meilleurs standards d'éducation, plus d'options, et des surintendants pourraient être offerts par les commissions de division ou de district. On pourrait aussi attirer plus facilement de meilleurs professeurs. La compétition entre étudiants serait plus intense et les conduirait à de meilleurs résultats scolaires. On pourrait aussi offrir les services d'orientation professionnelle et s'occuper des enfants retardés. Quant au transport, il serait de fait peu différent pour la majorité des élèves que ce qu'ils connaissent présentement, sans oublier que les moyens de transport et les chemins sont excellents. Enfin, on a dit clairement et à maintes reprises qu'il n'est pas question d'une seule grande école élémentaire par division, ce qui évidemment nécessiterait une transportation longue distance. De fait, on aurait tout simplement ce qu'on possède déjà dans le cas des écoles consolidées. Enfin, les régions à pauvre évaluation pourront jouir des mêmes facilités scolaires que les parties mieux favorisées de la division, puisque la division comme un seul et même tout aiderait à financer ces facilités.

En somme, si l'on pèse bien ce qui s'est dit au cours de cette réunion à St-Norbert, les raisons favorables à la centralisation semblent d'importance, presque impératives. Le sont-elles suffisamment pour faire éliminer l'autorité du petit district scolaire élémentaire ou paroissial? Cette perte d'autorité locale pourrait-elle vraiment être regrettée... à cause d'une augmentation des taxes, de la diminution de la vie communautaire, de la mort éventuelle du village? Il est certain que chacun doit peser le pour et le contre attentivement...

Vers 1970, le Canada sera devenu le plus important fournisseur de potasse

Un des aspects les plus marquants de la poussée que connaît la production de nouveaux engrais actuellement, peut-on lire dans le dernier numéro de la Revue mensuelle de la Banque de Nouvelle-Ecosse, est l'ampleur de l'exploitation des ressources de potasse du Canada. Vers 1970, le Canada sera devenu le plus grand fournisseur de potasse et aura un potentiel de production d'au moins six millions de tonnes.

Même si les engrais ne représentent que l'un des nombreux facteurs en corrélation qui contribuent à l'augmentation de la production agricole, leur rôle est important et bien défini. En effet, la consommation mondiale totale (en termes des éléments nutritifs pour la culture, nitrogène, phosphate et potasse) augmente rapidement, depuis ces trois dernières années surtout. Concuremment, le marché croissant des engrais, ainsi que les augmentations notables et continuelles que l'on prévoit, a amené les producteurs du monde entier à augmenter leur capacité de production.

Forte demande

La mise en valeur des ressources de potasse du Canada a, il va de soi, été encouragée par la forte demande sur les marchés mondiaux, et elle reflète, bien que partiellement, le potentiel des riches gisements de la Saskatchewan. Ces gisements peuvent être exploités sur une grande échelle et à des frais modiques, et ils ont attiré l'attention des principaux producteurs de potasse du monde. On peut facilement comprendre leur intérêt puisque les régions du globe où il serait possible d'accélérer la production sont relativement limitées et que les frais de production sont de plus en plus élevés dans les mines déjà établies en Europe et aux Etats-Unis.

En présence de l'ampleur que prend l'exploitation des gisements de potasse, il est facile de négliger l'importance de l'expansion actuelle de la production d'engrais au phosphate et au nitrogène au Canada. Au cours de 1965-66, la capacité de production d'ammoniaque, point de départ important dans l'augmentation de la production d'engrais, aura triplé, de même que celle des engrais très concentrés comme le phosphate d'ammoniaque et l'urée. La poussée de la demande sur les marchés domestiques a été, dans ce remarquable essor, d'une importance beaucoup plus grande qu'au cours des périodes d'expansion précédentes bien que les marchés d'exportation soient toujours de grande portée.

L'augmentation de la consommation d'engrais au Canada a été rapide, au cours de ces dernières années surtout; entre 1949 et 1957, le taux moyen annuel de cet accroissement n'était que d'un peu plus de 3 pour cent tandis qu'il a été de 12 pour cent au cours des huit dernières années.

Surproduction

La Revue fait remarquer que des forces fondamentales concourent à l'augmentation soutenue de l'utilisation d'engrais au Canada. Il va de soi que cette augmentation, de la part des cultivateurs canadiens, dépendra de la fermeté de la demande de produits agricoles. Bien qu'au point de vue de la consommation les perspectives soient plus incertaines dans l'Ouest que dans l'Est, la demande d'engrais des provinces des Prairies pourrait bien monter en flèche au cours de la prochaine décennie si les marchés de blé demeurent favorables et si l'expansion à long terme prévue pour les marchés des bestiaux se réalise.

Même si l'offre des engrais au nitrogène et au phosphate sur les marchés d'exportation a été limitée par la demande soutenue sur les marchés domestiques au cours de ces quelques dernières années, les marchés d'exportation, aux Etats-Unis principalement, sont toujours aussi importants. La potasse surtout est exportée puisque la demande domestique, même au rythme actuel de production, représente moins de 10 pour cent de cette production. Les Etats-Unis constituent le plus grand marché présentement; les exportations de potasse du Canada vers ce pays au cours de l'année dernière représentaient les trois quarts environ du total; le deuxième marché, par ordre d'importance, fut le Japon.

Pour l'avenir, on décèle une forte possibilité de surproduction temporaire. Quant à la potasse, selon une étude effectuée récemment par le service administratif de Tennessee Valley aux Etats-Unis, on estime que la capacité de production augmentera de 65 pour cent d'ici 1970, pour atteindre 24 millions de tonnes, et que cette augmentation se produira, en grande partie, au Canada.

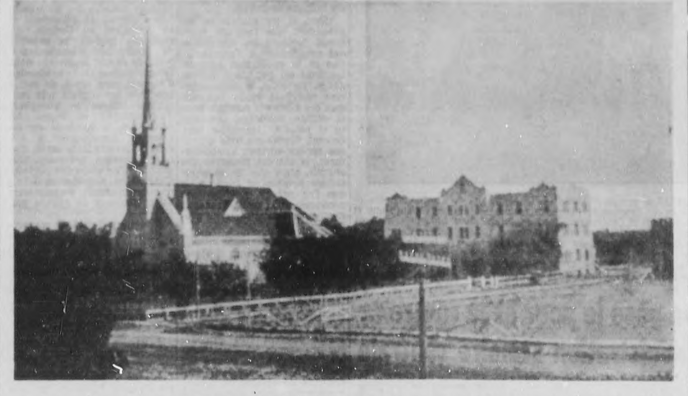
Ste-Elisabeth

Plusieurs parents et amis des finissants de XIIe année se rendirent à Otterburne pour une soirée d'adieux en leur honneur. Ceux-ci étaient Robert Bérard, Marcel Gagnon, Donald et René Lussier.

Visiteurs

M. et Mme Roger Dagneault, de Cochenour, Ont., étaient de passage chez M. et Mme Amédée Collette la semaine dernière.

Les paroissiens de Ste-Anne-des-Chênes célèbrent, dimanche prochain 12 juin, les CINQUANTE années de dévouement de leurs Pères et Frères Rédemptoristes



Les paroissiens de Ste-Anne-des-Chênes sont unis dans la reconnaissance et la joie pour célébrer dignement les CINQUANTE années de dévouement inlassable des Rédemptoristes... En effet, il y a exactement 50 ans, sous l'insistance de Mgr Béliveau, alors archevêque de St-Boniface, le supérieur général de la Congrégation des Fils de St-Alphonse acceptait d'envoyer ses Pères et Frères dans cette paroisse du Manitoba français, à quelque 25 milles à l'est de la ville-cathédrale. Cette venue des Rédemptoristes canadiens-français à Ste-Anne-des-Chênes avait un double motif, digne de la pensée de M. l'abbé Giroux, l'illustre fondateur de la paroisse: y donner le service religieux en français et y promouvoir l'oeuvre des pèlerinages à la bonne Sainte Anne qu'ils font tant aimer dans son sanctuaire national de Beaupré, Qué.

Jamais les Rédemptoristes n'ont failli à cette double tâche, tout en exerçant une profonde influence dans la vie paroissiale sous tous ses aspects: vie familiale, vie sociale, vie municipale, vie scolaire, vie économique, vie des loisirs de la jeunesse et des adultes.

Les paroissiens sont donc heureux aujourd'hui, en ce dimanche 12 juin 1966, d'exprimer solennellement leur reconnaissance et leur appréciation à leurs Pères curés et vicaires, du passé et du présent. Ils disent un merci spécial aux Frères qui remplissent toujours avec empressement et bonne humeur leurs nombreuses et humbles tâches.

Enfin, en contemplant dans la photo ci-dessus l'église et le monastère qui s'élèvent au centre même du village et constituent le trait d'union de tous les foyers et de toutes les institutions, les paroissiens formulent le voeu que beaucoup de jeunes deviennent des Fils de saint Alphonse et puissent ainsi donner à leur tour une parcelle du bien qu'ils ont reçu de cette Congrégation.

Le 11 août 1916, on annonçait que la paroisse de Ste-Anne-des-Chênes serait désormais desservie par les Pères Rédemptoristes. Le 20 août suivant arrivait, comme premier curé et supérieur du monastère, le R. P. Alfred Trudel, C.Ss.R., ci-dessus, décédé le 10 février 1920 à Ste-Anne-des-Chênes après une maladie prolongée.



Le R. P. Maurice Dionne, C.Ss.R., curé (actuel) depuis le 20 juillet 1965, continue le travail apostolique entrepris par tous ses prédécesseurs depuis 1916. On saura rendre un hommage particulier à chacun de ces apôtres lors des grandes fêtes de dimanche prochain, sans oublier ceux qui furent vicaires ou prédicateurs.

Programme

11 h. a.m.	Messe solennelle concélébrée
2 h. à 4 h.	Rencontre à l'école élémentaire des paroissiens, anciens et actuels, avec les Pères, les Frères, et les Vocations de la paroisse. (Le café sera servi.)
5 h. 30 p.m.	Grand banquet au Blé d'Or.
8 h. 30 p.m.	Veillée "gratuite" à l'école élémentaire: lecture d'une adresse, déclamation, pièce de Félix Leclerc par le Cercle Dramatique, choeur de chant, chant par Claude Préfontaine.

N.B.—Le samedi après-midi 11 juin, il y aura souper pour les jeunes de la paroisse au Parc Carrousel.

BIENVENUE aux ANCIENS paroissiens et aux AMIS de la paroisse.

Venez participer à cette Grande Fête de la reconnaissance.

Le R. P. Alfred Désautels, C.Ss.R., est le premier enfant de la paroisse à entrer dans la Congrégation des Pères Rédemptoristes. Ordonné prêtre le 23 juin 1963, il est le fils de Mme Annie Désautels, présentement à St-Paul, Alberta, que tous les paroissiens de Ste-Anne-des-Chênes ont si longtemps connue comme la gérante dévouée de leur Caisse Populaire.



Faits et gestes des Rédemptoristes

Le 24 septembre 1916, commencèrent les travaux d'excavation du monastère actuel, sous la direction du R. P. Alfred Trudel, C.Ss.R., premier curé. Ce très grand bâtiment avait pour but de servir comme presbytère et ... comme juvénat capable d'abriter 12 religieux et 30 juvénistes, projet qui dut plus tard être abandonné.

La coopérative de Fromagerie fut commencée en 1937 par le R. P. Léon Laplante, C.Ss.R., avec un groupe de paroissiens. Cette association rendit d'immenses services à la paroisse, jusqu'à ce que son utilité prenne fin.

C'est sous l'égide du R. P. Elzéar de l'Etoile, C.Ss.R., que la Caisse Populaire fut fondée le 21 août 1939. En 1949, la Caisse Populaire de Ste-Anne-des-Chênes avait déjà un actif de $49,664.84 et, maintenant, cet actif atteint le demi-million de dollars.

Après de nombreuses et tenaces démarches par le R. P. Georges Létourneau, C.Ss.R., et M. le docteur F. P. Doyle, tous deux ayant à coeur l'établissement d'un hôpital, le district de Ste-Anne-des-Chênes obtint enfin son hôpital, qui fut construit dans le coeur même du village. L'ouverture officielle eut lieu au mois d'avril 1954. L'agrandissement de ce même hôpital au mois de septembre 1965 augmentait le nombre de lits à 18 et le munissait de toutes les commodités les plus modernes, telles que salle d'accouchement, salle de rayon-X, laboratoire, pouponnière, etc. L'hôpital est maintenant administré par les Révérendes Soeurs Grises, toujours souriantes et dévouées, et les patients jouissent des services de trois compétents médecins qui possèdent, en plus, une prospère clinique au village, les docteurs F. P. Doyle, R. Lafrenière et G. Gobeil.

Les pasteurs, curés et vicaires, ont été aussi les grands responsables des loisirs organisés dans la paroisse. Pendant 11 ans, le R. P. G. Blanchette, C.Ss.R., vicaire, se dévoua corps et âme à faire aimer le théâtre en incitant les paroissiens à présenter de nombreuses pièces, lui-même étant un enthousiaste de l'art dramatique. De plus, excellent dans les sports, il se dépensa à semer chez les paroissiens l'idée de construire un "Curling Rink", et non en vain, car en 1950 l'érection de cet édifice se faisait. Jusqu'à l'hiver 1965, les jeunes prenaient plaisir à y concourir dans des "Bonspiels". Un nouveau bâtiment est présentement en construction.

D'autres loisirs, sous la tutelle des Pères Rédemptoristes, se déroulent à la salle Mercier, lieu d'amusement de la jeunesse (ping-pong, billard, etc.), à la patinoire, au terrain de balle au camp, et, depuis les dernières années, les jeunes jusqu'à 14 ans jouissent deux fois la semaine durant les mois d'été d'excursions. Ces dernières ont débuté sous l'habile direction du R. P. A. Ferland, C.Ss.R., alors curé, et du R. P. L. Gagnon, C.Ss.R., vicaire depuis neuf ans, qui prit aussi une part active à l'aménagement du Parc Carrousel pour les petits de 4 à 8 ans.

Ajoutons que le Père Gagnon est un excellent prédicateur, si l'on en croit les échos entendus lors de retraites prêchées dans les paroisses environnantes et jusqu'en ville. Il faudrait mentionner ici ses homélies dominicales, très à point, et son habileté à faire connaître ses désapprobations sans blesser qui que ce soit. Il a contribué au bon renom de Ste-Anne-des-Chênes et des Pères Rédemptoristes, en faisant résonner sa voix jusque dans les vastes plaines de la Saskatchewan.

Il a toujours appuyé et secondé, avec toute la sagesse qu'on lui connaît, les efforts des curés, parfois plus jeunes que lui. Son dévouement sans relâche envers les paroissiens et la jeunesse n'a pas été diminué, en dépit d'une sérieuse opération subie en 1964. Il est dans le moment trésorier du Comité des Loisirs, tous et chacun, jeunes ou moins jeunes, allant sans gêne lui demander conseil, assurés d'avance d'un bon accueil.

Un des derniers accomplissements, sous le patronage des Pères Rédemptoristes, fut l'érection d'un foyer pour les vieillards. Travail d'équipe ardu pendant cinq années, le R. P. Conrad Montpetit, C.Ss.R., curé, étant l'âme du projet.

Le Père Montpetit a su transmettre à l'équipe formée de M. Tobie Perrin, du docteur Robert Lafrenière, de MM. Joseph Carrière, Robert Arbez, Laurent Fillion et Roger Smith et de lui-même, ses convictions sur la nécessité d'un foyer pour vieillards, si bien que, le 1er mars 1964, $24,000 étaient recueillis en une seule journée dans la paroisse même de Ste-Anne-des-Chênes. Le projet devint une réalité et la bénédiction solennelle de la "Villa Youville" eut lieu le 27 juin 1965, journée mémorable et très chère à tous les paroissiens, particulièrement à leur curé, le Père Montpetit, qu'on doit considérer à bon droit comme l'âme qui anima et unifia tous les dévouements. Les Révérendes Soeurs Grises, toujours si avenantes, voient au bon aménagement du Foyer.

Le R. P. Charles-Eugène Voyer, C.Ss.R., aumônier du Foyer et de l'Hôpital, entretient le moral des patients hospitalisés, et aussi des pensionnaires du Foyer en participant activement à leurs activités, en se glissant joyeusement parmi eux, en semant ainsi la joie et la paix autour de lui. Sa sérénité et son beau sourire lui attirent la sympathie de ses chers vieux.

Le Père Montpetit n'a pas eu le plaisir de jouir longtemps de son oeuvre, car il a dû partir peu après pour fonder une mission en Uruguay, Amérique du Sud, au nom des religieux canadiens-français de la Congrégation des Fils de saint Alphonse. En souvenir du Père Montpetit, le pont qui enjambe la rivière Seine et relie le terrain de la Villa Youville au petit parc où règne la Vierge dans sa grotte sur le lieu de pèlerinage dédié à sainte Anne, a été surnommé "Mon Petit Pont". Son souvenir demeure très cher dans l'esprit de tous, car il a donné constamment un exemple de grand dévouement, de parfait renoncement, de vraie charité et de solide confiance en la divine Providence.

Le R. P. Maurice Dionne, C.Ss.R., lui succéda en 1965. Très jeune lui-même et dynamique au besoin, il est très aimé de la jeunesse, sympathique et apprécié de tous les paroissiens qui se sentent attirer vers lui par son amabilité envers tous et chacun. Ainsi se continue la lignée des Rédemptoristes qui, depuis 1916, n'épargnent rien pour le bien de leurs ouailles.

La photo ci-dessus de l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes permet de rappeler que les Pères Rédemptoristes ont constamment joué un rôle actif, depuis 1916, avec leurs paroissiens dans la fondation et le développement des oeuvres et institutions multiples qui font aujourd'hui la fierté de ce village et de cette paroisse "à l'avant-garde" du Manitoba français. Aussi tous les paroissiens, anciens et actuels, et tous les amis et visiteurs qui participeront dimanche prochain aux grandes fêtes du jubilé d'or pourront ainsi "regarder" d'un oeil nouveau l'église, le monastère, l'hôpital, les deux grandes écoles, le foyer qui donnent une allure de progrès à Ste-Ane-des-Chênes. Progrès économique, progrès scolaire, progrès culturel, progrès sportif, toujours de pair avec un intense progrès spirituel bien digne de paroissiens qui vivent, sous la direction de leurs Pères spirituels, au lieu préféré de la bonne sainte Anne au Manitoba.

Parlons des vocations

Le 25 mai dernier, sous le patronage des Chevaliers de Colomb, on tenait à Ste-Anne-des-Chênes un panel sur les vocations. Les Parents et Maîtres de Ste-Anne et les instituteurs de toutes les écoles secondaires des paroisses environnantes avaient été invités. En dépit du retard dans les semences et de la magnifique température qui auraient pu être une belle excuse de travailler dans les champs ou de se balader quelque part, de 150 à 200 personnes vinrent à la réunion.

Des représentants de chaque profession ou groupe de la société donnèrent un court exposé. A tout Seigneur tout honneur sans doute, car c'est le R. P. Maurice Dionne, C.Ss.R., curé, qui parla le premier, expliquant ce qu'est le sacerdoce et les problèmes qu'il implique. Il mentionna tout particulièrement que ce ne sont pas tant les vocations qui diminuent en nombre, que le fait que plus de vocations sont exigées pour répondre à la multitude de nouveaux problèmes que pose le monde moderne.

Le R. F. Bruns, S.M., surintendant des écoles de la division St-Boniface, représentait les Frères. Il expliqua pourquoi et comment les anxiétés et les incertitudes de la vie moderne, aussi bien que la préoccupation de la société actuelle de posséder les frivolités luxueuses d'aujourd'hui sont les grands responsables du manque actuel de vocations. Il réclama une propagande extrêmement active pour disperser les mauvaises idées qu'on nourrit envers la vocation des Frères, pour donner une image plus dynamique de ce qu'ils sont vraiment. Car, dit-il avec conviction et expérience, les Frères ne sont pas des religieux de seconde classe dans l'Eglise du bon Dieu, mais tout simplement ils envahissent le domaine très vaste de la sanctification et de l'apostolat selon un appel "distinct" du sacerdoce.

Soeur Hélène, supérieure des Soeurs de St-Joseph dans l'Ouest canadien et principale de l'école paroissiale de St-Eugène à St-Vital, parla de la nécessité de saisir à fond le caractère humain et féminin de la vie des religieuses. Car, dit-elle, les Soeurs sont appelées à une vie "complète" qui a pour base solide l'amour de Dieu et des humains. Mais elle aussi sent que le luxe de la vie moderne contribue à diminuer les réponses à la vocation, alors que Dieu pourtant sème Ses appels dans l'âme des jeunes filles aussi abondamment qu'auparavant.

M. Joseph Desrosiers, père de famille et instituteur de Ste-Anne-des-Chênes, étudia le problème des vocations sous les aspects qui concernent les parents et les instituteurs. Tout spécialement il réclama qu'on explique aux étudiants de façon plus dynamique, les bénéfices spirituels de la vocation sacerdotale et religieuse, pour celui qui accepte de s'y consacrer.

Mlle Céline Houle, institutrice et missionnaire laïque, mit en lumière le caractère superficiel de la vie moderne, caractère superficiel mais attrayant qui cache aux jeunes gars et filles les avantages profonds et extraordinaires du don de soi à Dieu.

M. Gilles Gagnon, enfin, à titre de représentant des étudiants d'école secondaire, vint mêler un peu d'humour au sérieux des exposés précédents. Il affirma par exemple que les Soeurs et les Frères et les Prêtres devraient être plus modernes dans leurs vêtements et des saints plus joyeux. N'est-il pas vrai qu'un saint triste est un triste saint? En tout cas, affirma-t-il, je crois que plus de jeunes gars et filles se sentiraient attirés vers la consécration à Dieu et aux humains dans le sacerdoce ou la vie religieuse si l'Eglise acceptait que Ses apôtres s'habillent de façon plus attrayante et adoptent un mode de vie plus à la page.

Après ces divers exposés, les membres du panel et les auditeurs s'engagèrent dans un dialogue très vivant et très enrichissant. Tous conclurent, à la fin de cette soirée, que la rencontre fut un succès et qu'elle ne peut que stimuler parents et étudiants à continuer de telles discussions ultérieurement et à en tirer un appel aux décisions concrètes.

Le docteur F. P. Doyle, président du panel, remercia chaleureusement les Chevaliers de Colomb et, tout spécialement, M. Jean Audette qui patronnaient cette soirée. Il remercia aussi les membres du panel au nom de l'auditoire, car les divers exposés avaient certainement exigé d'eux du temps et de l'effort. Il remercia enfin les participants qui étaient venus si nombreux de Ste-Anne-des-Chênes, La Broquerie, Lorette, Richer, Ste-Geneviève et Ross, démontrant ainsi leur sincère intérêt et leur désir de pouvoir un jour offrir des vocations à l'Eglise locale, diocésaine, universelle.

Ce compte rendu, bien imparfait, ne peut communiquer l'atmosphère de cette soirée qui se termina par un bon café et un succulent goûter. On n'avait qu'à écouter les conversations, les commentaires, les questions qui fusaient dans tous les petits groupes en cette fin de soirée pour découvrir que la semence était tombée en bonne terre. Puisse Dieu l'arroser et la faire germer!

Discussion à St-Norbert Sujet: le règlement no 16

ST-NORBERT — Le mardi 31 mai avait lieu à St-Norbert une assemblée très importante tenue sous les auspices de la commission scolaire de la rivière Seine. Le docteur F. P. Doyle présidait l'assemblée durant laquelle la centralisation de l'administration scolaire fut longuement discutée.

D'abord M. Léopold Labossière, directeur de l'administration du département de l'Instruction Publique, présenta le règlement no 16 expliquant les changements proposés.

Aspect positif

Puis M. René Deleurme, directeur de l'Institut Collégial de St-Norbert, et M. Georges Strang de l'exécutif de la MTS, exposèrent le côté positif de la question. Ils firent remarquer que l'administration actuelle des différentes petites écoles était très désorganisée, et que pour répondre aux besoins présents, il fallait une coopération très étroite entre tous les niveaux d'éducation dans la division.

Une administration divisionnaire pourrait offrir de nombreux services si nécessaires de nos jours tels que des conseillers spécialisés, des classes spéciales et même des écoles techniques centralisées au besoin. Ces services nécessaires mais dispendieux ne pourront jamais être offerts par une administration locale. De plus, les cours et les méthodes d'enseignement changent si rapidement qu'il est humainement impossible qu'un seul maître enseigne plus d'un grade. Donc le bien de l'élève demande que le changement se fasse.

Aspect négatif

Ensuite M. Gérard Rémillard, secrétaire-directeur de syndicat, et M. Pierre Laroche, fermier, homme d'affaires d'Otterburne, présentèrent l'aspect négatif du problème: à savoir que les enfants auront à voyager matin et soir de longues distances sans surveillance; qu'ils seront encore moins souvent à la maison où ils doivent apprendre non seulement ce qu'il y a dans les livres, mais aussi des principes chrétiens qui leur permettront de s'épanouir.

De plus l'élimination des écoles locales détruira le point de départ des activités sociales dans la communauté. Certains aussi interprètent la centralisation comme étant un plan où éventuellement le gouvernement prendrait le contrôle complet sur l'éducation des enfants; si ceci est le cas, il viendra un jour où les parents n'auront plus rien à dire sur l'éducation de leurs enfants.

Aspect économique

Puis M. Fernand Paquin, économiste du département de l'Agriculture, fit voir les implications économiques du problème. Toutes les conséquences économiques semblent impossibles à prévoir mais le coût d'éducation augmentera nécessairement. Il faut cependant comprendre que cette augmentation permettra d'offrir davantage à nos enfants. Cependant, le coût additionnel de transportation ne fera que remplacer l'absence de dépenses pour les petites écoles, surtout celles de moins de six classes, qui n'existeront plus.

Il y eut ensuite une période animée de discussion. Le tout se termina par un goûter.

La salle comble démontre que les problèmes concernant l'éducation intéressent un grand nombre de personnes. Tous auront bientôt à prendre une décision sur la centralisation de l'administration scolaire. Quelques-uns ont peut-être déjà opté pour le négatif ou le positif de la question. Quelle que soit leur position présente, tous doivent de nouveau étudier ce problème sous tous les aspects possibles.

Il faut se mettre à la place de tous les gens qui s'occupent de l'éducation, et surtout se mettre à la place de l'étudiant, de ses enfants, et alors décider du côté qui l'aidera à devenir un meilleur chrétien, un meilleur citoyen.





Une construction de 30 étages va s'élever bientôt à Winnipeg

Le Canadien Pacifique exploitera, à Winnipeg, un grand hôtel que l'on construira bientôt à l'"angle de la rue Main et de l'avenue du Portage, dans le cadre du plan d'urbanisme Richardson, qui sera mis à exécution dans cette ville.

Un communiqué du Canadien Pacifique et de la compagnie James Richardson & Sons déclare que les édifices qui occupent l'emplacement du futur hôtel seront démolis cette année. Le nouvel hôtel sera pourvu de nombreuses salles publiques pour la tenue d'assemblées et de congrès.

On sait que le Canadien Pacifique fait présentement construire deux hôtels au Canada. Ce sont le Château Lacombe, à Edmonton, et le Château Champlain, à Montréal.

Le projet Richardson comprend également un édifice à bureaux de 30 étages, des parcs de stationnement, une salle de spectacles, un immeuble abritant les bureaux de la Banque du Canada et une promenade entourée de boutiques.

L'édifice à bureaux qui s'élèvera au carrefour de la rue Main et de l'avenue du Portage sera le siège social de la compagnie James Richardson & Sons, qui est propriétaire des terrains de ce secteur. Les filiales de cette société y auront également leurs bureaux.

Les architectes du plan d'urbanisme sont Smith, Carter, Searle Associates, de Winnipeg, et Skidmore Owings et Merrill, de New York.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Ste-Agathe

Baptême

Le 5 avril: Marcel-Louis-Joseph, fils de M. et Mme David Lemoine, né le 31 mars. Parrain, M. Lucien Buisson, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Annette Buisson, sa cousine.

Fête des finissants

A l'Institut Collégial de Ste-Agathe, le vendredi 27 mai, c'était jour de fête pour les finissants: Marcella Bernardin, Claire Bilodeau, Gilbert Brémault, Rachel Carrière, Henriette Combot, André Courcelles, Irène Diatrich, Raymond Dorge, Rita Gratton, Mona Joyal, Claudette Meilleur, Léo Nolette, Susan Pelland, Denis Richard, Denise Ritchot et Monique Robert.

Les élèves de la 11e année organisèrent cette fête, bien que tout le personnel de l'institut participèrent au programme comprenant chants, musique et comédie. Une magicienne, qui paraissait des plus authentiques, vit dans une boule de cristal un avenir très prometteur pour les uns comme pour les autres.

Chaque finissant et finissante reçut une statuette représentant le sujet dans lequel il ou elle excellait. Un succulent goûter, bien apprécié par les curés d'Aubigny et de Ste-Agathe et les parents des finissants, couronna ces heures de détente et d'agrément.

Les finissants, aidés du numéro spécial d'"Agate", se rappelleront toujours de ce beau jour de fête.

Dans ce numéro du journal d'école, MM. les abbés Adélard Couture et Jean-Louis Caron, curés de Ste-Agathe et d'Aubigny, M. Lucien St-Vincent, principal, la Rév. Sr M.-René-des-Anges, M. Léo Robert, président du Conseil étudiant, félicitent les finissants, les encouragent, leur donnent des conseils pour de belles vies fructueuses dans les différentes voies que chacun choisira.

M. Raymond Dorge, président des finissants, y exprima la reconnaissance de sa classe envers tous ceux et celles qui ont aidé à leur éducation au cours de ces 12 années d'école, spécialement aux maîtres et maîtresses de cette dernière année si importante. M. Aimé Delaquis, avec l'aide des uns et des autres, fait ressortir dans une page spéciale la personnalité de chacun des finissants.

Les Rév. Srs Paul-de-l'Eucharistie et Marguerite-Yvonne, MM. Aimé Delaquis, Léon Dorge et Robert Tonn, ce dernier un co-disciple de la classe des années passées, en Thailand, ont signé à tour de rôle des entrefilets affectueux exprimant au groupe leur appréciation teintée de regrets tout en leur souhaitant une vie remplie de succès aux yeux de Dieu et des hommes.

Résultat du dynamisme de la 10e année, une chanson très originale avec un couplet sur chacun des finissants charme et divertit tous les élèves, surtout les finissants.

En hommage aux héros de l'année, une vingtaine d'institutions et de maisons d'affaires d'Aubigny et de Ste-Agathe commanditèrent ce numéro souvenir de l'Agate" dédié aux finissants de l'année scolaire 65-66. Ils se joignaient aux autres en formulant des souhaits aux finissants.

Va-et-vient

M. et Mme Paul Aubry partaient récemment pour Montréal afin d'assister au couronnement du cours de leur fille, Rita.

Prompt rétablissement à M. Armandeus Joyal, victime d'un fâcheux accident et patient à l'hôpital général de St-Boniface.

Mme Aimé Delaquis recevait chez elle, le dimanche 29 mai, un groupe de parents et amies à l'occasion d'un shower en l'honneur de Mlle Lorraine Mieller, fiancée de M. Guy Lemoine et qui deviendra son épouse au début de juillet.

Malades

Parfait rétablissement à M. Gérard Lemoine, qui se remet lentement d'une pneumonie à l'hôpital de Morris.

A ce même hôpital, Mlle Denise Girouard s'est fait enlever les amygdales récemment.

M. Joseph-Arthur Gratton, revenu à son domicile, est maintenant sur la bonne voie de la santé.

Première communion

Le dimanche 29 mai, jour de la Pentecôte, à la messe de 8 h. a.m., sept fillettes et treize garçonnets faisaient leur première communion, accompagnés de leurs parents. Ils étaient: Doris Alarie, Vera Bastiaanssen, Catherine Chovalier, Roseline Dorge, Suzanne Gratton, Michelle Lapointe, Nicole Robert, Denis Baudry, Rhéal Bilodeau, Germain Brémaud, Normand Brisson, Bernard Chartier, Jacques Courcelles, Briand Dorge, Daniel Lajeunesse, Marc Lapointe, Rosaire Lemoine, Gilles Rocan, Marc Sorin et Raymond Delorme.

Voyageurs

Le jeudi 26 mai, M. et Mme Maurice Lemoine partaient par train vers Ottawa pour assister à la cérémonie au cours de laquelle leur fils, Gabriel, reçut le degré de Docteur en médecine. Le samedi soir, ils assistaient à un grand banquet, au Château Laurier, en l'honneur des nouveaux médecins.

Le dimanche après-midi, de 2 h. à 5 h., au théâtre Capitol, avait lieu la remise des diplômes à plus de mille licenciés parmi lesquels une cinquantaine de docteurs en médecine.

M. et Mme Lemoine revenaient le 31 mai. Leur fils et son épouse arrivaient au Manitoba, en automobile, au début de cette semaine. Au cours de leur voyage, ils se sont arrêtés à Windsor, chez leurs cousins, M. le Dr et Mme Germain Roy; à Fort William, chez leurs oncle et tante, M. et Mme Joseph Beaupré, et chez des amis de différents endroits.

Le 11 juin au soir, à la salle des Vétérans, aura lieu une réception en l'honneur de M. le Dr et Mme Gabriel Lemoine. Bienvenue à tous les parents et amis. M. le docteur commencera son internat à l'hôpital général St-Boniface, le 15 de ce mois.

D'où viennent ces noms?

CANADA. Ce mot est d'origine indienne. Le terme iroquois **Canada** signifiait "rétrécissement, c'est obstrué". Jacques Cartier a recueilli ce nom en 1535. Primitivement, **Canada** ne désignait que le territoire situé le long du Saint-Laurent, entre la Grosse-Ile, à l'est de la cité de Québec, et la ville de Trois-Rivières à l'ouest. Ce n'est que progressivement que ce toponyme s'étendit à tout le pays.

QUEBEC. Nom d'une province et d'une cité canadiennes. Dans les dialectes algiques, **Québec** voulait dire "détroit". Les Hurons désignaient ce lieu Atontaré-guée, et ce terme avait la même signification que le précédent. Samuel de Champlain employa souvent **Québec** dans ses récits de voyages et sur ses cartes. Les autres formes employées par les chroniqueurs, au XVIIe siècle, furent **Kébek, Kébec, Québecq et Québeq.** Mais l'orthographe employée par Champlain dès 1603 s'imposa définitivement avant la fin du XVIIe siècle, comme le prouvent un nombre imposant de cartes et une foule de documents.

OTTAWA. C'est le nom de la capitale canadienne. **Ottawa** vient du terme cris **ottew**, qui veut dire "bouillir, endroit où l'eau est en ébullition", ce qui correspond à la topographie du lieu, car à cet endroit les vapeurs s'élèvent au-dessus des chutes de la rivière Ottawa. Les Canadiens français donnent à ces chutes le nom de **Chaudière.**

MONTREAL. Nom français d'origine et de signification incertaines. Les Indiens donnaient à la bourgade visitée par Jacques Cartier, en 1535, le nom d'Hochelaga, mot huron signifiant "barrage de castors". Ce n'est qu'en 1575 que le nom de Montréal fit officiellement son apparition. François de Belleforest, dans sa **Cosmographie universelle de tout le monde**, précise que laquelle ville les Chrestiens appelèrent Montréal". En 1535, Jacques Cartier avait attribué le nom de **mont Royal** à la colline qui surplombait Hochelaga, mais il est douteux, comme certains l'affirment, que ce nom soit à l'origine de **Montréal.** En effet, mon Royal n'a pas évolué depuis sa dénomination, c'est-à-dire qu'il ne s'est pas altéré en **mont Réal.** Le transfert du nom de **mont Royal** à la ville de Montréal est une hypothèse bien fragile. Il faut donc chercher ailleurs l'origine de **Montréal,** et Jacques Cartier nous en fournit peut-être la solution. Quelques gentilshommes accompagnèrent le découvreur malouin à Hochelaga, en 1535, dont Claude de Pontbryand, fils du seigneur de Montréal, dans le département du Gers, et échanson de Monseigneur le Dauphin. Il est donc possible que Montréal prit ce nom en souvenir de ce gentilhomme, même si les documents de l'époque n'en font aucune mention.

SAINT-LAURENT. Nom d'un fleuve et d'un golfe du Canada. Jacques Cartier attribua le nom de baie **Saint-Laurent** à un rentrant de côte du golfe qui portera le même vocable un siècle plus tard. Cartier nomma cette baie le 10 août 1535, jour de la fête de saint Laurent.

(Jean POIRIER, dans la revue mensuelle "VIE ET LANGAGE", éditée par Larousse.)

Le catalogue de l'édition au Canada français

Le catalogue de l'Edition canadienne-française, édité par le Conseil Supérieur du Livre avec le concours de l'Association des Editeurs Canadiens, de la Société des Editeurs Canadiens de manuels scolaires et la collaboration du Ministère des Affaires culturelles du Québec, paraîtra, cette année, le 1er septembre 1966, à l'occasion de la Foire de Francfort, en vue également de l'Expo 1967 et du Centenaire du Canada.

En plus des rubriques de 1965, le catalogue 1966 offrira un intérêt nouveau: la cote Dewey, travail qui sera effectué par la Centrale de catalogage de la Fédération des Collèges Classiques. Le nouveau catalogue deviendra ainsi un instrument de travail précieux, non seulement pour le grand public, mais aussi pour tous les bibliothécaires canadiens.

Tous les éditeurs et les auteurs intéressés à voir paraître les titres de leurs publications ou de leurs ouvrages dans ce nouveau catalogue sont priés de les faire parvenir aussitôt que possible, la date limite pour l'impression étant le 20 mai prochain. Prière d'adresser une fiche — en double — selon le modèle suivant:

Gérard Bessette, littérature, **L'Incubation**, roman, broché, 180 pages. Collection "Nouvelle prose" no 2. Librairie Déom, Montréal, 1965. $2.00;

A la responsable de l'édition, catalogue 1966, Mme Julia Richer, a/s des Editions Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, Qué.

La Finance rénove le Grand Trianon

VERSAILLES — Pour dix millions de dollars, la France a sauvé un trésor du XVIIème siècle et prépare pour les chefs d'Etat qui viendront lui rendre visite la résidence la plus raffinée et la plus luxueuse du monde.

Le Grand Trianon s'élève à un millier de pas du palais de Versailles que Louis XIV, le "Roi Soleil", avait fait construire pour fuir Paris trop turbulent, pour élever un monument à la gloire de son règne et pour loger la foule de ses courtisans. Le Grand Trianon était déjà destiné à cette époque à recevoir d'illustres étrangers. Napoléon Ier y reçut sa fiancée autrichienne, l'archiduchesse Marie-Louise, après avoir divorcé d'avec Josephine de Beauharnais.

Aujourd'hui, ce palais de marbre rose et de pierre blanche, oublié par le public en faveur du Petit Trianon où flotte le souvenir tragique de Marie-Antoinette, va revivre après un siècle et demi de négligence.

Les chefs d'Etat reçus par le général de Gaulle y retrouveront le mobilier que Napoléon y avait installé pour remplacer celui de Louis XIV dispersé ou détruit par la révolution de 1789.

L'électricité, fournie par une centrale électrique d'une puissance de 1,200 kw, court désormais dans les lustres magnifiques accrochés par l'empereur. Dans les salles de bains, des baignoires, retrouvées chez les antiquitaires, ont été réémaillées et équipées d'une robinetterie dorée avec pommes de commande en ivoire.

Le palais est doté de 350 prises téléphoniques dissimulées sous les boiseries Louis XIV, de 300 branchements de télévision, de milliers de prises électriques cachées par des trappes dans les plinthes trois fois centenaires. L'air conditionné y maintient une température douce, favorable au confort et à la préservation des chefs-d'oeuvre de la peinture des XVIIIème et XIXème siècles qui ornent les murs rénovés.

Vingt-huit chambres ont été préparées pour les chefs d'Etat étrangers et leur suite dans l'aile sud du palais, non loin de celle que le roi Louis Philippe, qui régna de 1830 à 1848, avait fait préparer pour la reine Victoria, qui ne vint jamais.

Pendant les visites officielles, le général de Gaulle résidera lui-même au palais où une chambre meublée pour lui d'un lit spécialement agrandi lui sera réservée.

Ordonné par le général de Gaulle et par son ministre de la Culture, André Malraux, le sauvetage du Grand Trianon est si réussi qu'il est déjà cité en exemple par les architectes et les muséologues du monde entier. Une mission japonaise est venue y étudier les méthodes qui lui permettraient de restaurer un palais du XVIIIème siècle.

N.-D.-de-Lourdes

Filles d'Isabelle

La belle saison apporte un renouveau de vigueur à notre cercle. A la réunion du 2 mai nous avons décidé qu'une initiation aurait lieu à la fin du mois. Plusieurs comités furent organisés et chacun se mit à l'oeuvre.

Des boîtes de linge usagé furent envoyées au "Children's Aid Society" et d'autres aux missions des Oblats.

Des livrets de billets, au profit du Petit Séminaire pour Indiens et Métis à Otterburne, ont été distribués. N'oublions pas de vendre ces billets et de remettre les livrets aussitôt vendus.

Le dimanche 22 mai avait lieu l'initiation de 19 nouveaux membres. Nous avons été honorées de la présence de la vice-régente d'Etat, Mme Audette; de la régente de Somerset, Mme Anita Poiron, ainsi que de plusieurs soeurs de Somerset.

Après la cérémonie, à 6 h. 30, un banquet délicieux fut servi aux invités et aux nouveaux membres accompagnés de leurs amis. Chants et jeux suivirent ces agapes fraternelles.

Merci à toutes celles qui se sont dévouées pour faire de cette journée une aussi belle réussite.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres. Nous sommes heureuses de vous avoir parmi nous!

La journée des Filles d'Isabelles est fixée au 29 juin. Que chacune se fasse un devoir d'assister à la messe et de prier pour ses soeurs!

A la réunion du 1er juin on décida des activités de l'été. Chères soeurs, comme vous voyez, le travail ne manque pas. A l'oeuvre donc! La main dans la main portons bien haut notre devise: Amitié, Unité, Charité.

La prochaine réunion se tiendra en septembre. Bonnes vacances!

La Rédactrice.

La production brute de l'Ontario s'est élevée l'an dernier à un chiffre sans précédent: $20,000,000,000, représentant plus de 40 pour cent de la production nationale brute de tous le pays, a révélé M. Stanley J. Randall, ministre ontarien de l'Economie et du Développement.



Sr M.-Thérèse meurt à N.-D.-de-Lourdes après plus d'un demi-siècle d'enseignement

N.-D.-DE-LOURDES — Le vendredi 27 mai, à 2 h. 30 p.m. [illegible] était âgée de 83 ans et neuf jours.

Léonie était née en France, dans le Département de la Lozère, à Albaret Ste-Marie, de Jean Bourrier et de Marie Vidal, le 18 mai 1883. Elle était l'aînée [illegible] quatre milles au nord [illegible]. Avec les Taillefer, les [illegible] furent les premiers colons de St-Lupicin. Léonie connut avec ses parents, ses frères et soeurs les difficultés des débuts [illegible] de [illegible] mais aussi la [illegible] famille bien [illegible].

Depuis son bas âge elle avait entretenu le désir de se donner totalement à Dieu. L'année de sa première communion coïncidait justement avec l'arrivée des Soeurs à Lourdes. On faisait sa communion à douze ans à cette époque et on s'y préparait par un mois de catéchisme. C'est alors qu'elle fit la connaissance des Soeurs des Cinq-Plaies; l'amitié entre les Soeurs et la jeune fille s'installa à demeure à partir de ce temps. Quatre ans plus tard, soit en 1899, elle entra comme postulante à Notre-Dame-de-Lourdes. Pour les Soeurs aussi, c'étaient les temps difficiles, et la jeune Léonie mit ses forces et ses ressources d'âme et de coeur au service de la jeune communauté. Elle fit profession le 21 décembre 1902 et fut nommée pour St-Claude, puis pour St-Léon. Elle resta presque quarante ans à ce dernier endroit. Elle se plaisait à dire qu'elle en connaissait tout le monde . . . des trois générations. Affectée surtout aux travaux de cuisine, de jardinage ou de buanderie, elle trouvait un grand délassement à garder les enfants, soit les pensionnaires ou les élèves qui dînaient à l'école les jours de classe. Elle avait une quantité d'histoires, sorte de romans-fleuves, qu'elle racontait avec une verve et un accent de sincérité qui déroutait même les plus incrédules. Elle était très bonne avec les enfants et était aimée d'eux.

Elle fut co-fondatrice à Haywood en 1941 et y demeura jusqu'à 1948. Ses autres obédiences furent St-Lupicin, St-Boniface et Notre-Dame-de-Lourdes. Trois des grandes joies de sa vie furent l'ordination du Père Jean Soulodre, fils de sa soeur, [illegible] Marie-Joseph Bergeron, fille de sa soeur, Rosalie, puis enfin l'ordination de son petit-neveu, M. l'abbé Roger Bazin, fils de sa nièce, Eloyse, dont elle avait pris soin avec amour lors du veuvage de son frère, Pierre Bourrier. Elle aimait beaucoup sa famille: frères, soeurs, nièces et neveux et disait souvent qu'elle ne resterait pas tran- [illegible] suis faite toute à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ". Elle y était fidèle et son dévouement et sa charité étaient proverbiaux.

Elle aimait beaucoup sa Congrégation religieuse et fut aimée d'elle. En ces cinq dernières années, alors qu'elle était frappée d'une maladie qui lui enlevait peu à peu l'usage de tous ses sens, ses infirmières la soignèrent avec un dévouement inaltérable. On disait qu'on ne pouvait en faire trop pour une personne qui s'était si totalement donnée à Dieu, à l'Institut et à ses oeuvres.

Elle repose à l'ombre des sapins près de Soeur Marie-Elisabeth Comte, une compagne et amie de la première heure; auprès de Soeur Marie-Rose, notre petite octogénaire québécoise qu'elle aimait beaucoup. Qu'elles reposent dans la paix du Christ en attendant la résurrection!

La levée du corps fut faite par l'abbé Pierre Gagné, curé, le dimanche 29 mai, à 4 h., en présence de la Communauté, de beaucoup de parents et d'amis. On récita des prières à l'église paroissiale jusqu'à 9 h. du soir.

Le service funèbre eut lieu à 10 h. 30 le lundi 30 mai. Le R. P. Jean Soulodre, O.M.I., curé du Sacré-Coeur à Winnipeg, chanta la messe. Il était assisté de MM. les abbés Roger Bazin, supérieur du Petit Séminaire St-Jean à Otterburne, et Pierre Gagné comme diacre et sous-diacre.

La chorale de Notre-Dame-de-Lourdes exécuta les chants des obsèques. Mme G. Badiou touchait l'orgue. Les porteurs étaient des neveux de Soeur Marie-Thérèse: Adrien et Jean Bourrier, Léon Brunel, André Chabidon, Marc Bourrier, et Marcien Bergeron.

Outre la Communauté des Chanoinesses des Cinq-Plaies, Soeur Marie-Thérèse laisse dans le deuil ses frères et soeurs et leurs époux ou [illegible], M. et Mme Hyppolite Bourrier, M. et Mme Jules Bourrier, Mme Ernestine Bourrier, M. et Mme [illegible]

Un [illegible] parents et amis fut servi après le service.

Remerciements

La Communauté et les parents désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie par des offrandes de messe ou des gestes de cour- [illegible] et sur leurs familles les bénédictions du Seigneur.

Ste-Amélie

Ça et là

Félicitations à M. Fred Pinette, gagnant du 2e bingo de réclame, organisé par le club athlétique.

M. Gilbert Vandenbosch, de Winnipeg, s'arrêta chez ses parents durant la semaine du 1er juin.

M. et Mme Maurice Soucy et leurs enfants, de Dryden, Ont., ont passé quelques jours chez M. et Mme Ludger Soucy, durant la fin de semaine du 27 mai. Ils partirent pour William's Lake, C.-B., le 30 mai, où M. M. Soucy doit travailler. Tous leur souhaitent bonne chance!

M. l'abbé A. Gervais, curé, et cinq membres de la Ligue des Femmes Catholiques, Mmes Berthe Denis, Alice Pinette, Mary Leperre, Lucille Gagnon et Agnès Vandenbosch se sont rendus à Winnipeg le dimanche 29 mai, pour assister aux congrès annuelle de la Ligue.

M. l'abbé Gervais, accompagnés du R. P. J. Alarie, de Ste-Rose, et trois Chevaliers de l'autel, Denis Pinette, René Gagnon et Gérard Corbel, se sont rendus à Winnipeg le mercredi 1er juin pour assister à la cérémonie d'ordination qui avait lieu le mercredi soir.

M. et Mme K. Butterfield et leurs enfants rendaient visite à leurs parents le dimanche 5 juin.

M. Yves Callerec, de Cold Lake, Alta, passa la fin de semaine du 2 juin avec son épouse, Denise, et leurs enfants qui demeurent chez leur mère et grand-mère, Mme Ed. Denis.

M. et Mme Myles Morley, de Cayer, rendaient visite à M. et Mme Jules Leperre, le samedi 4 juin. Robert Leperre est retourné avec eux pour revenir le 5 juin.

M. et Mme Adélard Verhaeghe et leurs fillettes, de St-Boniface, passèrent la fin de semaine du 4 juin chez M. et Mme J. Vandenbosch.

M. et Mme Joe Verhaeghe et leurs fils, Bruce, de Saskatchewan, ont rendu visite à M. et Mme Geo. Verhaeghe samedi et dimanche derniers.

Les jeunes Robert Leperre, Eric Stomp et Danny Denip, élèves des 7e et 8e années à l'école de Ste-Rose, se rendaient à Winnipeg le vendredi 3 juin par autobus spécial, pour une journée éducative.

Sincères condoléances à MM. et Mmes Larris Finney et René Maguet, à l'occasion du décès de Mme G. Finney, survenu le lundi 30 mai. Les funérailles eurent lieu le vendredi 3 juin. Un bon nombre de paroissiens de Ste-Amélie, se rendirent au service à Reykavik.

L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu à l'école St-Vincent de Paul le jeudi 2 juin à 8 h. p.m. Elle débuta par la prière suivie d'un mot de bienvenue au directeur et aux 10 membres présents par la présidente.

Il y eut lecture de la correspondance dont une carte de remerciement de M. l'abbé Charles Vachon et du R. P. Bazckowsky, de Dauphin. Il y eut ensuite présentation du rapport de la trésorière et des différents comités. On rapporta que 22 membres avaient payé leur cotisation.

La trésorière proposa que les dépenses encourues par la déléguée, Mme B. Denis, et M. le curé qui se rendirent au congrès annuel soit défrayées par la Ligue. Il fut proposé par le comité d'Action Sociale que la Ligue fasse venir des manuels qui aideraient à diriger un cercle d'étude; proposé par Mme [illegible] réunion de la Ligue soit tenue à Makinak; proposé qu'on fête le 25e anniversaire de l'arrivée des religieuses cette année. Mme Mary Leperre donna un rapport du congrès et M. le curé Gervais suggéra au comité spirituel de lire un passage de la bible aux réunions, et au comité d'éducation de lire un article du manuel de la Ligue. Il donna sa bénédiction qui fut suivie des prières de la Ligue et du cantique à Notre-Dame du Bon Conseil.

Mme Leperre proposa l'assemblée close.

Mme Georgette Verhaeghe fut gagnante du prix d'hôtesse donné par Mme R. Mason. Un goûter fut servi.

A l'unanimité . . .

(Suite de la première page)

Dialogue religieux

A noter que le Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs patronne aussi à Winnipeg d'autres groupements et d'autres colloques, par exemple un groupe d'hommes d'église et de laïcs de diverses dénominations qui discutent dans une véritable atmosphère d'occuménisme.

C'est ainsi qu'un séminaire de représentants, clercs et laïcs, des principaux groupes religieux de la région de Winnipeg, sous la présidence de M. Frazer Earle, aura lieu à l'hôtel Fort Garry le mercredi 29 juin prochain. Me Charles Huband y parlera à la fin de la soirée de "Religion et Ecoles". Pendant l'année, au cours de réunions précédentes, on a discuté longuement ces graves questions: rôle de la religion dans les écoles, relations entre écoles paroissiales et privées et écoles publiques, possibilités de coopération entre ces deux sortes d'écoles manitobaines, etc.

• • •

M. le Rédacteur,

Vous trouverez ci-inclus un échantillon de l'article paru dans votre journal "Free Press" du 4 juin, page 57, et intitulé "Anglo-Manitobans not aware of others. M. R." Cet article est complètement inexact dans son rapport d'un exposé que j'ai présenté le 3 juin 1966 à un séminaire sur le Multiculturalisme, sous les auspices du Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs. L'article affirme, "He stressed that constitutional biculturalism was guaranteed French Canadians" — et encore "The province should reestablish biculturalism." Ces deux affirmations qui m'ont été attribuées sont contraires aux faits.

De plus, l'article donne l'impression que les conclusions du Sénateur Yusyk et de moi-même diffèrent complètement l'une de l'autre. Ceci est encore faux, car tous deux nous reconnaissons officiellement le bilinguisme au Manitoba tout comme au Canada, en plus de reconnaître le fait du multiculturalisme au Manitoba et au Canada. Les membres du séminaire représentant diverses cultures acceptèrent à l'unanimité le bilinguisme et le multiculturalisme à la fin de la session. Tout l'esprit du séminaire est perdu dans votre article. Le séminaire avait été l'occasion d'un réel progrès vers la compréhension de tous les partis et assumait une formule complètement neuve et acceptable pour le Manitoba et le Canada.

Ci-inclus vous trouverez le texte complet de ma conférence qui, je crois, démontre assez clairement mon opinion sur ce sujet. Référez-vous tout particulièrement aux sections soulignées en rouge des pages 8, 9, 10 et 11.

Je vous remercie, M. le Rédacteur pour votre considération et espère que vous reconnaîtrez ce qui semble être une décision acceptable et très importante concernant ce sujet délicat.

Respectueusement vôtre,

Dr J.-P. DOYLE,

Ste-Anne-des-Chênes, Man.

NDLR — Le docteur Doyle nous a envoyé pour publication une copie de sa lettre au rédacteur de Free Press. On peut lire ailleurs dans notre journal un compte rendu de ce séminaire dont il est fait mention dans cette lettre. La semaine prochaine nous donnerons un résumé très substantiel du discours du docteur Doyle et, plus tard, des deux autres discours du sénateur Paul Yuzyk et du député fédéral Bud Sherman.

Il en a coûté $48,093 à la Société Radio-Canada pour envoyer au Vietnam cinq équipes qui y ont tourné des films pour des émissions de nouvelles ou d'affaires publiques à la télévision d'Etat.

Dans sa réponse à une question écrite de M. T. C. Douglas, chef néo-démocrate, Mlle Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat, signale que ces équipes se sont rendues au Vietnam en février, en mars, en août, en septembre et en décembre derniers.

MOSCOU — Soixante-quinze mille voitures particulières sont actuellement enregistrées à Moscou. Il y en aura un million dans 15 ans, annonce Moscou-Soir.

Mais il n'y a que 12 stations de services dont les installations techniques sont démodées, la qualité des réparations laisse à désirer, et, comme il se doit, les stations se trouvent toutes à la périphérie de la ville.

Réminiscences de Pentecôte 1966

Pendant deux journées radieuses de soleil, la porte du sanctuaire s'ouvrait avec joie pour son nouveau prêtre, Padre Octavio Casaverde. En cette occasion, les quatre coins cardinaux étaient représentés parmi les célébrants. Manifestation répétée de l'oecuménisme en progrès. Que je fusse témoin de cette cérémonie merveilleuse restera pour moi un heureux souvenir. Je n'ai rien vu, mais mon coeur et mes oreilles n'ont pas perdu une minute ni un détail de la cérémonie superbe.

C'est dans cette même basilique de ma cité natale que je reçus de Mgr Dugas la grâce du baptême, chez elle encore je fis ma première communion (Mgr Jubinville) et des mains de Mgr Béliveau, de regrettée mémoire, je fus confirmée. Et plus tard, devant cet autel, mon mariage fut aussi béni. C'était mon église... où enfant ma mère préparait avec nous nos confessions, où étudiante je participais aux cérémonies ordinaires de notre religion paroissiale, toute une vie passe devant les yeux. Je revois mon père en chapeau de "castor" et en redingote, me conduisant à l'autel. Ils ne sont plus, ces bons parents. C'est dans leur église cependant que la vie continue...

Le décor et la liturgie ont subi de grands changements. Les années ont changé aussi les coutumes et le monde entier.

Aujourd'hui c'est une ordination d'un ami très cher, un jeune prêtre de l'étranger qui emprunta notre pays pour quatre ans d'entraînement à son sacerdoce nouveau. En approchant du centenaire canadien, on pense à toute cette histoire qui s'est déroulée dans le même cadre local. Les tombes des anciens se sont refermées comme les souvenirs. C'est le siècle du sang nouveau et de la continuation progressive.

Voici que la procession se déroule, triomphale, pour franchir le sanctuaire. Ici les langues s'entremêleront dans la prière. Comme le bon Dieu doit être content tout de même!

Les hommes sont encore bons, puisque Dieu leur inspire de se donner à Lui généreusement et tout pour Lui.

La mitre de l'évêque espagnol brille, me dit-on, dans la clarté du jour et des feux soudains des appareils photographiques qui veulent conserver vivants pour la famille lointaine le souvenir de l'ordination. Comme elle est belle, notre religion!

Le fils "choisi" du jour s'avance vers l'autel. "Introibo ad altare Dei!"

Par la délicatesse des jeunes demoiselles Lagassé, famille canadienne adoptive du jubilaire, je suis au premier banc pour ne pas perdre les sons. Mon coeur est bien ému, car ce tout jeune homme n'est pas pour moi un étranger. Jeté sur ma route combien de mois, il m'a visitée dans mes longs mois d'hospitalisation, cette année. Ce jeune homme pourrait bien être mon fils. Il est de l'âge de mes propres enfants. On en fera dans quelques minutes un prêtre pour l'éternité. Un bon prêtre c'est bien, un très bon prêtre c'est encore mieux, mais un saint prêtre c'est une majorité.

Je prie la Madone entre les bribes vocales liturgiques. Le rosaire c'est la prière des aveugles.

Je pense au jubilaire et aux nombreuses occasions, durant son diaconat si pieux, où il allait porter l'Eucharistie aux vieillards de l'hôpital Taché. Dieu voulait sans doute lui donner cette expérience de travailler avec amour avec les patients du soleil couchant, pour lui faire apprécier les valeurs de la vie et lui faire doubler l'ardeur de l'aurore de son ministère prochain.

Talentueux, honnête, si simple et sympathique, on ne pourra oublier Padrecito Casaverde. Il s'est faufiler parmi nous comme un frère.

Soulevé des montagnes lointaines, il a emprunté notre pays qui lui a donné les avantages de la préparation au sacerdoce. Il a mérité ce privilège, et son talent et son succès nous en ont fourni la preuve.

La cérémonie se poursuit verbablement.

Les supérieurs ecclésiastiques entourent le jeune prêtre. Les institutions religieuses et les amis sont là aussi en grand nombre. Lui reçoit les onctions et le baiser de paix.

Quelle belle musique, et comme c'est touchant d'entendre ces cantiques de son pays chantés par un groupe latino-américain!

Son Exc. Mgr Alcides Mendoza de Castro parle de son bonheur. Son premier prêtre dans huit ans. Un prêtre qui, dans son coin natal, ira porter le Christ où il n'y a pas eu de prêtres pendant quarante ans. Il se réjouit de venir bénir son fils spirituel. Il le devancera de quelques jours pour se rendre au pays péruvien.

Que le Seigneur est bon! que son joug est aimable!

La foule se presse à la table de la Cène pour recevoir le corps du Christ, de la nouvelle patène. Le Ciel enchanté écoute les louanges personnelles du Padre à Jésus-Hostie. C'est une nouvelle multiplication des pains, et on croit aussi que la grâce du sacerdoce sera aussi multipliée. Seigneur, protégez et soutenez vos prêtres.

Je forme des voeux d'occasion. Je demande au ciel, pour le prêtre à l'autel qui reçoit ses nouveaux pouvoirs, la constance, le courage et l'humilité profonde qui illumine la vie.

Le Sacrifice de la messe achève. La belle musique se poursuit. Tout le monde forme le choeur. C'est majestueux!

Sa messe à lui sera pour demain, dans une petite église de la campagne manitobaine, à St-Adolphe. La Madone s'attendrit. Elle qui aima les Latins si particulièrement que, en France, elle se servit du patois Basque pour parler à Bernadette et qui, au Portugal, s'adressa à Fatima dans la langue de ce pays. Que la Madone du clergé, Notre-Dame des Blés et des Neiges accompagne son fils toujours et partout!

Je pense aussi spécialement au ju[illegible] et à sa maman de [illegible] terre. Comme ce doit être une brave femme pour obtenir cette grâce d'aujourd'hui! Elle est si loin là-haut dans les montagnes péruviennes. Elle attend! Qua[illegible] passés dans cet[illegible] prêtre. Et Dieu, soudain, et par un désir exprimé verbablement par le papa du petit prêtre... Le Seigneur lui accorde ce don et jette dans le coeur du jeune homme le mystérieux désir de se donner et de devenir l'homme de Dieu. Loin de son pays il fait son apprentissage. C'est pénible, comme l'est d'ailleurs toute vie de valeur. Pour vivre en pleine mesure, il faut avoir souffert. Cela fait du bien. Ça purifie, ça prépare et ça préserve aussi.

Padre Octavio n'est pas de la terre. C'est comme s'il y était inconscient, tellement il rayonne le bonheur de son sacerdoce. Il nous bénit. Il embrasse ses amis. Il prie de toute son âme.

Le lendemain, à sa première messe dans la petite paroisse adoptive de St-Adolphe, il est entouré de prélats, du clergé nombreux, de ses confrères séminaristes qui font les frais du chant, et d'un groupe de ses compatriotes qui doucement chantent les cantiques espagnols de son pays.

Un petit enfant fait sa première communion. Il est accompagné de sa petite soeur. A ce moment, dans la nef, un petit bébé pleure. Une voix douce de jeune fille chante un solo "eucharistique". La foule fervente participe aux chants et aux prières, et tous vont recevoir de la main de leur petit Abbé "el Pan de la Vida". Que c'est beau notre religion, et que de consolations elle nous apporte!

La messe terminée, une salle se remplit pour assurer les félicitations et la participation à la joie de tous à la fraternité voulue de l'occasion. En quatre ans... que d'amis s'est fait le jeune Espagnol! Il y a des discours, des chants de la joie sainte.

Et c'est l'adieu, car la raison de ce sacerdoce est bien définitive. Il retourne au pays, baptiser, confesser, secourir les pauvres de sa patrie. Il est devenu un porte-Dieu. Vayas Con Dios Padre.

Manie TOBIE.

Petits poids

Selon l'agence Reuter, la Chine possède une balance tellement précise qu'elle peut enregistrer le poids d'un point marqué au crayon sur une feuille de papier. Ainsi, l'agence Chine-Nouvelle a fait savoir qu'un point pesait 0.0015 milligrammes. On a même pu peser la chaleur d'un toucher de la main sur la feuille: 0.002 milligrammes.

Auto-défense

Une défectuosité électrique a mis le feu à une maison de Cambridge, Grande-Bretagne, récemment. Mais le court-circuit — qui en premier avait fait fondre une conduite de gaz, pour allumer l'incendie — fit également fondre une conduite d'eau qui éteignit le feu.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre numéro du 2 juin, j'ai lu la lettre de Madame Dubé.

Je suis d'accord avec elle pour les compliments à adresser à Christian Leroy et aux organisateurs de boîtes à chansons, mais je ne partage pas son point de vue sur les go-go girls.

Gracieux? Oh; certes pas.

Contorsions de négresses au fond de la brousse? Oui, peut-être.

Mais le charleston de nos grands-mères n'était pas plus gracieux, et le revoilà à la mode.

Le béguine et la rumba de nos vingt ans, le twist de nos jeunes frères étaient des danses "osées" et guère remplies d'élégance.

Les go-go girls du 14 mai n'ont fait qu'exécuter en solo ou en duo, comme vous voudrez, ce que toutes les filles dansent présentement durant leurs soirées dansantes.

Et sur le plan moral, j'ajouterai avec un grand auteur religieux qu'"un saint triste est un triste saint", et que David n'a rien trouvé de mieux pour manifester sa joie et ses remerciements à Dieu que de se livrer, nu, à des contorsions du genre devant l'arche d'alliance. C'est écrit en toutes lettres dans la Bible. Aussi, pourquoi la Sainte Vierge s'offusquerait-elle de voir ses enfants s'amuser sans les arrière-pensées qu'on veut bien leur prêter?

Alors, pourquoi ne pas voir dans ces danses un exutoire au trop plein d'énergie de nos jeunes. Et puis, lorsque Elvis Presley faisait fureur il y a dix ans, je m'inquiétais de voir mes filles en adoration devant ce que j'appelais "un pantin disloqué". Un ami m'a dit: "Cessez donc de vous inquiéter, c'est comme la rougeole, une maladie infantile; nos enfants doivent l'attraper pour être ensuite immunisés... et adultes". Et combien cela est vrai.

Dans un an ou deux, nous les verrons rire de ces contorsions qui auront été remplacées par une autre mode.

Fréquentant pas mal de jeunes, je les trouve plus réfléchis, plus posés (intérieurement, sinon extérieurement), en un mot plus mûrs et responsables que la génération précédente, et n'est-ce pas en définitive ce qui compte?

Une maman de jeunes, pas go-go, mais pas renfrognée non plus.

Mme Jeanne PARENTY,

Otterburne, Man.

Mue nucléaire

Moins de deux pour cent des atomes qui se trouvaient dans votre organisme l'an dernier se trouvent encore dans votre corps. L'humain est en perpétuelle transformation.

Chinoiserie

Un candidat aux élections municipales de Lincoln, en Angleterre, a signé son bulletin d'inscription en chinois. Il s'agit du propriétaire d'un restaurant chinois, et les partisans qui l'appuient forment le personnel de sa cuisine. Vive les "egg lo".

Municipalité rurale de Taché

District Scolaire Consolidé de Lorette no 2442

Avis est par les présentes donné qu'un règlement, no 2/66, du District Scolaire Consolidé de Lorette, no 2442, sera soumis au vote des électeurs résidants dudit District Scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement est d'autoriser le District Scolaire de Lorette, no 2442, à emprunter la somme de trois cent quatre-vingt-seize mille (396,000.00) dollars par l'émission et la vente de débentures dans le but de construire une nouvelle école élémentaire de 24 classes comprenant 13 classes académiques, 2 classes pour les sous-doués, 1 classe pour jardin d'enfants, 1 pièce de 2 classes pour usages divers et un auditorium de 6 classes.

Les débentures seront rédigées à Lorette, Manitoba, et seront datées du premier jour de décembre, A.D. 1966, et seront payables au Porteur, à la Banque Canadienne Nationale, St-Boniface 6, Manitoba, ou au bureau principal de ladite banque à l'une ou l'autre des villes de Winnipeg, Toronto ou Montréal, Canada, au choix du détenteur. Les débentures seront ainsi rédigées pour que la somme empruntée soit repayable en vingt versements égaux annuels consécutifs de $36,656.41 chacun, y compris le capital et l'intérêt de 6¾ pour cent par an, payable annuellement le premier jour de décembre de chacune des années 1967 à 1986, les deux inclusivement.

La prise du vote des électeurs dûment qualifiés à voter pour et contre ledit règlement se fera le jeudi 23 juin 1966, à partir de 8 heures dans la matinée jusqu'à 8 heures du soir, du même jour, aux bureaux municipaux de la Municipalité Rurale de Taché dans le village de Lorette.

Le préfet de la municipalité sera présent aux bureaux municipaux de la municipalité dans le village de Lorette, le mercredi 22 juin 1966, à 1 heure de l'après-midi, et, si demandé, nommera deux témoins qui représenteront, aux bureaux de votation et au comptage final des votes, les personnes intéressées au règlement et en faveur, et un nombre égal, représentant les personnes intéressées au règlement et contre.

Le vendredi 24 juin 1966, à 10 heures de la matinée, le secrétaire-trésorier de la municipalité sera présent aux bureaux municipaux dans le village de Lorette pour faire le comptage final des votes pour et contre ledit règlement no 2/66.

Une copie du règlement est gardée dans les classeurs du bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité et pourra être vérifiée pendant les heures de bureau jusqu'au jour de la prise du vote ci-dessus mentionné.

Daté à Lorette, Manitoba, ce 25e jour de mai, A.D. 1966.

E.-J. Laurin,
Secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Taché.

Les quarante-quatre finissants du Collège St-Joseph d'Otterburne



Louis Desrosiers (Ste-Anne): Grand garçon, blond, frisé, sérieux, Louis s'entend bien avec les sciences, Physique et Chimie. C'est ce qu'il aime le mieux, et l'Université lui offre cette chance. Desrosiers en pleine nature, alors... faculté d'Agriculture.

Jules Turenne (St-Boniface): Droit comme un piquet, fier comme un paon, il déambule lentement, excepté à la course à relais. Tout ça n'a pourtant rien à voir avec l'art dentaire.

Raymond Beaudry (Elie): Au point de vue sports, Raymond est bien fort. Si on compare son avenir avec ses sauts en longueur, on peut facilement prédire que le service social aura un travailleur.

Léon Nadeau (La Broquerie): Le commerce fait rencontrer bien des gens. Il faudra, Léon, adoucir ton tempérament pour garder la clientèle. Autrement, adieu l'argent. Si jamais tu deviens tout miel, tu verras le changement.

Pierre Beaudoin (Otterburne): Ancien professeur, maintenant étudiant, Pierre a exploré les deux côtés de la clôture. Il a donc fait son choix consciemment. Chez les C.S.V., il entrevoit une ouverture pour exercer son zèle envers son prochain, tout en répondant à l'appel divin.

Paul Gilmore (Letellier): Champion compteur divisionnaire au hockey, Paul préfère de beaucoup l'anglais. Il a passé quatre années ici à se préparer pour la vie. Mais, pour lui, ce n'est pas suffisant, son B.A. il espère, et en français pourtant.

Roger Bouvier (St-Georges): Notre cher Roger n'est pas décidé. Peut-être qu'avec son zèle pour la lecture il sera un écrivain dans le futur. Si nous étions dans le même cas, nous non plus ne le dirions.

Roger Baril (St-Jean-Baptiste): Roger aime la physique, c'est la science des phénomènes naturels. La terre réclame son aide pratique et ses soins paternels. Il sera donc agronome, notre gentilhomme.

Roland Laurin (Richer): Roland comprend bien ses professeurs, et s'il a trouvé le temps long ici, c'est qu'il a tellement hâte d'être un des leurs. L'enseignement, ce doit être un paradis. En dehors de la province cependant. Pourquoi, mon enfant?

Gilbert Ayotte (St-Jean-Baptiste): Gilbert Ayotte, c'est Davis qu'il s'appelle. La farce n'est pas nouvelle; quand on a vu une de ses grimaces, impossible d'oublier sa face. Sérieux de nature, je le vois bien en Agriculture.

Gilbert Desrosiers (Ste-Anne): Ce jeune type, en réalité, ne manque pas de vanité. Si jamais un miroir est usé, c'est lui qui l'aura causé. Il a l'intention de devenir pharmacien, c'est différent, c'est bien.

Paul Chéramy (St-Boniface): Paul trouve dans la poésie, la composition, la chanson, un dérivatif aux jours sombres. C'est à l'Institut de Technologie, voyons, que l'électronique dissipera les ombres. N'est-ce pas, cher ami? Allons, dis oui.

Raymond Clément (Aubigny): La tête plongée dans ses mots, Raymond polit et repolit son esprit. Plusieurs aimeraient être dans ses bottes pendant les examens devant leur copie. Raymond n'a pas trouvé de meilleure place que le Grand Séminaire de St-Boniface.

Stanley Fontaine (Fort Alexandre): Behold, before your eyes now stands the one whom every one understands: quiet, reserved, and intelligent, but never missing the Lit class merriment. Being a priest is quite a task, but, seeing his character, what more can Rome ask!

Paul Graveline (Letellier): Quand on a de grandes jambes alertes et des bras en proportion, on peut songer, oui certes, au hockey comme profession. C'est dans cette branche que Paul a brillé durant les cinq dernières années.

Marcel Fraser (Somerset): Seulement gêné devant les demoiselles, c'est la manière dont on parle de Marcel. Depuis trois ans il a quitté Somerset pour venir ici, c'est dommage qu'il faut lui dire au revoir aujourd'hui. Au Collège de St-Boniface pour un B.A., pour lui, l'avenir, c'est cela.

Gilles Desrosiers (Ste-Anne): Que le français soit son sujet favori, j'en suis énormément réjoui. Mais peut-être est-ce parce que Gilles trouve la lecture des revues moins difficile. Radio et télévision, à l'Institut de Technologie, on espère qu'il y deviendra un génie.

Philippe Beaulieu (St-Boniface): Philippe a toujours quelque chose à vous demander et trouve souvent le moyen de vous l'extraire. Tous ses tours savamment étudiés lui faciliteront l'étude de l'art dentaire. Sans douleur il extraira vos dents, ça fera changement.

Denis Lavoie (St-Boniface): Les taquineries sont une forme de l'amitié. Quel grand ami j'ai donc en Denis! On se comprend bien entre génies, et encore plus entre C.S.V. Le noviciat de Chicago l'attend tout de go.

Marcel Maser (Dufresne): Many questions arise in Lit, most of which are sprinkled with wit. Our beloved presiding Marcel is usually the one with a backfiring farce. The faculty of Agriculture awaits him in the future.

Gilbert D'Auteuil (Isle-de-Chênes): Trouvez-vous que ce jeune homme a un bel air? Il a tellement de bonnes raisons: baseball, musique, Relève, c'est clair, le tiennent actif en toutes saisons. Pour ce qui est de son avenir, les Sciences devraient suffire.

Maurice Fortier (St-Boniface): Chef de journal, président Maurice cumule d'importantes fonctions. Choisi comme acteur au dernier moment, il en fait pâlir par ses actions. Pour entreprendre un B.A., quel potentiel! Un travail plus constant serait plus rationnel.

Gérald Valois (St-Pierre): Comme au fameux rodéo national, Gérald prit trois rubans aux olympiques régionales. Conscient de tout ce qui est mal, ses études en pharmacie ne seront pas banales. En route pour la grande ville, tu l'auras dans le mille.

Denis Bazin (St-Claude): Buzz, Buzz, qu'est-ce que c'est? Une mouche... non, c'est Denis. Dans toutes choses il a de l'intérêt, surtout dans le démontage des lits. Ce jeune homme a besoin d'encouragement, car il se lance dans l'enseignement.

René Asselin (St-Boniface): Le rôle de médecin dans les "dix petits nègres" a dû éclairer René sur sa vocation. Je pense comme vous qu'il est un peu maigre, mais il est plein de vie et de détermination. Il sera médecin, n'est-ce pas bien?

Conrad Marion (Dufrost): Conrad n'aime pas les risques, il veut le succès et il l'aura, comme pour son record au lancer du disque. Toujours plus loin, n'est-ce pas? Ce "toujours plus loin", pour le moment, c'est le Collège St-Paul assurément. En Sciences, bien entendu, puisqu'elles lui plaisent le plus.

Gregory Warbanski (East Kildonan): Some people love swimming pools, some simply like a pool table, our Greg who never roams with fools prefers the tables, and proves himself capable. His ambition in engineering, for him we will be cheering.

René Robidoux (St-Pierre): Dans les petits pots, les bons onguents, René nous désarme par son sourire. Regardez-le, n'est-ce pas choquant? Je n'ai même plus rien à dire. Ah! oui, il veut poursuivre son cours en Sciences, à l'Université. Bonjour!

Denis Empson (Lloydminster, Alberta): Who is this, that from every other student differs? Yes, yes, it's one of Alberta's heiffers. His first name is, as we all know, Denis, but unfortunately his last is not Menace. His future lies in electricity, and guess where, in our well known city?

Guy Sabourin (St-Jean-Baptiste): Hey Bear! C'est l'expression que Guy cria hier, crie aujourd'hui, criera demain. Toujours on le voit qui rit. Pourquoi? On ne le saura jamais, je crains. Dessin commercial, tiens, c'est pas mal.

Germain Simard (Ste-Anne): Relève la tête, Germain, il ne faut pas craindre dans la vie, tu réussiras c'est certain, si tu le veux vraiment, mon ami. Le B.A. est un idéal qui devient de plus en plus général.

Marcel Lamoureux (Transcona): Ce grand garçon qui semble si timide s'emporte quelquefois, et c'est curieux, car la nature a horreur du vide et lui aussi, c'est tant mieux. Marcel est très chic quand il le veut. Il a choisi le génie mécanique. Bonne chance, mon vieux.

Guy Douville (St-Boniface): Déterminé, intellectuel et cultivé, c'est ça notre cher portier. D'argumenter jamais il ne cesse, c'est pour ça qu'en informations il engraisse. Pour lui, c'est l'électronique à Toronto, mais avant, en août, quelque chose de plus beau.

René Lussier (Ste-Elisabeth): Voyons donc, où est-il? Ah! oui, le voilà. Des fois, c'est très difficile de savoir s'il est là ou s'il n'y est pas. L'Agriculture est son intérêt, je suis sûr qu'il aura du succès.

Robert Bérard (Ste-Elisabeth): Six années au Collège il a passé, six années qui ne furent pas toujours roses. Cependant elles ne l'ont pas découragé dans son goût de réaliser de grandes choses, Grand Séminaire, l'an prochain. Que pensez-vous de ce choix? Hein!

Horace Dansereau (Letellier): Parle à droite, parle à gauche, et puis en arrière, et puis en avant, ce n'est pas lui qui a la langue dans sa poche. Il serait utile au gouvernement. Encore au début de son instruction, les deux premières lettres B.A. font son ambition.

Gérald Turenne (St-Boniface): Quand Gérald passe en quelque part, on le sait. Dans la pièce, il s'est fait remarquer. Est-ce qu'en classe, ça étudie si mal qu'il doit le faire dans la grande salle? Sa devise doit être toujours plus haut. Et pour faire comme les héros, l'aviation l'attire, comme c'est beau! Mais en fait d'avion, en faudra un gros.

Lloyd Beaudry (Windsor Park): Windsor Park's proudness has not been void since, four years previous, College has received Lloyd. Though he has gone through difficulties, he still has great possibilities. Electronics he desires for career, he'll get there, never fear.

Jean Gaudry (St-Boniface): Une guitare, une chanson, une fille, trois compagnons, et notre Jean déborde d'aise, il en oublie même la littérature anglaise. Si dans un sens il est un peu poète, il veut quand même devenir un avocat honnête.

Marcel Gagnon (Ste-Elisabeth): Comme acteur au festival des écoles secondaires, des éloges furent décernés à Marcel. Alors, quand il dit: "Le français, je préfère", je prends cela avec un grain de sel. Que fera-t-il? Je vous le donne en mille... Il trouvera son bonheur dans la Décoration intérieure.

Caron Hophner (Ste-Rose-du-Lac): Well, well, well, what have we here? What a man, what a mover, what a dear! Really though he is a nice guy, just don't look at him in the eye. A civil engineer is what he wants to be, and he'll succeed .. believe me.

Donald Lussier (Ste-Elisabeth): Bien comme son jeune frère, il agit de la même manière. Si on ne lui demande pas personnellement une question, jamais il ne répond ce qui l'intéresse c'est le dessin, et sans nul doute, il réalisera son dessein.

Robert Carrière (Otterburne): Dix-huit ans et toutes ses dents, Robert est le deuxième représentant d'Otterburne médusé par la présence de l'anneau de Saturne. Tout ce qui tourne le surprend. Pour éviter la panique, vive le génie électronique!

Gilles Massicotte (Ste-Anne): C'est un élève assez tranquille que notre Gilles. Attiré par un chapitre de la Physique, il s'oriente vers le génie électronique. L'Université de Manitoba dans son idéal l'aidera.

* * *

Discours du Supérieur

Chers collègues dans l'enseignement,
Chers parents de nos finissants,
Chers finissants,

Ce n'est pas sans une émotion profonde que nous venons d'entendre la "Parole de Dieu" et les promesses de nos finissants au Sacré-Coeur. Emotion prolongée par l'imposant défilé des finissants et de leurs parents. Emotion qui fait réfléchir à l'extrême importance de l'éducation dans notre société moderne.

Permettez-moi donc, après vous avoir souhaité la plus cordiale bienvenue de rappeler à la lumière du Concile quels sont les droits et les devoirs de la famille, de la société, de l'Eglise et de l'école en matière d'éducation.

Chers parents, nous partageons aujourd'hui votre joie, légitime récompense de votre générosité et de votre sagesse dans l'éducation de vos enfants. Vous avez compris que "le fait d'avoir donné la vie à ces enfants, vous donnait un droit indéniable à leur éducation, faisant de vous leurs premiers et principaux éducateurs." Vous avez su créer dans vos foyers une atmosphère animée par l'amour et la piété envers Dieu et les hommes. C'est là que vos enfants ont fait leur première expérience d'une saine vie sociale, religieuse et nationale. Dans l'accomplissement de ces devoirs vous avez eu recours à l'aide de l'école.

Il convient donc d'associer les éducateurs et les éducatrices à la joie et à la légitime fierté que vous ressentez ce soir. Il convient donc de les féliciter d'avoir, à leur tour, si bien compris leur devoir en même temps que le rôle des écoles catholiques qui, tout en poursuivant la formation humaine des jeunes, s'efforcent "de créer, pour la communauté scolaire, une atmospère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité et de développer la personnalité des adolescents en faisant croitre en même temps en eux cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême."

Le devoir de dispenser l'éducation requiert aussi l'aide de la société si dignement représentée dans notre région scolaire par M. l'Inspecteur et nos dévoués commissaires. Nous voulons les féliciter d'avoir su "promouvoir l'éducation de la jeunesse en protégeant les droits et devoirs des parents et en leur fournissant leur aide." Nous étendons ces félicitations à l'Association des Canadiens-français du Manitoba et au Ministère de l'Education "qui collaborent pour créer des écoles et des instituts lorsque le bien commun l'exige."

Nos hommages de reconnaissance vont surtout à l'Eglise "responsable de l'éducation de la jeunesse à un titre tout particulier puisqu'elle a pour fonction de promouvoir la perfection complète de la personne humaine." Hommages donc à vos curés, et à leur paroisse où vous avez trouvé un prolongement de la famille.

En énumérant les facteurs responsables de votre éducation, il ne faudrait pas oublier l'objet de toutes ces attentions. Je veux parler de vous-mêmes, chers élèves, qui par votre diligence et votre docilité avez collaboré si efficacement à la formation en vous de la personne humaine et de l'enfant de Dieu. A ces félicitations, j'ajoute des souhaits de succès aux examens que vous préparez présentement et aussi, pour bientôt, des voeux de persévérance dans vos vocations respectives que vous allez nous dévoiler dans quelques instants.

Permettez, maintenant au Supérieur, de céder, une dernière fois, à son penchant pour donner des conseils. Vos maîtres ont travaillé tous ensemble à former en vous un bon caractère. N'oubliez pas, quand vous serez dans le monde, qu'il est plus facile de conserver son bon caractère que de le retrouver après l'avoir perdu. Oserais-je dire, qu'à ce point de vue, les contacts fréquents avec l'Alma Mater, la paroisse et la famille vous seront toujours très profitables et, certainement, seront toujours très agréables à votre curé, à vos maîtres et à vos parents. Les photographies-souvenirs de votre classe et les cartes de membres de l'Amicale du Collège St-Joseph d'Otterburne, déjà reçues, ont pour but de vous rappeler cette importante et douce obligation.

Congratulations to our graduates and to all who are responsible for their success in High School. Welcome to this ceremony which you will allow me to call "Commencement" in order to introduce a little joke that I want to share with you. A School Principal once gave this definition of Commencement Day: Commencement, he said, is when the High School student, who knows all the answers, discovers there is a new set of questions. I hope and wish you can answer all the questions at the coming examinations and later, throughout the new life you are about to begin.

"Hope," then, will be my last word to you before you embark on your voyage through life. The anchor designed on the first page of your programme is the symbol of that hope. You are our hope, the hope of the nation, the hope of the Church. So, as the song goes:

Anchors a-weigh, my boys,
Anchors a-weigh.
Farewell to college joys,
You said at break of day.
Until we meet again,
Here's wishing you a
happy voyage Home!

P. Carrière, c.s.v., sup.

La Broquerie

25e anniversaire

Le samedi 4 juin avait lieu la célébration du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Armand Fréchette. A 7 h. 30 p.m., une messe d'action de grâces fut célébrée par M. l'abbé Félicien Juneau, curé. Trois cantiques à voix mixtes furent magnifiquement exécutés par M. Laurent Dubé, directeur de la chorale, et son fils, Louis: O Sanctissima, Panis Angelicus et Garde Moi Bien. Mme Madeleine Balcaen touchait l'orgue.

Il y eut ensuite réception à l'école élémentaire, réunissant une foule de parents et amis de la paroisse et de l'extérieur, tous heureux d'offrir leurs hommages aux héros du jour. M. Alphonse Fournier agissait comme maître de cérémonies. M. Léo Fréchette, fils aîné des jubilaires, lut une touchante adresse au nom des enfants. M. et Mme Fréchette exprimèrent ensuite leur reconnaissance à leurs enfants pour la belle fête organisée en leur honneur de même qu'à tous ceux qui sont venus leur offrir leurs voeux ou qui ont participé au succès de cette célébration.

Tous les enfants des jubilaires étaient présents à la fête dont trois garçons et quatre filles: Léo, l'aîné, à la maison; Eveline, Mme Léon Boily, et Jeannette, Mme Noël Deslauriers, de Red Lake, Ont.; Jeanne, institutrice à l'école St-Etienne de Marchand; Thérèse, David et Ernest, à la maison.

Parmi les invités on remarquait M. et Mme Phillidore Fredette, de la Colombie Britannique, qui ont aussi servi de témoins au cours de la cérémonie et la petite Doris Boily, petite-fille des jubilaires.

Né à St-Malo, M. Fréchette demeura 39 ans sur la ferme paternelle. En 1911 il épousait Mlle Liliane Fredette, de Ste-Elisabeth. Le curé d'alors, M. l'abbé Evariste Hébert, bénit le mariage du jeune couple.

En 1934 M. et Mme Fréchette vinrent s'installer sur une ferme à La Broquerie avec leur famille. Tous deux ont exercé leurs devoirs de père et mère de famile de façon admirable tout en se dévouant aux diverses oeuvres paroissiales. M. Fréchette fait actuellement partie du comité de surveillance de la Caisse Populaire.

Voeux de bonheur et longue vie aux heureux jubilaires. Puisse Dieu leur accorder ses abondantes bénédictions.

Excursion

Le jeudi 2 juin, 22 dames avaient le plaisir de participer à une excursion sous les auspices de la Federated Coop. Au cours de ce voyage aussi instructif qu'intéressant ces ménagères purent visiter les ateliers de la Federated Coop, des Biscuits Christies, de Scott Fruit et de Kimberly Clark of Canada, manufacture de Kleenex, etc.

Un petit cadeau, produit des diverses manufactures, fut remis à chaque visiteuse. Toutes sont revenues enchantées de leur excursion et désirent remercier les organisateurs: MM. Maurice Gauthier, P.R.O.; Jean Balcaen, gérant de la Coop de Consommation de La Broquerie; son assistant, M. Claude Mulaire; de même que les chauffeurs des quatre voitures: MM. Arthur Balcaen, propriétaire de Taxi, Gilbert Plouffe, Jean Balcaen et Dominico Torcutti.

Troisième marchoton à St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Nous profitions de ce beau jour de mai pour organiser notre troisième marchoton. Voilà ce qu'il faut pour transformer le samedi d'un petit village en une amusante journée de loisir pour tout le monde.

Ainsi, samedi dernier, presque toute la paroisse de St-Jean-Baptiste participait, ou assistait à son marchoton annuel, organisé par les professeurs de l'école élémentaire. Pas moins de 80 jeunes prirent part à la marche. Les plus vigoureux faisaient celle de 18 milles, les autres, un peu moins nombreux, ne faisaient que la moitié du trajet qui consistait à parcourir le village et la route Ste-Marie de l'autre côté de la rivière Rouge.

La formation du départ ne tarda pas à s'effriter. Des vétérans du marchoton CKSB prenant tôt les devants dans la marche-course, c'est ainsi qu'une heure après le départ, toute la route était parsemée de groupes. Les nombreux spectateurs installés dans leur petite estrade, motorisée et à siège rembourrés, faisaient la navette, multipliant les offres de secours et d'encouragement. Peu cependant acceptaient de monter car des prix étaient offerts à tous ceux qui arriveraient au but.

Le centre de réception commença à fonctionner vers midi, et durant une heure arrivèrent les apprentis "Alexis Trotteur" dont les âges variaient de ... à 20 ans. Presque tous étaient des écoliers.

Quelques vedettes du Marchoton furent les suivants: Maurice Desaulniers arriva premier pour la marche de 18 milles; Guy Remillard, premier dans la marche de 12 milles; Marcel Desaulniers, 1er pour la marche de 10 milles.

Parmi les filles qui firent la marche, Jeanne Cemeault arriva première pour la marche de 12 milles, et Madeleine Gregoire pour celle de 10 milles.

Après le dîner: chiens-chauds et liqueurs douces, tous se séparaient très fatigués et heureux d'avoir si bien réussis.

Après une telle journée, les marchands de chaussures et de liniment furent assurés d'un peu de clientèle, mais la principale bénéficiaire fut surement toute la population paroissiale qui retrouve un esprit de jeunesse et de vigueur en rendant la vedette au plus vieux loisir du monde sous le nouveau nom de marchoton.

Aubigny

L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques (section française) tenait son assemblée mensuelle le mardi 31 mai, à l'école Provencher. Deux dames récitèrent leur engagement, preuve que Mme O. Clément s'occupe toujours du recrutement de nouveaux membres.

Après la prière, le procès verbal et les rapports des différents comités, les membres présents discutèrent des préparatifs du Congrès dans ses moindres détails.

Outre ces discussions, deux décisions furent prises: que des prix en argent soient offerts, pour le catéchisme ou le français, aux élèves méritants de l'école Provencher; que la Ligue fasse l'achat d'un réfrigérateur pour la cuisine de la salle paroissiale.

Comme c'est la coutume, une tasse de café mit fin à la soirée et on se donna rendez-vous pour le jeudi 9 juin, jour du Congrès Diocésain.

Fête des Finissants

Le vendredi 27 mai, les parents d'Aubigny ayant des enfants en 12e année à l'Institut Collégial de Ste-Agathe, furent touchés du chaleureux accueil qui leur fut témoigné lors de la fête des finissants à Ste-Agathe.

Parmi les finissants figuraient Susan Pelland, Monique Robert, Henriette Combot, Denise Ritchot, Irène Dittrick, Léo Robert, et Denis Richard, tous d'Aubigny. A eux ainsi qu'à Raymond Clément, finissant à Otterburne, bon succès!

Malades

Prompt rétablissement à M. François Guillou, Mmes T. Pelland et O. Vermette, et bébé Yvette Chartier, tous hospitalisés à Morris, ainsi qu'à Mmes Nault et H Berthelette, malades à la maison.

Le Pas

Première communion

Le dimanche 5 juin était jour de fête dans la paroisse, puisqu'une cinquantaine d'enfants faisaient leur première communion à la messe de 9 h. Son Exc. Mgr P. Dumouchel, O.M.I., administrait aussi le sacrement de confirmation. Une foule nombreuse de parents et d'amis remplissait la cathédrale malgré la mauvaise température. Heureusement que la pluie s'arrêtait à la sortie des communiants, alors qu'on photographiait ces derniers.

Soirée

Le jeudi 1er juin, à l'hôpital St-Antoine, se déroulait une belle soirée organisée par les religieuses en l'honneur des quelque 30 gardes-malades auxiliaires à qui on remettait le bonnet blanc et l'épingle portant les initiales de l'hôpital St-Antoine. Le tout se terminait par un délicieux goûter.

Va-et-vient

M. et Mme Auguste Lafleur, de Prince-Albert, ont passé la fin de semaine au chalet de leurs soeur et beau-frère, M. et ont ouvert leur chalet à la plage Pioneer de Clearwater Lake.

Mme Beaudry recevait la visite de M. et Mme Robert Cotton, de Carrot River, Sask., qui ont ouvert leur chalet à Pioneer Beach, Clearwater Lake.

Mlle Joséphine Batchlar est allée passer la fin de semaine chez des amis à Flin Flon.

Mme E. Ward, de Vnacouver, est venue visiter ses fille et gendre, M. et Mme Lewis Barland, et leur famille. Elle s'arrêta à Saskatoon pour y visiter ses petites-filles, Diane et Joan, et leurs familles.

M. et Mme W. H. Harvey ont eu la visite de MM. et Mmes Murray Harvey et Blaine McFarlane, de Winnipeg, ainsi que de Mme J. McFarlane, de Brandon.

— No 479 —

HORIZONTALEMENT

1—Abolition.
2—Cycle inventé par Méton. — Enleva la vie.
3—Chaume qui reste sur place après la moisson. — Liquide, breuvage.
4—Ennuyeuse. — Ecorce du chêne.
5—En lit. — Tout seul. — Ira ça et là à l'aventure.
6—Ouvrage d'éloquence. — Notre-Seigneur.
7—Route ouverte. — Chef militaire, en Espagne.
8—Homme ignorant. — Pronom.
9—Maître de la peinture Song.
10—Etendre. — Petit cube.
11—Eus recours à. — Galerie pour appel d'air, dans les mines.
12—Manière de raisonner.

VERTICALEMENT

1—Qui a la propriété de rendre meilleur.
2—Appareil électromagnétique, utilisé pour accélérer des électrons. — En tsar.
3—Enlèves. — Soutirai.
4—Farceur en général. — Arc-en-ciel.
5—Qu'on ne peut lasser.
6—Qui est à lui. — En quel endroit. — Ville d'Algérie.
7—Pronom. — Extrémité du muscle. — Préfixe.
8—Greffer sur. — Introduit dans l'estomac.
9—Enrôle. — Avant-midi.
10—Taille la tête d'un arbre. — Règle. — Garde encore.
11—Sans vêtements. — Fleuve de Toscane. — Lieu de délices.
12—Ennuyas. — Première.

SOLUTION DU PROBLEME No 478

■ **Horizontalement:** 1. Opportuniste; 2. Raideur — Réal; 3. Iléon — Trotta; 4. Epuration — On; 5. Nevé — Action; 6. Terramare — Na; 7. Tito — Tel; 8. Là — Sium — Ri; 9. Ivres — Tam; 10. Sauternes — Ie; 11. Misa — Tas; 12. Etalonnement.

■ **Verticalement:** 1. Orientalisme; 2. Palpée — Avait; 3. Pieuvre — Rusa; 4. Odorer — Métal; 5. Rêna — At — Se; 6. Tu — Tamis; 7. Urtification; 8. Rotrou — Eté; 9. Ironie — Sam; 10. Set — Se; 11. Tâtonnerai; 12. Elan — Aliment.

Jeannette-Lynn Gobeil, agée de 11 ans, est décédée à St-Albert

PRINCE-ALBERT — Jeannette-Lynn Gobeil, fille de M. et Mme Léon Gobeil, du no 301, 14e rue Ouest, Prince-Albert, est décédée le 23 mai, à l'âge de 11 ans, à la suite d'un accident de la route.

Des prières furent récitées par Mgr J.-A. Boucher, au Salon funéraire Mackenzie, le mercredi soir 25 mai. Le service fut chanté le jeudi par M. l'abbé J.-M. Boutin, en la cathédrale du Sacré-Coeur remplie de parents et amis et des compagnes de classe de Jeannette.

Les porteurs étaient: Earl et Lloyd Middlebrook, Wayne Smith et Brian Skaar. L'inhumation eut lieu au cimetière South Hill, section catholique. Le salon funéraire MacKenzie était en charge des arrangements funèbres.

Jeannette naquit à Prince-Albert où elle fréquentait l'école séparée St-Paul. Elle laisse dans le deuil, outre ses parents, cinq frères, Barry, Garry, Edouard, Gérald et Léonard, tous à la maison, sept soeurs, Léona, Linda, Yvonne, Janice, Lorraine, Marlene et Beverly, toutes aussi à la maison; ses grands-parents maternels, M. et Mme Harper Middlebrook, de Prince-Albert.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.



M. Robert-J. Cousin, fils de M. et Mme Alexis Cousin, de St-Louis, Sask., a reçu sa maîtrise en éducation lors de la convocation de l'Université d'Ottawa, le dimanche 29 mai dernier. M. Cousin obtint son baccalauréat ès arts du Collège Notre-Dame de Prince-Albert, Sask., en 1962 et son baccalauréat en éducation de l'Université d'Ottawa en 1963.

Bellegarde

Noces d'or

Le 29 mai, M. et Mme Martel Martine célébraient leurs noces d'or. La messe à 4 h. p.m. fut suivie d'un souper-réception de 7 h. à 9 h. p.m. à la salle paroissiale où de nombreux parents et amis vinrent offrir leurs voeux de bonheur aux jubilaires.

Les héros du jour eurent le plaisir d'avoir parmi eux leurs enfants à cette occasion. Etaient présents: MM. Jean, Joseph, Félix, d'Antler; Mme Charles Millette (Marie), de Storthoaks; Dr Paul, de Los Angeles, Calif.; Dr Roland, de Meadow Lake, Sask.; Mme Charles Arjuin (Lucie), de Courval, Sask.; M. Alphonse, de Montréal; et Georges, de New York. Des 36 petits-enfants, 34 étaient présents à la fête.

Tous leur souhaitent de fêter leurs noces de diamant.

Couronnement des finissants

Le 21 mai eut lieu la remise des diplômes aux élèves de l'école supérieure. La messe de 3 h. p.m. fut suivie d'un succulent souper servit par les Dames de Ste-Anne aux quelque 200 invités. M. W. Cop, président de la commission scolaire, remit aux finissants leur diplôme tandis que M. l'abbé Léon Savoie s'occupait de la distribution des prix.

Les diplômés étaient George Ainée, Yolande Bourgeois, Raoul Gauthier, Rita Mailhot, Paul Poirier, Jack Boresson, Edouard Cop, Paul Hardy, Lucille Perreaux, David Whitehead et Gertrude Wolensky.

Félicitations et voeux de succès dans le choix de leurs nouvelles carrières.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

10.00—Musique pour un dimanche matin
10.20—Revue de la semaine
10.30—Messe dominicale
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio Journal, Sur quatre roues
2.00—Sur toutes les scènes du monde
3.30—Loge à l'opéra
3.55—Nouvelles du sport
4.00—Radio Journal
4.10—D'un océan à l'autre
4.30—Choeurs universitaires
5.00—L'esprit souffle où il veut
5.30—Bel Canto
6.30—Le cabaret du soir
8.00—Radio Journal
8.10—Tour des capitales
8.25—Sports
8.30—Le cabaret du soir
10.00—Radio Journal

LUNDI AU VENDREDI

6.30—Soleil Levant
7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales
8.30—Bonjour Saskatchewan
9.00—Radio Journal, Mariel Tellier
9.15—Vie de femmes
9.30—Let's learn French
9.45—Pour vous Mesdames
10.00—Radio Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio Journal
11.15—Nouvelles du sport
11.20—Au hasard
11.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
12.00—L'air et la chanson
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—Les chansons de la maison
12.45—Témoignage
1.00—Fémina
1.15—Un homme vous écoute
1.30—Requêtes et succès
2.25—Nos malades
2.30—Present
3.00—Radio Journal, Nos plus beaux disques
3.30—Une demi-heure avec
4.00—Radio Journal et commentaire
4.20—Nouvelles locales
4.25—Nouvelles du sport
4.30—Radio Transistor
4.45—Folklore et chansonniers
5.00—Radio Journal
5.02—710 à Go-Go
6.00—L'Angélus
6.30—Coin des tout-petits
6.45—Chapelet
7.00—Marchand de sable
7.15—Musique Sud américaine

LUNDI

2.00—A ciel ouvert
7.30—La revue des arts et des lettres
8.00—Trente minutes d'information
8.30—La chanson de toujours
9.30—L'art du Clavecin
10.00—Radio Journal

MARDI

2.00—Un chansonnier et sa muse
7.30—Capital et travail
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Musique seulement
8.45—Divertissement musical
9.00—Concert symphonique
10.00—Radio Journal

MERCREDI

2.00—Toute la gamme
7.30—Mémoire de femmes
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Concert du mercredi
9.00—Orchestre de Radio-Canada
10.00—Radio Journal

JEUDI

2.00—De par le monde
7.30—A la rencontre des illustres
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Théâtre de poche
9.00—Orchestre symphonique
10.00—Radio Journal

VENDREDI

2.00—Pourquoi pas
7.30—Orchestre de Québec
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Musique de danse
9.00—Le temps des refrains
9.30—La passerelle
9.45—Musique d'orgue
10.00—Radio Journal

SAMEDI

6.30—Soleil Levant
7.00—Radio Journal
7.05—Soleil Levant
7.30—Bonjour Saskatchewan
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales
8.30—Pipandor
9.00—A votre santé
9.15—Commentaire agricole
9.30—Tante Lucille
10.00—Parents et enfants, nouvelle vague
10.30—L'homme et le sol
10.55—Nouvelles du sport
11.00—Radio Journal
11.15—Au caprice de l'heure
11.30—Les Forains du 20e siècle
12.00—L'heure de l'opéra
4.00—Radio Journal
4.10—Nouvelles du sport
4.15—La parole est d'or
4.45—Jazz Hot
5.00—Récital du réseau
5.30—Musique des îles
6.00—Radio Journal, Les écrivains canadiens
6.30—Musique semi-classique
6.45—Chapelet
7.00—Musique légère
7.30—Musique de piano
8.00—Radio Journal
8.10—Revue de la semaine
8.30—Elle et Lui
9.00—Visite aux chansonniers
9.30—Musique pour vous
10.00—Radio Journal

Chronique de CFRG

C'était un dimanche, fête de la Pentecôte, le 1er juin 1952, que CFRG, la Voix Française de la Saskatchewan, se faisait entendre pour la première fois.

Depuis ce jour-là, la petite Voix Française, bien faible et combien modeste, n'a cessé de grandir et à présent, 14 ans plus tard, cette petite Voix est devenue grande et se fait entendre bien au-delà de ce que l'on pouvait espérer au début.

Cette oeuvre, née de l'initiative de quelques-uns, finit par intéresser les pouvoirs publics qui lui accordèrent leur confiance, ce dont nous leurs sommes très reconnaissants.

A bien y réfléchir, depuis 14 ans ça n'a pas trop mal marché. "On" avait prédit à CFRG six mois d'existence, tout comme à un incurable . . . Cependant, cette incurabilité se traduit par une belle vitalité, contrairement à ces prévisions pessimistes, de ces pessimistes réellement incurables. CFRG s'achemine vers sa 15e année, qu'on le veuille ou non . . .

Nommé vice-recteur de l'Université d'Ottawa

OTTAWA — M. A. K. Gillmore, 43 ans, de Regina, directeur exécutif de Wascana Centre Authority de la Saskatchewan, vient d'être nommé vice-recteur (administration) de l'Université d'Ottawa.

Sa nomination entrera en vigueur le 1er juillet, jour du premier anniversaire de la nouvelle charte de l'Université, qui a marqué le début d'une réorganisation toujours en cours. A cette même date, l'an dernier, les Pères Oblats de Marie-Immaculée remettaient la direction de la plus grande université bilingue et biculturelle au Canada, à un Bureau de gouverneurs composé en majeur partie de laïcs.

Originaire de London, Ontario, M. Gillmore qui a dirigé le Centre Wascana depuis sa fondation en 1962, avait auparavant, comme adjoint spécial au ministre de l'Education de la Saskatchewan, participé à la rédaction de la loi qui, depuis, préside au développement du Centre. Le Centre Wascana est un complexe culturel, éducationnel et gouvernemental entrepris conjointement par la ville de Regina, l'Université de la Saskatchewan et le gouvernement de la Saskatchewan.

En vertu de ses nouvelles fonctions, il devient responsable de la plupart des services administratifs de l'Université d'Ottawa, particulièrement des opérations financières, du contrôle du budget, de la planification et de la construction, des politiques concernant le personnel, des achats et de l'entretien.

Après avoir poursuivi des études à la faculté des arts et en théologie à l'Université McMaster, de Hamilton, M. Gillmore est devenu directeur du YMCA à Sarnia, Ontario, où il a travaillé durant 12 ans avant d'accepter un poste à Regina en 1961.

M. et Mme Gillmore ont un fils et une fille: Donald, 19 ans, et Marilyn, 15 ans.

St-Brieux

Pique-nique

Le dimanche 29 mai avait lieu à St-Brieux un pique-nique au profit de la patinoire. Malgré le mauvais temps il fut un succès.

Les gagnants au "baseball", auquel huit équipes participaient, furent: 1er prix, Fulda; 2e, Reynaud. A balle molle pour les hommes, Melfort 99, 1er prix, et St-Brieux, 2e prix, remportèrent la victoire sur 12 équipes. A balle molle pour les filles, les gagnantes des 11 équipes participantes furent: 1er prix, Humboldt; 2e, Lac Lenore.

Télébingo

Au terrain de l'école supérieure avait lieu les 31 mai et 1er juin le grand Télébingo, sous le patronage des Chevaliers de Colomb du conseil St-Brieux-Melfort.

Le premier soir, des prix de consolation de cinq dollars chacun furent gagnés par Mmes Jean Kerbrat, Henri Rohel et Robert Degelman et M. George Schulte. Les gagnants des deux parties de bingo de 25 dollars chacune furent Mme Marcel Godard et le jeune Leslie Blandin.

Le deuxième soir, M. Robert Lefebvre gagnait un tourne-disque automatique tandis que Mme Arvel Rhéaume, M. Jos. Yarskie et Leslie Blandin recevaient chacun cinq dollars comme prix de consolation. Au grand tirage l'heureuse gagnante fut Mme Jos. Fagnou, de Pathlow, qui aura le choix entre manteau et jaquette de fourrure, mobilier pour maison à deux chambres à coucher, automobile, ou voyage à Hawaii. Félicitations Mme Fagnou!

Ici et là

M. Laurent Happ, Grand Chevalier du Conseil St-Brieux-Melfort et Mme Happ ont pris part à la Convention d'Etat des Chevaliers de Colomb qui eut lieu à North Battleford les 21 au 23 mai. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Ted Miazga, de Melfort.

M. Piere Coquet, fils, recevait dernièrement son diplôme de Bachelier ès arts à l'Université de Saskatchewan.

Le crédit à la consommation en vigueurs dépasse $6.1 milliards

Le crédit à la consommation en vigueur à la fin du mois de janvier dernier représentait une hausse de 14 pour cent par rapport au résultat de la fin de janvier 1965 et une diminution de 0.9 pour cent comparativement au chiffre du 31 décembre 1965.

Le crédit à la consommation accordé par les sept groupes choisis de prêteurs se chiffrait à $6,113 millions au 31 janvier 1966, comparativement à $5,351 millions à la fin de janvier 1965. Ces chiffres ne comprennent pas les prêts accordés par les compagnies de finance pour l'achat au détail de biens commerciaux, tels les camions et les tracteurs, qui s'établissaient à $624 millions au 31 janvier 1966, au regard de $584 millions au 31 janvier 1965 et de $649 millions au 31 décembre 1965.

L'accroissement en pourcentage le plus fort est celui de 20 pour cent enregistré dans le secteur des prêts personnels accordés par les banques à charte. Les prêts personnels accordés par les banques à charte se chiffraient à $2,786 millions à la fin de janvier dernier, comparativement à $2,319 millions douze mois plus tôt.

Sur ce total, $525 millions représentent la valeur des prêts entièrement garantis, soit 14 pour cent de plus qu'un an plus tôt alors que ces prêts s'établissaient à $457 millions; $74 millions représentent les prêts accordés pour l'amélioration des maisons, soit 2.8 pour cent de plus que les $72 millions de prêts accordés à cette fin à la date du 31 janvier 1965; et $2,187 millions représentent les autres catégories de prêts personnels, une augmentation de 22 pour cent sur les $1,790 millions accordés à la même date l'an dernier.

Le financement à tempérament accordé par les compagnies de petits prêts s'est accru de 19 pour cent pour atteindre $67 millions, contre $56 millions l'an dernier, et le financement comptant effectué par les mêmes compagnies a augmenté de 13 pour cent pour se chiffrer à $958 millions cette année, au regard de $849 millions à la même date en 1965.

Le crédit à la consommation en vigueur des compagnies de financement de biens de consommation s'établissait à $1,135 millions au 31 janvier 1966, comparativement à $1,019 millions à la même date en 1965, soit une augmentation de quelque 11 pour cent.

Le crédit accordé par les magasins à rayons multiples s'est accru de 8 pour cent pour se chiffrer à $538 millions à la fin de janvier dernier, au regard de $496 millions à la fin de janvier 1965.

Le crédit fait par les magasins d'ameublement et d'accessoires domestiques a augmenté de 4 pour cent pour atteindre $206 millions comparativement à $197 millions l'an dernier à pareille date.

Enfin, les prêts sur police d'assurance se sont accrus de 2 pour cent pour se chiffrer à $408 millions au 31 janvier 1966 contre $399 millions à la fin de janvier 1965, alors que les prêts accordés par les banques d'épargne du Québec ont diminué de 6 pour cent pour s'établir à $15 millions contre $16 millions l'an dernier.

St-Hubert

Assemblée des Dames d'autel

L'assemblée annuelle des Dames d'autel eut lieu le 18 mai; 14 dames dont 13 membres étaient présentes. Les minutes de la dernière assemblée annuelle furent lues par la secrétaire puis le rapport financier par la trésorière. La présidente donna alors un compte rendu des activités de l'année.

Au cours de la réunion, un nouvel exécutif fut élu: présidente, Mme Irene Jordens; vice-présidente, Mme Emma Istace; secrétaire, Mme Anne-Marie Couronné; trésorière, Mme Estelle Fuller. Elues aux différents comités: hôpital, Mmes Laureen Bachtoid et Dorothy Beaujot; amusements, Mmes Emilie Poncelet, Dorothy Beaujot, Eileen Jeannot et Alma Brulé; lunch, Mmes Doreen Boutin, Innis Smeets et Josie Jordens; en charge de la couture, Mme Jeanne Decelle.

M. l'abbé l'Heureux remercia les dames en charge des différents comités et les membres en général pour leur coopération dans leur travail pour la paroisse. Il remercia tout spécialement Mme Léa Paquin pour son dévouement pendant ses trois années à la présidence et exprima ses voeux de succès au nouvel exécutif.

Mme Jordens prit alors charge de l'assemblée mensuelle. La date du pique-nique fut fixée au dimanche 3 juillet. Toute couture doit être remise à Mme Decelle pour le 12 juin. Le nettoyage de l'église se fera du 9 au 11 juin prochain. Les dames ont accepté de servir un repas de noces le 16 juillet tout en stipulant qu'à l'avenir un maximum de 90 invités seulement seraient accommodés dans la salle. Le prix fut gagné par Mme Léa Paquin et le tout se termina par un goûter servi par Mmes Emilie Poncelet et Pearl McDougal.

Allées et venues

Mme W. Skinner est depuis quelques semaines en visite chez ses filles et gendres MM. et Mmes A. Smeets et P. Jordens.

Mme E. Gatin a passé deux semaines chez ses fils et bru, M. et Mme Albert Gatin, de Regina.

Mlle Elizabeth Mullie et M. Ken Hameluck, de Regina, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme R. Mullie.

M. A. Ecolan, de Regina, est en visite chez sa soeur, Mme M. Beaujot.

M. J. Brulé et Mlle M. B. Brulé, de Moose Jaw, ont visité leurs parents. M. et Mme G. Brulé, dimanche passé.

La Nouvelle-Ecosse adopte une loi visant la publicité du crédit à la consommation

HALIFAX — Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse vient d'adopter une loi concernant le crédit à la consommation, traçant ainsi la voie aux autres provinces du Canada. Le gouvernement de cette province s'est basé sur le rapport d'une commission royale d'enquête pour l'adoption de cette loi contrôlant la publicité des sociétés de crédit.

Les compagnies de financement des ventes au détail, les compagnies de prêts et d'hypothèques devront éviter la publicité trop vague, et indiquer "en noir et blanc" les taux d'intérêt en les exprimant en dollars et cents. Cette législation, déclare le secrétaire de la province, M. Gérald Doucet, a pour but de fournir au consommateur les renseignements nécessaires concernant le coût de ses emprunts, et de ses achats à crédit.

Un projet de loi qui doit bientôt être annoncé publiquement, demande à tous les prêteurs d'argent de s'inscrire au régistraire du crédit, un bureau créé en 1965 à la suite de la présentation du rapport de la commission Moreira. Le régistraire, M. Deric Burton de la ville d'Halifax, déclare que presque tous les jours, il y a un volume assez important de plaintes. Il a ajouté que beaucoup de gens ne croient pas que les taux d'intérêt s'élèvent à 25 pour cent par année.

M. Burton a le droit de suspendre ou d'annuler toute inscription dans le cas de violation de la législation; ce délit comporte aussi des amendes pouvant s'élever jusqu'à $25,000. Selon lui, le but principal de cette législation est de protéger le consommateur.

M. Doucet mentionne aussi que le gouvernement prépare présentement les règlements qui prescriront des formules mathématiques devant servir aux sociétés de crédit pour calculer le coût réel des prêts qu'elles font. Les sociétés de finance, dans un mémoire au gouvernement, ont déclaré qu'il était "physiquement et administrativement impossible" d'exprimer le coût des emprunts effectués par leurs clients en pourcentage sur une base annuelle. La loi prévoit en effet que les sociétés devront exprimer le coût en pourcentage aussi bien qu'en dollars.

Pas de plafond des taux

D'ici deux semaines, un comité consultatif représentant les sociétés de crédit sera formé afin de présenter des suggestions au gouvernement avant que ce dernier prenne une décision finale concernant la mise en vigueur d'une législation comportant d'autres contrôles.

Selon M. Doucet, le gouvernement n'a pas l'intention d'établir un plafond des taux d'intérêt. Sans le crédit à la consommation, a-t-il dit, l'économie ne pourrait survivre de nos jours. Le crédit est une bonne chose en lui-même, mais l'absence de contrôles a amené des abus dans ce domaine.

Un autre projet de loi, qui doit également être proclamé, mentionne qu'un accord concernant une hypothèque ne pourra entrer en vigueur avant qu'une période de 24 heures se soit écoulée après que le consommateur en ait donné les détails.

Quatre-vingts avec ou sans S?

Quatre-vingts s'écrit sans S quand il est suivi d'un autre adjectif numéral, exemple: "Il entre dans sa quatre-vingt-onzième année".

Et 80,000 F? Eh bien, **aussi:** mille étant un adjectif numéral, il faut écrire quatre-vingt mille francs. Mais on écrit quatre-vingts millions ou milliards, million ou milliard étant des noms.

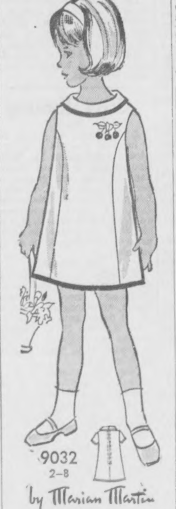
Enfin, si quatre-vingts est employé comme adjectif numéral ordinal (il signifie alors "quatre-vingtième"), il ne prend pas d's: "page quatre-vingt". (Extrait du "Dictionnaire des difficultés de la langue française", Larousse éditeur.)

Le revenu personnel a augmenté de 10 pour cent en 1965

OTTAWA — Le revenu personnel des Canadiens a augmenté de plus de 10 pour cent au cours de l'année dernière pour atteindre $38,902,000,000 comparativement à une augmentation de 6.7 pour cent au cours de l'année précédente, rapporte le Bureau fédéral de la statistique. Le BFS a précisé que l'accroissement en 1965 par rapport à 1964 s'établissait plus précisément à 10.7 pour cent.

Nous donnons ci-dessous la part du revenu personnel que chacune des provinces a obtenu au cours de 1965, et indiquons entre parenthèses le chiffre de l'année 1964: Terre-Neuve $584,000,000 ($523,000,000); Nouvelle-Ecosse $1,130,000,000 ($1,041,000,000); Ile-du-Prince-Edouard $148,000,000 ($132,000,000); Nouveau-Brunswick $857,000,000 ($777,000,000); Québec $9,926,000,000 ($8,980,000,000); Ontario $15,450,000,000 ($14,057,000,000); Manitoba $1,846,000,000 ($1,725,000,000); Saskatchewan $1,870,000,000 ($1,587,000,000); Alberta $2,867,000,000 ($2,571,000,000); Colombie-Britannique $4,080,000,000 ($3,628,000,000). Les Canadiens à l'étranger, y compris les militaires, ont reçu $84,000,000 en 1965 et $75,000,000 en 1964.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9032
Grandeurs: 2 à 8
Prix: 50c
Envoyez votre commande
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)
Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

8.55—O Canada, Ouv. horaire
9.00—Programme russe
9.45—Tables tournantes
10.00—Radio Journal, Le monde parle au Canada
10.30—Match-Intercités
10.58—Signal horaire
11.00—Radio Journal
11.10—Chronique sportive
11.15—Orchestres
12.15—Intermède musical
12.25—Communiqués
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Radio Journal, Sur quatre roues
1.30—Sur quatre roues
2.00—Concert du dimanche
2.30—Sur quatre roues
3.00—Sur l'autre rive
3.30—Loge à l'opéra
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio Journal
4.10—D'un océan à l'autre
4.30—Programme allemand
5.00—L'Esprit souffle où il veut
5.30—Oisivetés
6.15—Le chapelet
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Radio Journal
8.10—Tour des Capitales
8.25—Chronique sportive
8.30—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Sask. Radio Auditions
10.30—Nouvelles locales
10.10—Pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.30—O Canada, Ouv. horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Chez Miville
8.00—Nouvelles locales
8.10—Sports
8.15—Bonjour Compatriotes
9.00—3 minutes d'informations
9.15—Le coin des petits
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio Journal, Jeunesse dorée
10.16—Visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
10.59—Signal horaire
11.00—Radio Journal
11.15—Promenade
11.50—Communiqués
11.55—Nouvelles agricoles
12.00—Nouvelles locales
12.10—Chronique sportive
12.15—La famille Plouffe
12.30—Les chansons de la maison
12.45—Le quart d'heure des malades
1.00—Canne à pêche et râteaux
1.15—Un homme vous écoute
1.30—Une demi-heure avec
2.25—Nouvelles agricoles
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Détente
3.30—Eclairez-moi, s'il vous plait
4.00—Radio Journal, Commentaires
4.20—Communiqués
4.25—Chronique sportive
4.30—Bienvenue Sask.
5.30—Radio Transistor
6.00—Nouvelles locales
6.10—Sports
6.15—Musique en dînant
6.45—Le chapelet
7.00—Disc-o-club 1170
8.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

2.00—A ciel ouvert
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.30—La chanson de toujours
9.00—L'art du clavecin
10.00—Le monde au présent
10.30—Revue des arts et des lettres

MARDI

2.00—Un chansonnier et sa muse
5.45—Vie croissante
8.30—Divertissement musical
9.00—Concert symphonique
10.30—Capital et travail

MERCREDI

2.00—Toute la gamme
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.30—Concert du mercredi
10.30—Mémoire de femme

JEUDI

2.00—De par le monde
5.45—A votre santé
8.30—A la rencontre des illustres
9.00—Orchestre symphonique
10.30—Place publique

VENDREDI

2.00—Pourquoi pas?
5.45—Temps nouveaux, Mission nouvelle
8.30—Opérette
9.00—Temps des refrains
9.30—La passerelle
9.45—Musique des Pays-Bas
10.30—Orchestre de Chambre

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv. horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Intermède musical
6.45—Témoignages
7.00—Radio Journal, De bout c'est l'heure
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Radio Journal, Bonjour Compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Communiqués
9.15—Musique de studio
9.30—Pipandor
10.00—Radio Journal, Concert populaire
10.30—Tante Lucille
10.55—Chronique sportive
10.59—Signal horaire
11.00—Radio Journal
11.15—Rendez-vous musical
10.30—Les Forains du XXe
12.00—L'heure de l'opéra
2.30—Concert de Montréal
4.00—Radio Journal
4.10—Chronique sportive
4.15—La parole est d'or
4.45—Jazz hot
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Résumé des nouvelles de la semaine
6.15—L'homme et le sol
6.45—Le chapelet
7.00—Le beau Danube
7.30—Musique de piano
8.00—Radio Journal, Revue de la semaine
8.30—Salut les copains
9.30—Musique pour vous
10.00—Danse à St-Dilon
11.00—Chansons d'hier et d'aujourd'hui
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Il y aura du sourire à l'antenne de CFNS, quand l'ami Pierre, Bou-Bou, se décidera à montrer ses talents de pince-sans-rire. Le jour est proche où l'on pourra percevoir le sourire des sentiers rocailleux de la vie. Les situations cocasses comme les enregistrements les plus abracadabrants seront là, devant vous, à portée du bouton, au coin des ondes. Il faudra seulement vous assurer que votre appareil de radio parle en français, et le reste se produira . . .

Cette émission remplacera "Eclairez-moi, s'il vous plait" et sera donc présentée quotidiennement à 3 h. 30. Au chapitre des grandes lignes, l'ami Pierre nous a révélé que, comme tout bon poste qui se respecte, nous aurons "enfin" notre chronique des coeurs esseulés. Elle sera animée par le bon père Macarotte. Il y aura également des nouvelles sportives données d'une manière tout à fait spéciale, des nouvelles du sport . . . à en faire pleurer René Lecavalier.

On nous promet également des interviews, mais des interviews exclusives. Par exemple, on me confiait que l'ami Pierre s'est rendu chez les cannibales, y faire une interview. Ayant obtenu une entrevue avec le grand chef, il lui a demandé de faire un parallèle idéologique qui pouvait exister entre sa tribu et la nôtre. Ce dernier aurait répondu: "Nous, aimer prochain, mais avec sauce!"

Cette citation comme bien d'autres fera l'objet d'analyses poussées par notre expert, lors de son émission: "Les fantaisies de Pierre".

Et tout le monde sera à l'écoute le 13 juin prochain pour cette émission qui sera, elle aussi, "Dans le vent" mais dans le vent . . . re des autres, puisqu'elle est conçue pour faire rire.

Donc à compter du 13, une émission quotidienne qui se place sur notre horaire, aux environs de 3 h. 30: "Les Fantaisies de Pierre".

Et n'oubliez surtout pas de faire parler votre radio en français, syntonisez CFNS, la Voix Française du Nord de la Saskatchewan, le poste de la belle musique, à Saskatoon.

Gilbert BOUCHARD.

La moitié de l'eau lourde du monde libre produite au Canada

Tout surplus d'eau lourde, produit par le Canada, pourra immédiatement être absorbé sur les marchés du reste du monde.

Un rapport, préparé par le comité de planification économique de l'Association nucléaire canadienne, affirme que le Canada pourrait produire un surplus d'eau lourde pour l'exportation dès le début de 1970, si la construction d'une deuxième usine et l'expansion de la première se poursuivent tel qu'espéré.

D'autre part, le rapport précise qu'il y aura une pénurie mondiale moyenne d'eau lourde de 3,400 tonnes par année, entre 1971 et 1985, ce qui permettrait facilement au Canada d'écouler son surplus.

La première usine d'eau lourde canadienne, exploitée par la société Deuterium of Canada, à Glace Bay, Nouvelle-Ecosse, doit commencer sa production de 200 tonnes par année, cet été.

De son côté, la compagnie General Electric négocie présentement avec Atomic Energy of Canada pour avoir le droit de construire une usine d'une capacité de 400 tonnes par année, qui pourrait commencer à produire en 1969.

Si tout va bien, tel que prévu, le Canada en viendrait à produire d'ici 1970 près de la moitié de l'eau lourde du monde libre.

Prud'homme

Jeunesse en Marche

Le samedi 28 mai, plus de cent membres du mouvement "Jeunesse en Marche" des trois paroisses de Prud'homme, Vonda et St-Denis formaient un imposant cortège d'autos et d'autobus et se rendaient au Radar pour une joyeuse randonnée en plein air.

Depuis trois semaines, les capitaines préparaient cette belle activité d'union fraternelle. Il s'agissait d'envoyer des communiqués aux capitaines des autres paroisses et de s'entendre ensemble pour organiser des équipes de jeux, dîner, transport, chants, etc.

Les J.E.M. se sont divisés en quatre grandes équipes de 25 membres, chacune comprenant un grand responsable et deux capitaines. Toute la journée, ce fut une succession très variée de jeux organisés. Les J.E.M. firent preuve de leur "sens de l'équipe" et de leur union fraternelle. Les capitaines surent très bien diriger et garder le bel enthousiasme chez leur groupe d'amis.

A l'heure du dîner, les garçons se mirent à l'oeuvre et bientôt un feu pétillant de joie se fit voir dans les "barbecues" et chacun s'empressa d'y faire rôtir et de déguster avec appétit "weiners" et "buns". Après le goûter, les J.E.M. s'assirent dans l'herbe et chantèrent de tout coeur les belles chansons canadiennes.

Tous désirent remercier leurs dirigeants, parents et amis pour cette belle rencontre. Un merci bien spécial à Mme Tony Mecker, qui a su si bien aider les dirigeantes, ainsi qu'aux chauffeurs qui les ont conduits si volontiers: M. l'abbé Claffey, M. Nike Bodnar, Mme Tony Mecker, M. Gilles Ringuette, Mme Madeleine Viczko, Mme Marie Hannotte, M. David Brown, Mme Félix Loiselle, Mme Fernand Denis, Mme Gustave Denis et M. Albert Denis.

Le 20 de ce même mois, les capitaines des J.E.M. avaient eu la joie de présenter 22 de leurs amis, aspirants à devenir membres du mouvement. M. l'abbé Claffey, en présence de tous les paroissiens réunis, les reçut au nom du directeur général du mouvement J.E.M. Félicitations aux "Jeunesse en Marche".

Baptême

Le 24 mai: Aline-Colette, fille de M. et Mme Jos. Hounjet. Parrain et marraine, Daniel et Gisèle Hounjet, frère et soeur de l'enfant.

St-Denis

Mariage

Le samedi 16 avril à 3 h. p.m. en l'église de St-Denis, M. l'abbé André Poilièvre bénissait le mariage de Mlle Jeanne D'Arc Lepage, fille de M. et Mme Alexandre Lepage à M. Emile Gaudet, fils de M. et Mme Gaudet, de Bellevue.

La mariée, accompagnée de son père, était élégante dans sa longue robe blanche et son voile court bouffant. Les demoiselles d'honneur, Mlles Thérèse et Mariette Lepage, soeurs de la mariée, portaient des robes courtes en dentelle blanche. MM. Cyrille et Laurent Gaudet, frères du marié, complétaient la cour d'honneur. Michel et Vincent, frères de la mariée, servirent la messe et Lionel lut l'Epitre.

Après la cérémonie, une réception eut lieu chez les parents de la mariée, suivie d'une soirée dansante à Sutherland Memorial Hall. Les nouveaux époux résideront à Saskatoon.

Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Gaudet, parents du marié, ainsi que plusieurs autres familles de Bellevue; M. et Mme Simplice Bandet, de Prud'homme, grands-parents de la mariée; son frère, Arthur Gaudet, de la Colombie-Britannique; M. et Mme Lucien Roy, de Bonnyville, Alta; M. et Mme Louis Bandet, de North Battleford; MM. et Mmes Guy et Paul Bandet, de Prud'homme; MM. et Mmes Auguste Bandet, Alcide Préfontaine, Ernest Bourgault, Emile Blanchette, de Saskatoon; deux soeurs et beaux-frères, de Greenwater Lake; M. et Mme Roy Bell, de Humboldt.

Malades

M. Joseph Rioux, transporté d'urgence par ambulance à l'hôpital St-Paul, de Saskatoon, le vendredi 6 mai, est maintenant en voie de guérison et doit retourner bientôt dans sa famille.

Annette Denis fut aussi hospitalisée à Cudworth ainsi que Philippe Hounjet et Claudette Lepage à Saskatoon.

Jour des finissants

Le vendredi 29 avril était un grand jour pour Thérèse Lepage, Louis Bussière, Philippe et Normand Denis et Gérard Leblanc, finissants de l'école St-Denis-Vonda.

La messe et la remise des diplômes eurent lieu à St-Denis. Tous les discours, surtout celui d'encouragement de M. l'abbé A. Poilièvre, intéressèrent l'auditoire. Une soirée dansante à la salle de Vonda suivit les réceptions données par les parents respectifs de chaque finissant.

Le lendemain 30 avril, plusieurs de St-Denis assistèrent à la remise des diplômes de Mlle Lorette Leblanc, fille de M. et Mme Richard Leblanc. Elle commencera sous peu son entraînement comme infirmière, carrière de son choix.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Gérard Beaudry à l'occasion de la naissance d'une fille, Marie-Suzanne-Thérèse. M. et Mme Eugène Labrecque, de Rosetown, passèrent quelques semaines dans la paroisse à cette occasion.

Va-et-vient

Gédéon et Wilfrid Denis, du Collège de St-Boniface, Philippe Laliberté et Marcel Denis, du Collège de Gravelbourg, sont de retour dans leur famille.

Mlle Diane Rioux, institutrice à Gravelbourg, rendit visite à sa famille lors de la maladie de son père. Elle était accompagnée de Mlle Armande Liboiron et M. Marcel Leboiron, de Ponteix, ainsi que de Mme Rita Lepage et M. et Mme Roland Lepage, de Debden.

M. et Mme René Bénard et leur petite fille Lise firent un voyage dans l'Est pour assister à la profession de Soeur Marie-Jacinthe, soeur de Mme Bénard, qui prononçait ses derniers voeux chez les Soeurs Bénédictines à Mont-Laurier. Ils profitèrent de l'occasion pour visiter leur nombreuse parenté et sont revenus enchantés de leur voyage.

M. et Mme Conrad Bussière et Mlle Angèle Bussière, de Léoville, visitèrent M. et Mme Désiré Bussière lors de la graduation à Louis.

Mlle Edna Bénard, infirmière à l'hôpital de l'Université de Saskatoon et sa soeur, Muriel, sténographe au Collège de Prince-Albert, étaient en visite dernièrement.

M. et Mme Jos. Mercier recevaient la visite de M. et Mme Fauchoux tandis que M. et Mme Daniel Dinelle recevaient celle de M. et Mme Aimé Brochu et M. et Mme Emile Deibert.

M. et Mme Robert Denis allèrent à Périgord afin d'assister à la messe et la soirée-surprise du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Donat Plante.

Activités

Les religieuses présentèrent un film intéressant sur la nouvelle méthode d'enseignement du catéchisme.

La soirée des jeunes eut lieu le 21 mai; ils se sont très bien amusés au son de la musique des "Sting-Rays".

A l'assemblée annuelle des actionnaires du magasin St-Denis et District, un nouvel exécutif fut élu: secrétaire, M. Joseph Hounjet; directeur, M. Liguori Leblanc, remplaçant M. Léon Denis et M. Laurent Hounjet. Merci à ceux sortant de charge.

Remerciements

Le Jardin d'Enfance, sous la direction de la Rév. Mère Marie-Louise est terminé pour la saison. Tous les parents tiennent à remercier de tout coeur cette religieuse pour son constant et sincère dévouement envers leurs jeunes.

St. Thomas More

Les Pères Basiliens

Le 14 juin est la fête de saint Basile, patron de la Congrégation de St-Basil, mieux connue comme les Pères Basiliens. C'est une communauté religieuse moderne dévouée particulièrement au commandement de Notre-Seigneur d'enseigner toutes les nations, mais engagée aussi dans presque toutes les formes de l'apostolat sacerdotal: les oeuvres paroissiales, les missions et les travaux de recherche.

Les Pères Basiliens n'ont pas un unique fondateur. Ils ont commencé avec un groupe de prêtres diocésains qui se sont réunis en 1822 pour se consacrer à l'éducation chrétienne en France. Ils sont venus à Toronto il y a plus de 100 ans, et Toronto est maintenant le centre de la communauté quoiqu'il y ait des maisons en beaucoup d'endroits au Canada et aux Etats-Unis, aussi bien que deux maisons en France et une au Mexique.

Les Pères Basiliens se sont répandus considérablement en essayant sérieusement, avec l'aide du Saint-Esprit, de faire face aux besoins de l'Eglise. La vie basilienne n'est pas facile, mais demande un esprit de dévouement et de courage et une facilité d'adaptation; ce qu'elle ajoute à l'initiative individuelle, c'est la force et la consolation de la vie en commun.

Saint Basile le Grand a vécu de 329 à 379. Il fut évêque de Césarée en Asie Mineure. Grand défenseur de la doctrine catholique, il est honoré comme Docteur de l'Eglise et fondateur de la vie religieuse.

L. P. MALLON, C.S.B.,
Saskatoon, Sask.

"Bonne entente"

EDMONTON — Quarante-huit étudiants des écoles catholiques d'Alberta et de Saskatchewan, formant un ensemble vocal, effectueront une "tournée de bonne entente" dans l'est du Canada, du 31 mai au 29 juin.

Soeur Madeleine de l'Espérance, de l'Académie Assomption, a fait savoir que le voyage vise à permettre des échanges d'idées entre les jeunes catholiques et ceux d'autres croyances. La religieuse doit accompagner les jeunes filles.

Le choeur se fera entendre dans des écoles et partout où il sera invité, en Ontario, au Québec et dans les Maritimes.

Le Comité du Centenaire canadien, des organisations étudiantes et des dons de parents ont contribué à la réalisation de cette tournée.

Radville

Décès de M. J. Fradette

Le 27 mai, à l'hospice Marian, M. Joseph Fradette rendait son âme à Dieu, à l'âge de 79 ans et deux mois. Le service funèbre fut chanté à l'église de la Ste-Famille, le 31 mai, par M. l'abbé Robertsons, de Pangman, assisté de quatre clercs-servants. Les porteurs étaient: les six filleuls du défunt, Roméo, Victoire et Adrien Bourassa, Denis, Norman et Alex. Fradette.

M. J. Fradette, né à St-Lazare, Qué., vint dans l'Ouest en 1910 et s'installa sur une terre à Ste-Colette. En 1917 il épousa Mlle Antoinette Bourassa. En 1947 il loua ses terres et ils se retirèrent à Radville. Son épouse le précéda dans la tombe en 1953, à l'âge de 73 ans.

Le défunt laisse dans le deuil sept frères et trois soeurs. Des gens d'Estevan, Sedley, Regina, Weyburn, Winnipeg, Lake Alma et Ste-Colette sont venus pour les funérailles.

Remerciements

La famille Fradette désire remercier tous ceux ou celles qui, d'une manière ou d'une autre, lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil.

Naissances

A M. et Mme Armand Bourassa est né un fils, ainsi qu'à M. et Mme Laurent Voitas, de Lake Alma. Félicitations à ces deux familles.

Debden

Çà et là

Après un long séjour à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, MM. Omer Lajeunesse et Ovila Doré sont revenus dans leurs familles.

Au cours du mois de mai, M. et Mme Louis Jean et quelques-uns de leurs enfants, Guy, Daniel et Dianne, ainsi que M. et Mme Edgar Cyr, sont allés à Flin Flon assister au mariage de M. Clément Jean, fils de M. L. Jean.

M. et Mme Germain Lehouillier sont allés à Prince George, C.-B., pour le mariage de leur fils, Robert.

Les deux couples de nouveaux mariés sont venus passer quelques jours chez leurs parents.

M. et Mme Victor Leclair, de Regina, ont rendu visite à leur parenté de Debden.

Sincères condoléances à M. George Klein, qui a eu la douleur de perdre sa mère. Accompagné de sa famille et de sa belle-mère, Mme Albert Courchêne, il est allé aux funérailles, à Regina.

M. et Mme Emile Lamothe, de Williams Lake, C.-B., et Mme Joseph Caissie, de Big River, ont visité M. et Mme Adéodat Lepage.

Les paroissiens regrettent le départ des familles Joseph Legrand, pour Domremy, Léo Fortier, pour Edmonton, et Albert Bonneau, pour Henribourg.

Bienvenue à M. et Mme Raymond Paulhus, employés au garage Nor-West.

Gravelbourg

Décès

A un hôpital de Moose Jaw, le lundi 30 mai à 4 h. a.m., est décédé subitement M. Wilfrid Gamble âgé de 52 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Albertine Meyer, et cinq enfants. Les prières furent dites au salon funéraire avant l'enterrement au cimetière paroissial. M. Gamble était le gérant de l'entreprise de nettoyage à sec de Gravelbourg.

En voyage

M. l'abbé M. Minne est parti en Belgique avec ses parents, tandis que Mme Jean-Louis Lefebvre, accompagnée de sa mère, est partie pour l'Angleterre.

M. et Mme H. C. Davidson visitent ces temps-ci leurs fille et gendre, M. et Mme Johnston, en Allemagne.

Cinq générations de la famille Louis Braconnier se sont réunies le 23 mai. Outre M. Braconnier, maintenant âgé de 84 ans, il y avait: Mme Adélard Gauthier, née Braconnier, Mme Marcel Poirier, née Gauthier, Mme Louis Hébert, née Poirier, et Mlle Hébert, âgée de quelques semaines, fille de M. et Mme Louis Hébert et petite-fille de M. le Juge et Mme Georges Hébert. Félicitations!

Willow-Bunch

Mariage

Le samedi 14 mai à 4 h. p.m., M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, cousin de la mariée, bénissait le mariage de M. Wayne Eger, fils de M. et Mme Jack Eger, et de Nicole Bonneau, fille de M. et Mme Jean Bonneau, de Willow-Bunch. Mme Martha Porter chanta durant la cérémonie.

La mariée portait une robe en satin blanc recouverte de dentelle; la traîne était également en dentelle. Son voile court était retenu par une petite couronne. Elle portait un bouquet de roses.

Les demoiselles d'honneur: Colette Bonneau, soeur de la mariée, et Ghislaine Grenier, de Saskatoon, une amie de la mariée, portaient des robes courtes rose foncé accentuées par des fleurs blanches.

La petite bouquetière, Sheryl Montgomery, nièce du marié, était vêtue en rose foncé; elle portait un panier de fleurs.

Le petit page était Paul Bonneau, neveu de la mariée. Merlyn Eger et Conrad Foley, frère et cousin du marié, agissaient comme garçons d'honneur. Les placiers étaient Michel Bonneau et Don Montgomery.

Après la cérémonie, un souper fut servi aux 70 parents et amis réunis à la salle de Mme Fontaine et fut suivi d'une réception puis d'une soirée dansante.

Les nouveaux mariés partirent pour les Etats-Unis en voyage de noces. A leur retour, ils demeureront à Saskatoon jusqu'en septembre; ensuite ils déménageront à Val Marie où le marié enseignera.

Les meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

Ici et là

M. et Mme Asias Bruneau rendirent visite récemment à leur fille Lorraine et sa famille, de Balgonie.

Mme Alice Bonneau visite en ce moment son fils, Joseph, et sa famille, à Melville.

Mlles Claudette et Jeannette Dionne sont parties le 23 mai avec leurs oncle Emilien Ducharme et cousins, pour St-Boniface où elles visiteront pendant quelques semaines chez leur frère Robert et sa famille.

M. et Mme Sylvio Sylvestre, leurs enfants, Sylvia et Claude, ont visité dernièrement M. et Mme Jim McGeough et leur famille, à Swift Current.

M. et Mme Paluk, de Moose Jaw, visitèrent MM. et Mmes Louis Fiset et Laurent Deblois, enfants de Mme Paluk (Deblois).

M. et Mme Léo Préfontaine et leur bébé, de Lisieux, ont rendu visite à leur parents, M. et Mme P. Desautels.

Mme W. Winslow est revenue à Willow-Bunch après avoir passé six semaines chez ses enfants, M. et Mme Paul Winslow, à Maple Creek, M. et Mme Gérard Fafard (Gabrielle), à Staugton, et M. et Mme Lindstrum (Juliette), à Weyburn.

M. et Mme Emilien Ducharme, de Joliette, et leur fils, Denis, et son épouse, de Montréal, sont arrivés ici le 16 mai pour rendre visite à leur parenté, MM. et Mmes Edouard Dionne et Maurice et Alphonse Durand. Ils partiront pour Winnipeg le 23 mai, ayant à visiter d'autre parenté avant de retourner chez-eux.

M. Ernest Durand, de Thompson, Man., visita récemment ses parents, M. et Mme Henri Durand.

M. Donald Benoit, qui a terminé avec succès sa première année à l'Université de Saskatoon, est parti pour Fort St. John, C.-B., afin d'y travailler durant les mois d'été.

M. l'abbé Adrien Chabot est parti le 22 mai après-midi pour Lumsden où la retraite annuelle avait lieu. Il était accompagné de sa mère, Mme Chabot, qui profita de cette occasion pour rendre visite à ses parents et amis de Regina ainsi qu'à sa fille et sa famille à Wolseley. Ils sont revenus dans l'après-midi du vendredi 27 mai.

Mlle Marguerite Roy, de Weyburn, vint passer la longue fin de semaine chez sa mère, Mme Léo Roy. Elle y resta jusqu'au mardi voulant assister aux funérailles de Mlle Morin, à Gravelbourg.

Mme Rosina Balaux se rendit à Regina pour y visiter ses enfants.

Mme Alice Bonneau servit un souper le 17 mai en l'honneur de son frère, le Rév. Père Henri Légaré, de Gravelbourg, qui fut nommé Supérieur Provincial des Oblats du Manitoba et de la Saskatchewan. Son frère Ernest et sa fille Cécile, de Saskatoon, ainsi que M. et Mme Louis Légaré, de Cormach, sont venus pour cette occasion.

Le lendemain, Mme Alice Bonneau, accompagnée de Mlle Rosida Rondeau, se rendit à Gravelbourg pour une réception au Collège Mathieu en l'honneur du Père Légaré avant son départ pour sa nouvelle résidence au Manitoba.

Les plus chaleureuses félicitations au Père Henri Légaré et voeux de succes dans son nouveau poste.

Saint-Front

Visiteurs

Les personnes suivantes ont passé la longue fin de semaine du 20 mai dans leurs familles: M. et Mme Bob Cunningham et leur bébé, Robert, ainsi que Mme Roland Goovearts et sa fille, tous de Winnipeg, chez M. et Mme Louis Strat; M. et Mme Gilles Chiasson et leurs enfants, de Saskatoon, chez MM. et Mmes Joffre Thévenot et Robert Bussière; M. Alphonse Syrenne, de Saskatoon, chez sa mère, Mme Léda Syrenne; M. et Mme Eugène Boire, de Saskatoon, chez leurs oncles et tantes, MM. et Mmes Alfred Bourque et Paul Moison; Mlle Lorraine Plamondon, de Saskatoon, chez ses parents, M. et Mme Laurent Plamondon; Mlle Alvine Moisan et Irène Bouchard, toutes deux de Naicam, chez leurs parents, MM. et Mme Paul Moisan et F.-Xavier Bouchard; Clément et Louise Bertoncini, étudiants à l'école de St-Brieux, chez leurs parents, M. et Mme Louis H. Bertoncini; M. et Mme Maurice Plamondon et leurs enfants, de Watrous, chez M. et Mme B. Moisan; Denis Quessy, de Saskatoon, chez MM. et Mmes Henri et Lionel Quessy; Mme Gislaine Caillier et ses enfants, de Kelvington, chez ses amis, M. et Mme François Auriot; M. et Mme Howard Schemenaeur et leur bébé, Bradley, de Lake Lenore, chez M. et Mme Paul Fortin; Mlle Irène Hervé, de North Battleford, chez ses amis, M. et Mme Aurèle Dufault, et chez les parents de son fiancé, M. et Mme George Franks, de Quill Lake; M. et Mme Rosaire Bussière, Mlle Lilliane Bussière et M. Raymond Côté, tous de Vonda, chez MM. et Mmes Maurice, Robert, Lionel et Lucien Bussière et Oscar Messier ainsi que chez Joseph Baril; M. et Mme Verle Tarasoft et leur bébé, Darren, de Quill Lake, chez M. et Mme André Strat et Mme Andréa Quessy.

M. et Mme William Proulx et leur fille, Lorri, de Llyodminister, ont passé la semaine du 20 mai chez M. et Mme P. Proulx.

M. et Mme Edouard Bourque et leurs enfants, de Prince-George, C.-B., passèrent la fin de semaine du 14 mai chez MM. et Mmes Alfred Bourque et Paul Moisan.

M. et Mme Paul Dubreuil se rendirent, le 20 mai, au Collège St. Peters, à Muenster, pour la remise des diplômes de leur fils, Eugène. Ce dernier est revenu avec eux afin de passer la fin de semaine avec ses parents.

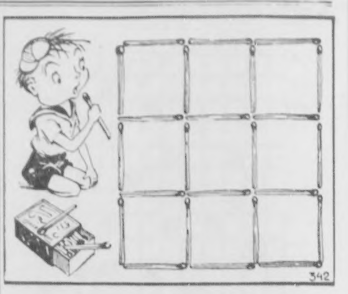
Mmes Florian Montes et Jos-A. Prévost se rendirent, le 20 mai, à Makwa, pour la remise du diplôme de leur fils et neveu, Luc Montes.

Mme Adrienne McKinnon, de Vancouver, C.-B., a passé la semaine du 22 mai chez ses fille et gendre, M. et Mme Albert Nivon, et a aussi rendu visite à ses parents, M. et Mme Louis Strat et autre parenté.

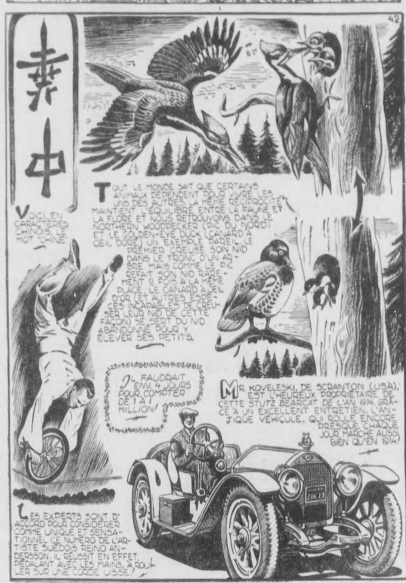
M. et Mme Aimé Messier et trois de leurs enfants, de Prince George, C.-B., sont arrivés le 23 mai chez M. et Mme Eugène Messier. Le 24 mai, ils partirent pour Bellsite, Man., pour rendre visite au père de Mme Messier, M. Léo Senez, et sa famille. Ils revinrent à St-Front le 28 mai afin de visiter les familles Eugène et Oscar Messier et Tom Daniels.

Joseph Montes ainsi que Mme Louis H. Bertoncini et ses deux filles, Alice et Linda, passèrent la journée du 29 mai à St-Brieux en compagnie de Clément et Louise Bertoncini et de M. et Mme D. Rocher et leur fils, Marcel.

M. et Mme Florian Montes ont eu, le 29 mai, la visite de M. et Mme Basik et leurs enfants, de Quill Lake.



Voici 9 carrés formés de 24 allumettes. Pouvez-vous enlever 4 allumettes de façon à ce qu'il reste 5 carrés? Solution: Des allumettes formant les lignes extérieures, vous enlevez celles qui se trouvent au milieu.

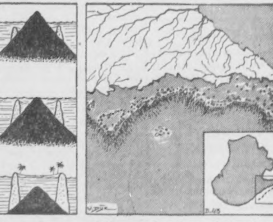


Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Le récif de corail — Le son du mot suffit à évoquer une symphonie de couleurs et de formes. Dans le clair-obscur des eaux du littoral, dans cette lumière tamisée les récifs s'amoncellent, atteignant parfois une hauteur de 450 pieds. Dire qu'une bestiole minuscule est à l'origine de ces édifices merveilleux! Il s'agit d'une espèce d'anémone (actinie) dont le corps n'a qu'une seule cavité. Elle se fixe sur un terrain rocheux et secrète un liquide à base calcaire qui l'enferme dans une carapace destinée à la protéger contre le mouvement des vagues. D'autres anémones viendront bien vite lui tenir compagnie. Nous serons bientôt en présence d'une pièce de corail constituée de milliards de "coraux". Nombre de bâtisseurs ainsi réunis croissent au détriment d'autres congénères qu'ils privent de nourriture et qu'ils exposent à une mort prématurée. Leurs squelettes calcaires forment l'ossature du récif de corail.

Le corail qui a besoin de soleil prend soin de maintenir la hauteur du récif même si le rocher de base risque pour une raison ou pour une autre de s'effondrer. Au cas où le rocher disparaît, seul le récif construit autour de la cime subsiste. C'est ainsi que se forment les "atolls" ou coraux circulaires: aucun entrepreneur humain ne peut égaler le corail minuscule. Une digue de mer construite de main d'homme ne supporte guère la comparaison avec une digue de corail; on n'a qu'à songer au récif surnommé "la Grande Barrière" situé sur la côte australienne.

Ce récif s'étend sur une longueur de plus de 1,000 milles, il est composé d'une chaîne ininterrompue de corail qui tient tête aux vagues et à la mer démontée.

Comment joindre les deux bouts

Bien que le Canada se classe parmi les trois premiers pays du monde en ce qui a trait à son niveau de vie, nombre de Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts.

Pendant la crise économique des années 30, les embarras du budget familial étaient chose courante. Aujourd'hui, les revenus étant beaucoup plus élevés, nombreux sont ceux qui croient à tort qu'ils devraient vivre dans l'aisance la plus complète. Le fait est que si nous avons atteint un niveau de vie supérieur, les impulsions fondamentales de la nature humaine, elles, demeurent toujours les mêmes.

Bien des gens estiment que ce qu'ils gagnent aujourd'hui est insuffisant, même si c'est beaucoup plus qu'autrefois. On dit, par exemple: "Nous avons juste de quoi vivre".

Notre soif de luxe et de prodigalité semble parfois croître plus vite que nos revenus. Nos désirent deviennent des nécessités. Nous sommes menacés d'être tellement dominés par la prospérité matérielle que si nous n'y prenons pas garde, ce que nous appelons nos "besoins" grandira toujours à la même cadence que nos revenus. Or pour satisfaire un désir, il nous faut éventuellement nous passer d'un besoin authentique.

Ce qui importe, c'est que nous adoptions une attitude pondérée à l'égard de nos besoins, de nos désirs et de nos revenus, et que nous fassions en sorte d'obtenir le maximum de satisfaction réelle. Il n'est pas question d'être parcimonieux, de mener une vie austère ou de perdre son prestige social. Il s'agit tout simplement d'obtenir pleine valeur pour chaque dollar gagné. C'est là un jeu qui peut être passionnant, beaucoup plus intéressant en tout cas que celui de dépenser son argent selon son bon plaisir.

Le moyen tout indiqué pour être sûrs d'avoir ce que nous voulons est de tenir un budget. Celui-ci nous aidera à rester maîtres de nos dépenses et à employer notre argent de la façon la plus profitable. Un bon budget servira non seulement à équilibrer les revenus et les dépenses, mais permettra même de mettre du beurre dans les épinards.

Les budgets doivent être très simples. Inutile de recourir à la comptabilité en partie double ou à quelque autre méthode de ce genre. A noter également qu'on ne peut "tricher" sur un budget sans risquer une forte déception. Il faut envisager les faits en face et savoir reconnaître les dépenses authentiques pour ce qu'elles sont. On ne saurait trouver la solution à un problème en passant à côté des difficultés.

Le budget domestique est une affaire de famille. Si toute la famille prend part aux décisions, on évitera bien des soucis et des chagrins, car il n'y aura rien ni dépenses égoïstes et déraisonnables, ni restrictions mesquines. Lorsque tous les membres de la famille connaissent les limites des ressources communes, il y a peu de chances que des dépenses malavisées viennent compromettre la situation financière familiale. Les enfants apprennent à n'être pas trop exigeants, et les adultes à pourvoir amplement à tous les besoins réels.

Une brochure fort pratique indiquant comment tenir un budget, avec plusieurs pages en blanc qu'il suffit de remplir de mois en mois, et de l'espace pour un bilan annuel, est distribuée gratuitement par la Banque Royale du Canada. Cette brochure contient également des exemples illustrant ce qu'il faut faire.

Un budget bien tenu pourrait nous faire reprendre contact avec ce sens des réalités que connaissaient si bien les pionniers que furent nos grands-parents, et que bien des gens méprisent aujourd'hui en disant: "Grand-papa ne sait rien des difficultés. Dans son temps, il n'avait qu'à se passer des choses . . . il n'a jamais eu à les payer!"

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Si vous demandiez à toutes les jeunes filles qui travaillent qu'elle est la part de leur budget qu'elles consacrent à leur toilette et à leurs soins de beauté, la plupart seraient bien en peine de vous répondre. Elles achètent, aussi longtemps qu'elles ont de l'argent, et il leur arrive même bien souvent d'acheter à crédit, d'engager l'avenir pour de longs mois afin de se procurer quelque chose qui leur plaît. Si bien que ces jeunes filles, une fois mariées, ne connaissent pas la valeur de l'argent et se désolent de ne pouvoir acheter inconsidérément tout ce qui les tente. Celles qui ont des maris indulgents accumulent les dettes ou doivent priver leur famille de plusieurs nécessités afin de contenter leur goût d'acheter.

Pour savoir combien elle dépense, la jeune travailleuse aura soin, durant un an, d'inscrire chaque mois, dans un carnet, toutes ses dépenses, même s'il s'agit d'une bobine de fil. Elle aura des surprises à la fin de l'année. Puis, quand sa surprise sera passée, elle établira un budget, de beaucoup inférieur à la somme dépensée. Ainsi, elle apprendra l'économie et elle aura la conscience tranquille.

— Alors, mon pauvre vieux, tu es malade?

— Non, pourquoi?

— Je viens de te voir sortir de la pharmacie.

— Et alors? Si je sors du cimetière, ça veut dire que je suis mort?

✦ ❊ ✦

Pour remettre à neuf des escarpins de satin noir, frottez les avec quelques gouttes de café.

✦ ❊ ✦

Ecrasez des fraises, pressez un ou deux citrons, ajoutez de l'eau et du sucre. Mélangez le tout avec les fraises écrasées. Laissez reposer quelques heures et mettez à rafraîchir. Vous aurez un délice aux fraises.

✦ ❊ ✦

Pour entretenir vos cuivres doré, faites bouillir une eau savonneuse, mettez y l'objet à nettoyer, frottez avec une brosse douce, rincez à l'eau chaude, faites briller avec un chiffon.

✦ ❊ ✦

— Ce ne sera rien, dit le dentiste. Je vous fais une piqûre pour vous endormir, puis je vous arrache votre dent de sagesse.

— Très bien, je suis prêt.

Le malade se fouille, sort son portefeuille . . .

— Voyons, dit le dentiste, vous me paierez tout à l'heure, après l'intervention.

— J'allais pas vous payer, répond le client, simplement je comptais mon argent avant que vous m'endormiez.

✦ ❊ ✦

Vous obtiendrez de votre bain un grand bienfait, en ajoutant à l'eau du son: adoucissant, détergent, calmant pour les nerfs. Mettez une livre de son dans un torchon fin, trempez-le dans l'eau et pressez le jus qui se mélangera à votre bain.

✦ ❊ ✦

"La plus perdue de toutes les journées est celle où l'on n'a pas ri". — Chamfort.

✦ ❊ ✦

Les enfants ne craignent rien tant que l'isolement et l'abandon. Il y a des parents qui n'ont jamais de temps pour les enfants. L'amour vrai inclut beaucoup de soins.

✦ ❊ ✦

Lili mange gloutonnement son dessert, sans cesser de bavarder.

— Enfin, lui dit sa mère, comment peux-tu parler la bouche pleine?

— Question d'habitude.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. P.

Viellesse heureuse

OTTAWA — Un expert américain sur la question du vieillissement déclare qu'on a tort de chercher à rester jeune.

Le Dr Edward Bortz, conseiller à l'hôpital de Philadelphie, est l'auteur du livre intitulé: "Existence créatrice". Dans une conférence prononcée à Ottawa, il a précisé "qu'en avançant en âge, la vie peut ouvrir de plus larges horizons et, dans cette marche du temps, on s'aperçoit que l'existence devient merveilleuse pour ceux qui en prennent les moyens".

Pour atteindre ce but, les trois facteur les plus importants, au dire du Dr Bortz, sont les suivants: une alimentation appropriée, l'exercice physique quotidien et une ambition à réaliser.

A son avis, les Américains sont suralimentés à l'extrême. Il définit sa pensée en disant: "Cinquante pour cent de la nourriture que nous prenons nous fait vivre, et l'autre moitié fait vivre les médecins".

"Le plus grand malheur dans l'existence des vieillards, c'est l'ennui", de dire le Dr Bortz, en ajoutant que les activités diverses constituent le secret d'une vieillesse heureuse.

Le Terylene enjoué adopte une allure nouvelle pour l'été. Un imprimé Art Nouveau en Terylene et coton est le choix de Wm. G. pour ce fourreau court et la grande nouveauté de l'été — les manches longues à volants.

La surveillance épargne des vies

Depuis des années, la Croix-Rouge nous exhorte à surveiller nos enfants lorsqu'ils vont près de l'eau. Et pourtant, les noyades d'enfants continuent.

Il ne suffit pas de dire aux enfants qu'ils ne doivent pas aller près de l'eau à moins qu'une grande personne les accompagne. Les enfants désobéissent très souvent mais nous les reprimandons jusqu'à ce qu'ils obéissent.

Aux yeux d'un enfant l'eau est chose fascinante. Elle représente pour lui, une source de plaisirs. Il est difficile aux parents de réprimander un enfant tout simplement parce qu'il veut s'amuser; mais il n'en demeure pas moins que l'eau est dangereuse. Vous ne pouvez vous amuser dans l'eau ou près de l'eau si vous n'en connaissez pas les dangers.

Il suffit de quelques brèves secondes pour qu'un enfant se noie. C'est pourquoi la Croix-Rouge recommande une surveillance constante des enfants lorsqu'ils sont près de l'eau.

Toute désobéissance d'un enfant doit recevoir le châtiment approprié. Retenez, cependant, que le désir de l'enfant de jouer dans l'eau ou près de l'eau n'en sera pas diminué d'autant. La solution évidente est de l'enrôler dans un des cours de sécurité aqautique de la Croix-Rouge. Là, au moins, il apprendra à nager et à connaître les dangers de l'eau.

Des leçons de natation de la Croix-Rouge seront données au cours de l'été aux endroits suivants (entre paranthèse le nom de la personne avec qui entrer en contact): Clear Lake — 4 juillet au 15 août (R. H. Kendall), Dauphin — 4 au 29 juillet (F. Bumstead), Dugald — 4 au 29 juillet (Mme G. Krausher), Fort Garry — 4 juillet au 15 août (Gary Hobson), Lac du Bonnet — 4 juillet au 15 août (Mme E. David), Manitou — 2 au 13 août (W. B. Knowles), M.F.A. Camp, Clear Lake — 4 juillet au 15 août (B. Douglas), Pine Falls — 4 juillet au 15 août (M. Manson), St-Adolphe — 3 au 9 juillet (J.-A. Leclerc), St-Pierre — 25 juillet au 6 août (Mme A. Marquis), Steinbach — 4 juillet au 15 août (N. H. Johnson), Transcona — 4 juillet au 15 août (secrétaire du Kinsmen Club), Swan Lake — 4 au 16 juillet (M. Monchamp, N.-D.-de-Lourdes), Swan River — 4 au 16 juillet (T. Huff, Canadian Legion), Victoria Beach — 4 juillet au 13 août (secrétaire, Community Club), Whiteshell — 4 juillet au 12 août (Blair, Dowling, Whiteshell District association).

Si vous souffrez du rhume des foins, prenez soin de vous éloigner des plantes qui le provoquent. Apprenez à reconnaître l'herbe à poux (ambroisie) et le sumac vénéneux, plantes dangereuses qu'il faut éviter. Vous en trouverez des images à la bibliothèque publique de votre localité.

Quand une seconde vaux trente années

Après la dernière grande guerre mondiale, les industriels, économistes et administrateurs se sont rendus compte qu'au lieu de s'en remettre au hasard, voire à de vagues intuitions, il pouvait être avantageux, en nombre de cas, de faire confiance à la recherche opérationnelle pour ne venir au choix de telles ou telles décisions. Cette recherche eut très vite à disposer de l'outil permettant d'exécuter en temps records des opérations fort complexes: la machine électronique.

"En vingt ans, note Albert Ducrocq, cette machine électronique n'a cessé de se perfectionner et de prendre de la vitesse. Déjà, au lendemain de la guerre, la célèbre "ENIAC" s'était illustrée en calculant en 25 minutes les 707 premières décimales qui, au siècle dernier, avait demandé trente années à Shanks. Aujourd'hui, le même calcul est effectué en une seconde. Et cette rapidité s'est accompagnée d'une démocratisation" du calcul automatique: entendons que son prix (4,000 F. l'heure, environ $800) est maintenant à la portée de toutes les entreprises importantes. D'où une mentalité nouvelle visant à demander aux machines que le travail des usines ou le fonctionnement des services soit, comme l'on dit maintenant, "optimisé".

Mais dans cette recherche opérationnelle, l'homme aura toujours son mot à dire, car c'est lui qui dresse la hiérarchie des valeurs, là comme ailleurs. "Les machines, observe le même auteur, se contentent de faire les calculs dont l'homme les charge. Elles déterminent seulement la marche à suivre pour atteindre un certain but, compte tenu des critères d'optimisation qui lui ont été fournis par l'homme. En conséquence, le rôle de ce dernier n'en apparaît que plus important . . ." C'est à l'homme de rester maître de son instrument, et de ne pas s'en remettre aveuglement au jeu irresponsable de la calculatrice électronique.

(D'après Panorama chrétien).

Billet du jeudi

Pour ceux qui croient connaître leur Canada

Voici un livre qui, sans prétendre à la littérature, est quand même écrit de façon convenable.

Il n'est pas sans importance, puisqu'il existe en trois versions: française, anglaise, espagnole.

Il s'intitule **Canada**, dans l'une comme dans l'autre, et il est publié chaque année à Ottawa sous les auspices du ministère du Commerce, la surveillance de M. Roger Duhamel, imprimeur de la Reine.

Il traite du Canada notre pays, comme on s'en doute, et il en présente l'un après-l'autre les aspects, historique aussi bien que politique, artistique et littéraire, agricole, industriel, commercial.

Ainsi de suite jusqu'à épuisement du sujet, ou à peu près.

L'ouvrage est illustré on ne peut mieux, on ne peut guère plus, en noir et blanc, en couleurs aussi, à raison d'un et deux clichés par page ou davantage.

De sorte que, l'ayant parcouru — même vite et trop vite — on a une excellente idée du pays et de son immensité, sa grandeur, sa richesse, ses possibilités illimitées, sans avoir lu vingt lignes.

Il n'est pas prouvé que les Chinois ont tort, affirmant que l'image dit plus que les mots.

• • •

Il faut quand même s'attarder au texte, qui éclaire l'image et la complète.

Ainsi nous est-il appris ou rappelé, dès la première page du livre, que le Canada est le plus vaste pays du monde, sauf un.

A l'exception de l'Alaska et du Groenland, il occupe la moitié septentrionale de l'Amérique du Nord, avec une superficie totale de 3,851,809 milles carrés.

Voilà qui est précis et fera rêver plus d'un, surtout si l'on songe que sa limite nord se trouve au cap Columbia, dans l'île Ellesmere, à 83.07 degrés de latitude, alors qu'il a son extrémité sud à l'île inhabitée du Milieu, dans le lac Erié.

Il est dommage que ce territoire ne soit dans son entier arable et cultivable.

Dommage et davantage, parce qu'il serait le salut des hommes.

Les malthusianistes et autres prédicants de dénatalité, y compris ceux de bon patronage, y perdraient jusqu'à leur raison d'être.

Trois océans baignent les côtes du Canada: l'Atlantique, le Pacifique et l'Arctique.

Et quand on affirme que le territoire national s'étend d'un océan à l'autre, **a mari usque ad mare**, on ne dit que les deux tiers de la vérité.

• • •

Le livre ne se lit pas comme un roman, mais il est lisible et il se lit, et chacun y trouve son profit.

C'est déjà quelque chose, car tant de bouquins s'écrivent que personne n'ouvre, malgré le mal que se donnent les auteurs.

Ceux du **Canada** (1965-66) (1) sont innombrables et anonymes, appartenant aux dix provinces du pays, traitant de sujets aussi variés que parfois inattendus.

La table des matières en donne quelque idée, qui présente le Canada dans son ensemble, insiste ensuite sur ses richesses naturelles, ses commerce et industrie, les derniers objectifs économiques du pays, les hommes qui le peuplent et le construisent, la culture qui est aujourd'hui la leur, en regard de la seul agriculture dont ils se souciaient dans les commencements.

Ce que l'on ressent surtout, à la lecture de la moindre page, c'est une incroyable ignorance du pays qui est nôtre, que nous aimons bien, mais que nous regardons mal.

Croyez-pas?

Qui peut répondre, par exemple, aux questions suivantes: quelle est notre plus grande île, notre mont le plus élevé, notre fleuve le plus long, notre province la plus vaste?

Pas ceux que vous pensez.

La plus grande île canadienne est celle de Baffin, non Terreneuve; notre mont le plus haut n'a pas nom Robson, mais Logan; notre cours d'eau le plus long n'est pas le Saint-Laurent mais le Mackenzie (735 milles de plus); le Québec est la plus vaste de nos provinces, l'emportant sur l'Ontario, classée bonne deuxième, par la bagatelle de 82,278 milles carrés.

Achetez le livre et continuez le jeu si le coeur vous en dit.

L'ILLETTRE.

(1) Se vend $1.50.



Q. — Mon père, qui était médecin, est mort il y a trois ans. Je suis fils unique, et ma mère et moi sommes assez à l'aise. Je n'ai qu'un rêve: devenir médecin. J'ai 17 ans, et selon l'opinion de mes professeurs, j'ai assez de talent et les dispositions nécessaires pour entreprendre les études nécessaires pour réaliser mon rêve. L'ombre au tableau? C'est ma mère. Elle ne veut pas entendre parler que je veuille suivre les traces de mon père. Elle prétend que les études sont trop longues et difficiles et que la vie d'un médecin ne lui appartient pas et qu'il finit par se tuer à la tâche. Je dois dire aussi que ma mère me couve trop. Elle me traite comme un enfant, surtout en présence de visiteurs. Elle me traite de maladroit ou me dit d'aller me coucher, etc. Vous n'avez pas d'idée combien mon père me manque. Un conseil, s'il vous plait. — **Dix-sept ans.**

R. — A votre âge il est très normal que la présence d'une influence masculine au foyer vous manque beaucoup. N'avez-vous pas un oncle ou un parrain à qui vous pourriez confier vos problèmes? N'y aurait-il pas, dans la maison d'éducation que vous fréquentez un conseiller qui saurait expliquer à votre mère que vous n'êtes plus un enfant et qu'elle doit vous aider à vous former un caractère d'homme. Aussi, puisque vous avez le talent et les aptitudes pour la médecine, elle ne devrait pas s'opposer à ce que vous choisissiez une si belle carrière. Il est vrai que les études sont longues et que la vie d'un médecin est souvent très dure, mais que de compensations il éprouve à soulager les souffrances de son prochain. La pratique de la médecine n'est pas seulement une carrière, c'est une véritable vocation. Vous devez vous y sentir attiré, non pas uniquement pour suivre les traces de votre père, mais par goût personnel. Nombre de jeunes gens ont choisi une telle carrière pour faire plaisir à leurs parents et se sont trouvés plus tard dans la mauvaise voie. Terminez d'abord brillamment vos études et ne parlez pas sans cesse de votre profession. Vous êtes encore jeune et avez le temps de changer d'avis. Votre maman manque de doigté en vous parlant comme elle le fait, mais dites-vous bien que c'est parce qu'elle ne s'en rend pas compte et parce qu'elle vous aime beaucoup. Demandez-lui gentiment, sans vous fâcher, quand vous serez seul avec elle, de ne plus vous parler ainsi et, si cela se répète, n'y faites pas trop attention. Si vous avez suffisamment de maturité, cela ne devrait pas vous blesser du tout. Il est très difficile pour une mère d'accepter le fait que son petit garçon devient un homme, et dans les circonstances, ce le sera encore plus.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai dix-huit ans et je connais depuis quelques mois une charmante jeune fille de mon âge. Nous sommes sortis souvent ensemble, mais depuis quelque temps elle me fuit. J'ai voulu savoir la raison et je l'ai suivie. Je sais que ce n'est pas bien, mais je l'ai fait quand même. Elle sort régulièrement avec un autre homme, un peu plus âgé et très riche. Je crois que c'est à cause de son argent qu'elle m'a quitté. Que puis-je faire pour qu'elle revienne?

Misérable.

R. — Vous méritez de l'être misérable, mon jeune ami. Cette jeune fille est libre de ses actes et si vous vouliez vous renseigner sur ses raisons de ne plus vous voir, vous n'aviez qu'à les lui demander. Epier quelqu'un est une très vilaine chose. Qui vous dit, de plus, que ce jeune homme riche n'est pas très gentil? L'argent n'a rien à voir avec le caractère d'une personne. Puisqu'il est un peu plus âgé que vous, il a peut-être acquis plus de maturité que vous. Pour en avoir le coeur net, allez voir votre ancienne amie et expliquez-vous franchement avec elle. Vous pourrez ensuite juger et agir en conséquence. Surtout, ne faites pas de scènes, soyez calme et discret.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

NUMERO 22

Le marteau s'y trouvait effectivement.

— N'y touchons pas, dis-je. Il conserve peut-être des empreintes digitales. Le vase a été brisé intentionnellement, c'est clair.

— Vous êtes très coupable, Julie, gronda Mlle de Chaugny. Si vous m'aviez informée sur-le-champ, nous aurions pu ouvrir une enquête. Maintenant, c'est trop tard.

La pauvre fille éclata en sanglots, si bien que la nièce de l'Amiral, qui avait beaucoup d'estime pour elle, la consola de son mieux.

— Allons, ne pleurez plus. Ce vase n'avait pas une grande valeur.

— Qu'avez-vous fait des débris? Vous ne les avez pas jetés, j'espère? demandai-je.

Elle protesta vivement:

— Oh! non, Monsieur. Ils sont dans un carton, dans la chambre de débarras. Il n'en manque pas un. J'ai ramassé même les plus petits.

— Si Mademoiselle est d'accord, dis-je, je propose que nous examinions ces restes. Il y a peu d'espoir, mais on ne sait jamais . . .

— Allez chercher le carton, ordonna Hélène.

C'est avec un émotion bien compréhensive que j'examinai les débris. Ainsi, Barigny connaissait le secret du vase et, le voyant vide, l'avait brisé, espérant trouver le rapport dans les parois.

Par bonheur, l'une des anses était intacte. Je la saisis anxieusement. Hélas! elle n'était pas creuse. Ma dernière espérance s'évanouissait.

Soudain, je remarquai que la pâte qui recouvrait l'une des extrémités semblait plus sombre par endroits, comme si on l'avait souillée volontairement.

Ce fut comme un trait de lumière. Les anses étaient creuses toutes deux mais, après avoir introduit le rapport dans l'une d'elles, le Commandant avait bouché les deux orifices avec du plâtres; ensuite, il avait sali ce plâtre de son mieux pour qu'il ne détonnât pas à côté des parois du vase.

— Si je ne fais erreur, le rapport est là-dedans, dis-je à Mlle de Chaugny. Barigny a peut-être été dérangé pendant qu'il opérait ou n'a-t-il pas soupçonné que les anses étaient creuses. Quoi qu'il en soit, nous allons être fixés.

Revenu sur la terrasse, je brisai l'anse d'un coup sec sur la pierre, et un rouleau de papier apparut. Je le remis aussitôt à Hélène.

— Mes félicitations pour votre flair! me dit-elle. Il faut téléphoner immédiatement à Monsieur Nerval et l'inviter par la même occasion. "Rien n'est plus réjouissant!" dirait mon oncle.

— Il ne méprise pas les joies de la vie et sait les apprécier, dis-je.

• • •

Atteint par téléphone, Nerval me félicita à son tour.

— Remerciez vivement Mademoiselle de Chaugny de bien vouloir me confier ce document. Dites-lui qu'elle recevra une lettre officielle à ce sujet. Quant à votre invitation, qui me fait très plaisir, je l'accepte volontiers; mais je ne serai libre qu'à partir de mercredi, si vous voulez.

— Alors, à mercredi soir, Mademoiselle de Chaugny m'a dit que vous pouviez choisir le jour.

— C'est infiniment aimable à elle. Remerciez-la encore. A mercredi, mon cher.

Bien entendu, je transmis à Hélène les remerciements du Capitaine. Je saisissais avec empressement toute occasion de parler à la jeune femme.

— Savez-vous quels sont les mets préférés de Monsieur Nerval? me demanda-t-elle.

— Il adore les champignons et les grillades. D'ailleurs, il mange de tout et possède un excellent appétit.

— Et comme vins?

Je sentais son regard un peu moqueur ancré sur moi.

— Tous les bons vins de France lui plaisent, dis-je. Le choix, pour lui, dépend des plats. Mais l'Amiral est un connaisseur, ajoutai-je: on peut lui faire confiance.

— Vos propres lumières ne seront peut-être pas inutiles, déclara-t-elle sans cesser de sourire.

Son intention de me taquiner était visible; je me sentais un peu gêné et — Dieu me damne — j'éprouvais la tentation de la prendre dans mes bras et de l'embrasser pour la punir de se moquer de moi. Mais, en vérité, je n'aurais pas osé.

L'Amiral me remercia, plus tard, de lui avoir présenté Nerval.

— Voilà un homme tel que je les aime, me dit-il: simple, direct, dépourvu de toute vanité, et charmant causeur avec ça. Je vous félicite d'avoir un tel ami, Gilbert.

Quant à Mlle de Chaugny, elle parut flattée, mais moins que je ne l'avais craint.

— J'aurais préféré voir votre ami en uniforme, me dit-elle le lendemain. Cela doit mieux lui aller qu'un vêtement civil; il plaît peut-être aux femmes mais il ne sait pas leur faire la cour.

— Détrompez-vous, dis-je. Dans bien des milieux, il passe pour être séduisant.

— Je présume, dit-elle, qu'il l'est surtout en compagnie des femmes qui lui plaisent. Les autres ne l'intéressent pas.

Je ne sus que répondre. Il ne me déplaisait pas, au contraire, que Nerval n'ait pas fait une cour assidue à Mlle de Chaugny. Il m'avait dit l'avoir trouvée remarquablement belle et distinguée; mais ce n'était peut-être pas le genre de femme qui pouvait troubler son coeur. Je savais qu'il avait beaucoup aimé la compagne qu'un sort funeste lui avait ravie. Son souvenir était probablement encore trop vivace en lui pour qu'il accordât beaucoup d'attention à d'autres femmes.

Cette soirée fut donc charmante. J'eus la surprise d'entendre Hélène chanter la romance du Rosaire, sur la prière de l'Amiral. Ce fut une révélation. Dieu avait réellement comblé cette ravissante jeune femme que son grand-oncle couvait d'un regard attendri. Mlle Greyfier jetait de temps à autre un coup d'oeil vers moi, comme pour m'inviter à partager sa propre admiration. Quelle différence avec Dolita! L'amitié de cette aimable demoiselle était réellement sincère et désintéressée. Orpheline depuis plusieurs années, Mlle Greyfier jouissait de revenus confortables. Plus d'une femme, à sa place, aurait couru les villes de plaisance, les stations à la mode, les lieux selects consacrés par la renommée, à la recherche d'un prince charmant — ce dont elle n'avait cure. Elle vivait profondément heureuse dans le sillage de son amie, flattée de son amitié, ne désirant ou ne paraissant désirer rien d'autre que la faveur de lui tenir compagnie. Heureuse nature!

Le lendemain, après mes deux heures de travail, je fis une randonnée avec Albert Detraz, que j'avais un peu négligé depuis quelque temps.

Martine lui avait conté l'histoire du vase orné d'un dragon vert et la découverte du document.

— C'est certainement Barigny qui a fait le coup, me dit mon ami. Escroc et espion par-dessus le marché! La patronne avait bien mal placé sa confiance. Puis il ajouta en me lançant un regard amusé et interrogateur: A propos, il paraît que tu es au mieux avec la demoiselle. Martine dit qu'elle te parle comme à un ami. Mes compliments, mon vieux.

Je lui expliquai que le Capitaine Nerval m'avait chargé de retrouver le rapport et que j'avais mis Mlle de Chaugny au courant.

— Un type épatant que le Commandant, me dit Albert; même après sa mort, il sert encore la France.

Nous déjeunâmes à Megève avec un ancien camarade d'Indochine, le Lieutenant Socquet, à qui de graves blessures n'avaient pas enlevé sa bonne humeur.

— Hein! me dit-il avec un clignement du seul oeil qui lui restait, on est encore mieux ici qu'à Dien-Bien-Phu. Ah! la Savoie, on y revient toujours avec plaisir! Je crois que, les Suisses et nous, sommes les deux peuples les plus attachés à leur foyer.

Il souriait de toutes ses dents en élevant son verre de beaujolais et en le vidant à notre santé.

J'éprouvais une joie sincère auprès de ces deux camarades rescapés d'un véritable enfer. Nous étions au début d'août. La saison était remarquablement douce. Pas d'écrasantes chaleurs. Les paysans avaient rentré les blés superbes, de ces beaux épis lourds qui font le pain doré et croustillant. Toutes les stations de Savoie regorgeaient de touristes. Une allégresse générale semblait régner autour de nous. Peut-être naissait-elle uniquement de notre propre enthousiasme. L'homme satisfait ne voit pas les mauvais côtés de l'existence, ses aspects moroses. Le moindre sourire entrevu élargit son horizon, lui fait croire que chacun est à son diapason. Après tout, n'est-il pas préférable qu'il en soit ainsi? Au retour, je laissai Albert prendre le volant. Il en était ravi.

— Tu m'as souvent prêté ta voiture, lui dis-je. A ton tour, ne te gêne pas.

— Je la prendrai pour aller faire ma demande en mariage, me dit-il d'un air malicieux. Thérèse est la fille d'un gros marchand de bois de Marignier. Ta bagnole fera plus d'effet sur le père que la mienne.

— Tu veux me faire le complice d'une tromperie, dis-je en prenant un air sérieux. Enfin, si cela peut contribuer à ton bonheur, j'accepte cette compromission. Entre amis . . .

— En tout cas, je te préviens que tu seras mon garçon d'honneur, riposta Detraz, et le parrain de mon premier, si la Providence me l'accorde.

— D'accord, Albert; tu sais bien que je ne peux rien te refuser.

• • •

Le lendemain, après le déjeuner, je conduisis Mlle de Chaugny chez une de ses amies de passage à Evian avec sa famille. Elle attendait Hélène au Splendid. Chemin faisant, tandis que nous roulions, Hélène, qui avait pris le volant, me dit:

— Vous êtes allé à Lyon il y a quelque temps. Aimez-vous cette ville?

— Certains la trouvent austère et froide. Je crois qu'ils se trompent. Il faut la connaître, voyez-vous. Les Lyonnais vivent peut-être en un circuit fermé, mais quand on a conquis leur estime, ils sont on ne peut plus hospitaliers.

— Mon père parlait de même, me confia-t-elle. Il avait, parmi ses amis, des soyeux dont il gardait le meilleur souvenir.

Je me souvins alors que je n'avais pas dit un seul mot de la rencontre inattendue de Dolita, rue de la République, et j'en informai alors ma compagne.

— Vous m'étonnez, déclara-t-elle; comment avez-vous pu inviter cette femme dans un tea-room?

Elle m'examinait, subitement sérieuse.

Je m'expliquai.

— C'est plutôt elle qui s'est invitée.

Je la mis alors au courant des recommandations de Nerval. Elle sourit:

— Le contre-espionnage a du bon. Il vous permet d'entrer en contact avec n'importe quelle femme, suspecte ou non, et je pense que vous y trouvez du plaisir quand elle est jolie.

Je protestai:

— Votre amie l'est certainement à sa manière, mais il y a quelque chose d'inquiétant en elle. Je pense que c'est une habile comédienne et je ne la crois pas sincère.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Cheque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 11

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 155, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces, réfrigérateur, poêle, lessiveuse, séchoir, stationnement. $96 par mois. Signaler: CE 3-5543. 46-306-T.F.

MATERNELLE
On demande une personne responsable, capable d'enseigner 4 h. par jour dans un jardin d'enfants, commençant en septembre 1966. S'adresser à l'école St-Eugène, 1007, chemin Ste-Marie, ou appeler 253-1642. 10-687-12C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

CORSETIERE
Corset, gaines, soutiens-gorge, faits sur mesure. Aussi, supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour informations, appelez Mme Alice Gousseau: Sanford 332-2. 11-706-13C.

ON DEMANDE
Village de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba — Homme sérieux pour agir comme secrétaire-trésorier, constable et pour autres travaux tels que le charroi des vidanges et voir à l'entretien général du village. Salaire à être négocier. Les demandes seront reçues jusqu'au 18 juin. Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau municipal, Notre-Dame-de-Lourdes, Man., téléphone 22. 11-709-11C.

CHAMBRE AVEC PETIT SALON ATTENANT et pension pour femme qui travaille ou jeune fille tranquille. Stationnement. Près pont Norwood. Signaler: 453-8776. 11-712-13C.

A LOUER — Norwood, 164, rue Kitson. Chambre meublée avec réfrigérateur. Signaler: 247-9139. 11-719-11C.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, Chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle et réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près écoles et collège français. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux au 1er. $150 par mois. Signaler: GRover 3-0295 ou GRover 4-1802. 10-676-T.F.

A LOUER — 360, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces dans immeuble-appartements neuf. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Antenne tous canaux. Adultes de préférence. Libre: 1er juillet. Signaler: 233-5626. 10-691-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis privé 4 pièces. Poêle, réfrigérateur, prélart fournis. Stationnement. Libre: 1er juillet. Pour couple tranquille. Signaler, après 5 h. WHitehall 3-9024. 11-721-TF

A LOUER—Près hôpital St-Boniface. Grande chambre meublée. Signaler: CEdar 3-4017, avant 5 h. 11-714-12C.

A LOUER — Logis non-meublé — moitié de duplexe neuf "Town House", 306, Berkshire Bay, Parc Windsor. Ultra-moderne; entrées, stationnement, etc., complètement privés; près autobus et grands magasins; comprenant 3 chambres à coucher et salle de bain, salon, salle à manger et cuisine. Soubassement complet. $125.00. Signaler: CEdar 3-5827. 11-716-13C.

A LOUER — St-Boniface, 163, rue Berry. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Garage broché. Près hôpital, autobus et Centre d'achat Goulet. $105 par mois. Signaler: WHitehall 2-0038 entre 9 h. et 5 h. 11-705-TF

A LOUER — Appartements non-meublés: 1 de 4 pièces, complètement privé. 2e étage, à l'avant. $45. L'autre 3 pièces avec poêle et réfrigérateur. Complètement privé. 2e étage à l'arrière. $45. Les deux libres: 1er juillet. Signaler: CHapel 7-9279. 11-718-11C.

A LOUER—Roulotte (Travel Trailer) de 13'. Disponible du 17 juin au 8 juillet. Peut coucher 5. Excellent état. Equipement complet. Accouplement ordinaire (hitch). Gens responsables s.v.p. Pour plus amples détails signaler 474-4423. 11-725-11C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Vital. Près St-Emile. Maison sur ½ acre de terre. 2 chambres à coucher. Soubassement. Fournaise: huile. Garage. Prix: $8,000, ou loyer mensuel: $70.00. Signaler: AL 6-0037. 9-672-11C.

A VENDRE — Propriétaire transféré. 814, rue St-Jean-Baptiste, près école. Maison: 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, grande cuisine, salle de loisirs. 1½ salle de bain. Grand garage. Lot clôturé. Pas d'agents. Signaler: 233-7950. 3-524-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Nouvellement rénovée. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. Signaler: 233-6419. 6-585-T.F.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. S'adresser à M. Arthur Laurin, Richer, Man, ou signaler: GA 2-5119. 42-334-T.F.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 3 chambres à coucher. Bien situé entre lac et magasin. Signaler: CEdar 3-5736. 10-697-12C.

A VENDRE — St-Boniface, rue De la Morénie. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Près écoles. Pas d'agents. Signaler: 233-4098. 10-694-T.F.

A VENDRE — Bon village canadien-français. Garage avec agence d'automobiles. Prendrait maison dans localité de St-Boniface comme paiement initial. S'adresser à Boite 707, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 11-707-18E.O.W.P.

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER — Remorque (tent trailer) complètement équipée. Comprend lumières de freins et de virage, toile imperméable, garantie. Le tout peinturé de la couleur de votre auto si désiré. Idéal pour toute la famille en vacances ou en fin de semaine. Aussi, nous réparons les tentes et toiles selon vos spécifications.
15, St. Michael Road
St-Vital, Man.
8-645-TF.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
41-327-T.F.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale



GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A VENDRE — St-Labre, Man. 320 acres de terrain, 170 cultivées. Machineries comprises. Pour plus d'informations, s'adresser à Marcel Dubois, 134, rue Berry, St-Boniface. 3-533-12P.

A VENDRE — 457, rue Jeanne d'Arc. Maison de revenu. Signaler: 233-8426. 1-609-T.F.

MAGASIN GENERAL A VENDRE — Logis à l'arrière. $12,000. Excellent district agricole. Grand chemin pavé. Ecole séparée. Curé résident. Léonard Bouffard, Meyronne, Sask. 7-603-11 en acct.

A VENDRE — St-Norbert. Une rue des écoles. Bungalow 6 pièces avec cheminée en brique. 3 chambres à coucher. Chambre supplémentaire et salle de jeu au soubassement. Chauffage: gaz. Lot clôturé et paysagé. Garage, allée en béton. Prix raisonnable. Signaler: 452-0752. 8-650-11C.

A VENDRE — 531, rue Langevin. Maison: 5 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Signaler: 233-3066. 9-664-TF.

A VENDRE — St-Charles, près église et couvent. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 3½ ans. Chauffage: gaz. Possession immédiate. $13,000. Signaler: GRover 5-0012. 10-693-13C.

A VENDRE — Stock et équipement complet de magasin. Louerait immeuble sur bail, à prix raisonnable. S'adresser à Boite 689, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 10-689-11C.

A VENDRE — Norwood, rue Kitson. Près église et école Précieux-Sang. Maison: 8 pièces; 3 au 2e, 5 au 1er. 2 salles de bain. 2e loué à $60. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Garage double. Pas d'agent. Signaler: CEdar 3-4155. 10-684-11C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet meublé: 5 pièces. S'adresser à 462, rue St-Jean-Baptiste, après 6 h. 10-683-11C.

A VENDRE — Rue Balmoral. Maison complètement meublée: 9 pièces. Chauffage: gaz. Revenu annuel: $2,016, en plus de 2 pièces pour propriétaire. Prix: $12,900. Possession immédiate. Pour régler succession. Signaler: WHitehall 2-3924 ou CHapel 7-3566. 10-675-T.F.

A VENDRE — Un piano. $150. Signaler après 5 h.: 233-3967. 10-695-11C.

A VENDRE — St-Norbert, rue du Couvent. Maison non moderne: 5 pièces. Eau et égouts sur la rue. Garage. Seulement $6,000. Signaler: 233-1249. 10-678-13C.

A VENDRE — Rue Youville. Maison de revenu. Prix: $6,000. Termes à négocier. Offres considérées. Appeler propriétaire: CE 3-1833. 9-669-12C.

A LOUER — Logis meublé 3 pièces. Rue Ritchot. Libre: 1er juillet. Signaler: 233-3264 après 4 h. 10-679-12C.

PROPRIETE A VENDRE dans village d'Isle-de-Chênes, Man., comprenant 1 maison: 24' x 36', bien finie, avec petit magasin attenant, 2 pompes à essence. Située en face de l'école et tout près de l'église. Aussi autres bâtiments sur lot. Pour renseignements, s'adresser à Mme B. Petit. Téléphone: Lorette 878-2248. 11-711-11C.

A VENDRE — Chevrolet "Impala" 1966. V8 automatique. Equipement complet. 2 mois d'usage seulement. Particulier. Toutes offres considérées. S'adresser à 312, Ubique Crescent, Winnipeg 9. 11-722-11C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison de revenu. 3e étage loué à $50 par mois. Près autobus et magasin. Bonne localité. S.V.P. appeler P. Prince: 233-3134 ou C. E. Simonite, 942-8261. 11-724-13C.

A VENDRE — 203, boul. Dollard. Bonne maison de revenu, bien située. 2 salles de bain plus salle de toilette. Signaler: 233-2810. 11-723-14C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

Norwood — Près école Précieux-Sang. Joli duplexe: 3 ans, 5 et 4 pièces. Chauffage séparé: gaz. Site de choix. $5,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface Centre — Près écoles. Maison moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher; salle de récréation. Lot: 50'. Garage double. $5,000 comptant. Balance: termes.

Norwood — Lyndale. Maison moderne 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salles à manger, de récréation. Garage. Terrain clôturé. Prix raisonnable: $15,900.

St-Boniface — Face au parc Provencher. Maison moderne 8 pièces, 4 chambres à coucher, salle à manger, vivoir, 2 plomberies. Prix: $25,000.

Norwood — Atelier de barbier: 3 chaises tous accessoires. $3,000 à termes.

Accessoires outillage et stock pour atelier de ferblanterie. Raison de vente: santé.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
10-701-11C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

PRES PRECIEUX-SANG
Grande maison: 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Garage, etc. Comptant requis: $2,000.

NORWOOD
Grande maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot boisé. Soubassement complet. Aubaine à $7,500.

CHEMIN SPEERS
Près école Béliveau. Grande demeure à niveaux variés. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Prix très raisonnable: $15,000.

ENFIELD CRESCENT
Près Précieux-Sang. Grande maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $9,500.

RUE KITSON
Maison 6 pièces: 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Prix raisonnable: $9,500.

ST-VITAL
Près église St-Eugène: Charmant petit bungalow 4 pièces, 2 chambres à coucher. Très propre et moderne. Certainement une aubaine: $7,900 seulement.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
10-699-11C.

Clercs et laïcs fraternisent dans des bureaux modernes

Le mercredi 1er juin dernier, les membres du bureau de direction de la compagnie Ernst, Liddle & Wolfe, recevaient leurs clients à l'occasion de la rénovation et de la modernisation complète de leurs bureaux dans l'édifice Paris, avenue Portage, à Winnipeg. Parmi les nombreux invités, on remarquait beaucoup de membres du clergé séculier et régulier (S.J., O.M.I., O.F.M., etc.), et nombre de laïcs professionnels et autres dont MM. Gabriel Forest, C.A., et Brunelle Léveillé, gérant de la Canadian Publishers Ltd.

On sait que la compagnie Ernst, Liddle & Wolfe offre un programme varié d'assurances, évaluations, placements et prêts hypothécaires, de même qu'un service complet dans le domaine de l'administration des immeubles. Elle se spécialise aussi dans ces services rendus à différentes institutions et organisations. Son bureau de direction se compose de: MM. F. L. Ernst, président, B. R. Wolfe et T. C. Liddle, vice-présidents, Laurent Marcoux, aviseur légal, James Ernst, secrétaire, et Robert Wal, trésorier. Me Louis Desrochers, d'Edmonton, Alta, ancien président de l'Association des Canadiens français de l'Alberta, et l'hon. sénateur Campbell Haig, de Winnipeg, sont au numéro des directeurs.

Au bureau de Winnipeg, il y a un personnel de quinze personnes: greffiers d'assurance, téléphonistes, agents, dont M. Louis LeGal, de Ste-Adolphe. La succursale d'Edmonton compte un gérant et des agents.

Tous les invités se sont accordés pour féliciter les membres de la compagnie de la beauté et de la commodité de leurs bureaux, et pour leur dire leur sincère appréciation pour la magnifique réception qu'ils leur avaient offerte.

ON DEMANDE
Personnes désirant placer de l'argent à 5½% en vue de financer l'achat de nouvel outillage d'imprimerie pour l'Oeuvre de Presse. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au gérant de l'imprimerie de La Liberté et le Patriote (Canadian Publishers Limited), 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone: 774-3414)

A VENDRE — Ste-Anne, Man. Quartier ouest du village. Bungalow: 13 ans, sur lot: 125' x 143'. 3 grandes chambres à coucher. Grandes salle de séjour, de bain et cuisine. Eau courante chaude et froide. Chauffage: gaz. Prix: $7,900. Paiement initial minime ou accepterait camion comme tel. Pour informations, signaler: 837-4893. 11-717-11C.

A VENDRE — Joli emplacement et maison 6 pièces non-moderne. Poêle, réfrigérateur. Garage. S'adresser à Lucien Cormier, La Salle, Man. 11-704-12C.

A VENDRE — Machine à photocopier "Bandavelop". Peut copier sur feuilles de 14" x 17". Très bon état. $50. S'adresser à l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface, Man. 11-720-11C.

A VENDRE — Volkswagen 1962 de luxe. Radio. Remise à neuf. Un seul propriétaire. Prix: $845. S'adresser à J. Le Néal, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Téléphone: 61-3. 11-706-12P.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Kavanaugh. Maison: 18 ans, 3 chambres à coucher. Grand lot. $9,000. $2,500 comptant; balance $68 par mois P.I.T.

RICHER, MAN.
Ferme: 160 acres. Bons bâtiments. Eau courante. Prix réduit: $5,900 à termes.

GRUNTHAL, MAN.
553 acres. Bons bâtiments. Eau courante. Prix réduit: $36,500 avec récolte.

ST-PIERRE, MAN.
Atelier en blocs de béton: 26' x 36'. Grand lot de rivière. Chauffage: gaz. Prix coûtant: $6,000. Sacrifierait pour $4,000. $1,000 comptant. Balance: $50 par mois.

ST-VITAL
Avenue Greendell. Maison complètement moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500. $1,500 comptant.

PRES WINNIPEG
Magasin général avec logis moderne: 5 pièces. Chiffre d'affaires annuel: $65,000. Prix: $26,500 à termes.

PRES WINNIPEG
Garage. Gros chiffre d'affaires. Prix pour bâtisses et équipement: $24,500 à termes.

RUE LANGEVIN
Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $9,500 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
10-703-11C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
43-353-T.F.

Tél. 253-0888
LÉO E. MONDOR
CREUSEUR DE PUITS
383, chemin Ste-Anne
St-Vital, Winnipeg 8, Man.

ACHAT VENTE ECHANGE
Maisons, propriétés, immeubles
Service prompt et courtois
Ron Lachance
SP 4-2483 — CH 7-8437

Autobus scolaires SOUMISSION

Des soumissions cachetées seront acceptées par le soussigné pour fournir: 2 autobus seulement, à moteurs V8 ordinaires à essence, devant être bâtis et équipés selon les spécifications des autobus scolaires du Manitoba, sièges pour 48 passagers. Fixez la date de livraison la plus proche. Des soumissions alternatives pour modèles postes de conduite sur moteur (cab-over-the-engine. Les prix soumis devront être franco à bord au bureau de la Division, Ste-Anne, Man. L'heure limite des soumissions: 5 h. de l'après-midi, le 14 juin 1966. La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

On devra identifié les soumissions en inscrivant sur l'enveloppe: "Soumission pour autobus scolaires".

S. Bisson, sec.-trés.,
Ste-Anne, Man.

ON DEMANDE
Pour l'année scolaire 1966-67, à l'école du village de St-Joseph no 945, 2 instituteurs (trices) pour les 2 classes; 1 à 3, et 4 à 7 inclusivement. Environ 50 élèves. Chambre à l'école ou maison de pension à proximité. Salaire selon l'échelle en vigueur ou avec entente. Autobus quotidien. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Lorraine Delorme, C.P. 46, St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier, 2285. 4-329-T.F.

PROFESSEURS DEMANDES
Par l'unité scolaire de Kosthern no 49. Doivent être catholiques et français, pour l'école Stobart de Duck Lake.
Ecole Supérieure: 3 pour Etudes Sociales, Anglais, Français 8e année: 1; 7e année, 1; 4e année, 1; 3e année, 1; 1re année, 2.
Echelle: $3,200 à $9,200.
Faire demandes en donnant qualifications, expérience et références au Surintendant des écoles à 374-4766, Saskatoon ou à E. W. Groshong, sec.-trés., Unité scolaire no 49, Rosthern, Sask. 11-584-14C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE DUNREA, no 147
requiert les services d'un instituteur (trice) qualifié bilingue pour enseigner les 5e et 6e années pour l'année scolaire débutant le 1er septembre 1966. Ecole neuve et moderne. Salaire selon l'échelle en vigueur. S'adresser à Mme Yvonne Day, sec.-trés., Dunrea, Man. 11-710-14C.

ON DEMANDE
Instituteur (trice) bilingue, qualifié pour l'école Grenier no 1446, environ 22 élèves. Années: 4 à 8. Salaire d'après l'octroi du gouvernement. Logis partiellement meublé et chauffage gratuit. Pour plus de renseignements s'adresser à Jean Girardy, sec.-trés., St-Labare, Man. Téléphone 307-13. 11-715-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, Enfield Crescent. $14,500. Près église et école Précieux-Sang. Duplex, intérieur moderne. 7 pièces: 3 au 2e; 4 au 1er. 2 salles de bain. Entrée privée au 2e. 2e loué à $70. Soubassement complet. $5,000 comptant. Pas d'agent. Signaler: CE 3-6150. 7-605-14C.

A VENDRE — Près écoles publiques et paroissiales jolie maison: 1½ étage, 6 pièces, bien entretenue. Chambres à coucher lambrissé à meubles encastrés. Salle de bain complète et autre salle de toilette. Salle de jeu lambrissée pin noueux. Tapis, tentures, fenêtres aluminium. Garage. Clôturée. Toutes offres considérées. Vente privée. Devons vendre. Signaler: GRover 5-6576. 11-713-12C.

A VENDRE

PARC WINDSOR
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Soubassement fini. Prix: $13,620 à termes.

ST-BONIFACE
Triplex: 5, 4, 3 pièces. Garage double. Revenu annuel: $3,480. Prix: $20,500 à termes.

Pour chat, vente ou échange, estimation gratuite
Appelez
A.-J. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
10-702-11C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Winnipeg 12
Mall Center, Polo Park

Haywood, Man. — Café et salon de barbier avec logis pour propriétaire. Seulement $8,500.

Rue Tremblay — Bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Grand lot. $8,500.

Désire acheter ½ section de terrain cultivé. Près école et chemin pavé. Entre 30 et 45 milles de Winnipeg. Echangerait bungalow, 4 ans, à St-Norbert.

St-Norbert — Maison: 4 pièces, non moderne. Eau et égouts sur la rue. Lot: 55'. Seulement $5,500.

St-Norbert — Il reste quelques lots à vendre. Pour construire à votre goût.

St-Norbert — Maison 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Lot clôturé. Jardin. Seulement $14,900.

Chemin Pembina — Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Belle cuisine. Soubassement complet. Grand lot. Garage. Propriétaire transféré.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
10-698-11C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

On demande

Instituteur ou institutrice pour Ecole consolidée de St-Jean-Baptiste

Classe I	$3,350-$4,400
Classe II	3,500- 5,100
Classe III	3,900- 5,550

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Pierre Baril, secrétaire.
District scolaire consolidé de St-Jean-Baptiste, Manitoba.

ON DEMANDE
Institutrices bilingues pour enseigner les années 2 et 7 à l'école de Debden, Sask. Salaire d'après qualifications. S'adresser à M. Glorien Couture, Debden, Sask. 10-682-12C.

ON DEMANDE
Instituteur (trice) bilingue qualifié pour l'école consolidée d'Inverness de Letellier no 2382, pour l'année 1966-1967. Années: 3e et 4e. Salaire: $200.00 au-dessus de l'octroi du gouvernement. Pour plus de renseignements, s'adresser à: M. Alphonse Sourette, secrétaire, Ecole Consolidée Inverness de Letellier no 2382. 9-662-11C.

ON DEMANDE
Instituteurs (trices) pour l'école consolidée de Ste-Anne no 2379, pour l'année scolaire 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200—$4,200
Classe 2	3,500— 4,800
Classe 3	3,900— 5,300
Classe 4	4,300— 7,100

Chaque professeur devra enseigner à une classe seulement. Pour plus de renseignements, s'adresser à la Secrétaire, District Consolidé de Ste-Anne, Ste-Anne, Manitoba. 2-501-T.F.

ON DEMANDE
Pour l'école consolidée de St-Georges no 2403, instituteurs (tricos) bilingues pour l'année scolaire 1966-67. Echelle de salaires:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Minimum	3400	3600	4000
Maximum	4400	5100	5800
	2 x 150	2 x 150	2 x 200
	3 x 200	6 x 200	5 x 250
	1 x 100		1 x 150

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man. 8-653-TF.

ON DEMANDE
Ecole secondaire de Gravelbourg requiert les professeurs suivants: Un professeur pour biologie (BSCS), 11e et 12e; Un professeur pour physique (PSSC), 11e et 12e; Un professeur pour commercial, 9e à 12e; Un professeur pour culture physique, cours élémentaire; Quatre professeurs pour 3e, 5e, 7e, 8e années respectivement. Salaire selon l'échelle. S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Téléphone: 648-2301. 7-601-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20
invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1966-67. L'Institut Collégial St-Paul d'Elie requiert les services de professeurs pour: Anglais, IX, X; Géographie, X; Science, X; Physique P.S.S.C., XI, XII; Etudes sociales, X, XI, XII; Français, X, XII; Biologie, XI; Anglais, X, XII; Comptabilité, Economie, Loi commerciale.

Classe	Minimum	Maximum
Classe 1	3400	4600
Classe 2	3700	5300
Classe 3	4400	6200
Classe 4	5200	8200
Classe 5	5600	8800
Classe 6	6000	9300
Classe 7	6500	9800

Expérience reconnue: 8 années. Pour échelle de salaire complète et formules de demande, appeler Elie no 2 ou écrire à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man. 5-546-T.F

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE No 8B
requiert les services d'instituteurs (trices), canadiens-français, à l'école consolidée de Stobart, Sask., pour l'année scolaire commençant en septembre 1966. Positions libres sont: Principal, principal-adjoint et aux classes élémentaires et secondaires. L'école dans la ville de Duck Lake compte 21 classes. Duck Lake est un centre canadien-français. S'adresser à L.-C. Perret, secrétaire, Ecole Stobart, Duck Lake, Sask. 6-584-14C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14
invite les instituteurs et institutrices, qualifiés, à faire demande pour les positions suivantes:
Institut Collégial La Broquerie: 1 instituteur pour l'Anglais;
Institut Collégial Ste-Anne: 3 instituteurs pour l'Anglais, les Etudes sociales et l'Histoire;
Institut Collégial Lorette: 2 instituteurs pour l'Anglais et l'Histoire;
Institut Collégial St-Adolphe: 1 instituteur pour les Sciences et les Mathématiques.
Salaires selon l'échelle suivante:

Classe 1	$3,400
Classe 2	4,000-$ 5,600
Classe 3	4,600- 6,200
Classe 4	5,400- 8,400
Classe 5	5,800- 8,800
Classe 6	6,200- 9,400
Classe 7	6,700- 10,000

Expérience totale comptée, congé sabbatique après 5 ans et autres bénéfices. L'engagement pour le commencement des classes en septembre. Les demandes devront être envoyées à M. Fernand Paquin, St-Norbert, Man. 8-657-T.F

La Division de la Rivière-Rouge no 17
ST-PIERRE — Un instituteur ou institutrice — Cours académique — Institut Collégial.
ST-MALO — Un instituteur ou institutrice — Cours général — Institut Collégial.
ST-JEAN-BAPTISTE — Un instituteur ou institutrice — Cours académique et commercial — Institut Collégial.
COLLEGE ST-JOSEPH — Un instituteur — Cours académique — Collège.
Echelle de salaires pour septembre 1966:

	Minimum	Maximum
Classe 1	$3,550—	$ 4,750
Classe 2	3,950—	5,550
Classe 3A	4,450—	6,200
Classe 3B	4,750—	6,750
Classe 4	5,550—	8,650
Classe 5	6,000—	9,150
Classe 6	6,400—	9,600
Classe 7	6,900—	10,500

Allocation maritale: $300.00. Expérience passée: maximum de $1,750.00. Pour plus d'informations, s'adresser à T.-F. Tétreault, sec.-trés., St-Pierre, Manitoba. Téléphone: 111.

Division Scolaire St-Boniface no 4
ON DEMANDE
Professeurs au niveau secondaire, spécialement d'anglais, d'études sociales, d'économie domestique (vêtements), de culture physique (filles) et bibliothécaire. Il y a aussi une position disponible en 8e année.

Echelle des salaires

Classe	1	2	3	4	5	6	7
Minimum	3275	3575	4100	5100	5550	6000	6400
Maximum	4450	5350	5700	8100	8650	9100	9800

Cette échelle doit être re-négociée en novembre 1966.
Placement: Classes 1-3 — 8 ans à $125 par année jusqu'au max. de $1000.
Classes 4-7 — 6 ans d'après la cédule jusqu'au max. de $1700.
Congé sabbatique: Moitié du salaire après 5 ans de service.
Les candidats doivent écrire au ou appeler:
Le Surintendant,
Boite 89, St-Boniface, Man.
233-3481

Vous aimez le changement?
Des instituteurs professionnels intéressés au développement d'innovations et à se dévouer à relever des défis sont requis par le Comté de St-Paul, no 19.
Ste-Line (Catholique, bilingue)
Années 7-8 et principal (4 classes)
Malleig (Catholique, bilingue — 16 instituteurs (trices))
Intermédiaire: Langue
Intermédiaire et secondaire: Mathématiques modernes
Secondaire: Commercial
Heinsburg (Intégrée — 10 instituteurs (trices))
Première année
Troisième année
Cinquième année
Elk Point (27 instituteurs (trices))
Cinquième année et principal adjoint au niveau élémentaire
Secondaire: Français
Echelle 1966-1967 (prorata inclus)

	1	2	3	4	5	6
Minimum	3400	4100	4900	5800	6200	6500
Maximum	5200	6400	7500	9100	9600	9900

S'adresser à N. J. Chamchuk,
Surintendant des Ecoles
St-Paul, Alberta.
Téléphone: 645-3301

ON DEMANDE
Pour l'année scolaire 1966-67, à l'école consolidée de Fannystelle no 767, instituteurs (trices) pour enseigner les années 4 et 5, anglais et français. Echelle de salaires:

Classe 1	$3,100-$4,200
Classe 2	3,300- 4,800
Classe 3	3,600- 5,400
Classe 4	4,100- 6,300
Classe 5	4,900- 7,300

S'adresser à Mme Paul Piché, sec.-trés., D.S. Fannystelle, Fannystelle, Man. 10-681-11C.

DIVISION SCOLAIRE MONTAGNE No 28
On demande des maîtres ou maîtresses pour les écoles secondaires de la Division à Mariapolis, Somerset et St-Claude pour l'année scolaire 1966-67. Nouvelle échelle de salaire pour septembre 1966:

Classe III	4,600 — 6,200
Classe IV	5,300 — 8,300
Classe V	5,800 — 8,800
Classe VI	6,200 — 9,200

Augmentation annuelle de $150.00 à la classe III, et de $250.00 dans les autres classes. Augmentation à l'échelle pour chaque année d'expérience acquise, ci-inclues les années d'expérience sous permis. Allocations supplémentaires de soutien de famille, et pour les cours académiques et professionnels. Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 72. 2-499-T.F.

ON DEMANDE
Pour l'école de Willow Bunch, Saskatchewan, des instituteurs bilingues pour les années 1, 3, 5, 7, 8, 9, 10. Bonne échelle de salaire, école moderne. 20 classes. S'adresser à: M. J. Philippon, principal, Ecole Willow Bunch. 9-660-12C.

ON DEMANDE
Instituteurs (trices) bilingues pour l'école élémentaire consolidée St-Joachim no 2378 de La Broquerie pour l'année 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200-$4,200
Classe 2	3,400- 4,800
Classe 3	3,600- 5,000

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Denis Nadeau, président, La Broquerie, Man. 3-522-T.F.

GERRY'S TRAILER SALES
Roulottes neuves ou usagées.
Certaines de fabrication canadienne.
VIENNENT D'ARRIVER
Modèles tout récents, comme neuves. Nouvelles roulottes "Holiday" de fabrication canadienne. Comme neuve, roulotte "New Moon" 12' de largeur, 2 chambres à coucher; a servi 2 mois seulement en 1966 $1,250
13' complète $5,400
2 usagées $ 850
55' x 10' "Detroiter", 3 chambres à coucher $5,200
55' x 10' "Townhouse", 3 chambres à coucher $5,100
41' x 10' "Rollohome" $3,500
37' x 8' "Rollohome" $1,850
42' "Rollohome" $3,600
50' x 10' "Rollohome", laveuse et lessiveuse $4,350
50' x 10' "Pacemaker" $4,350
50' x 10' "Detroiter" 2 chambres à coucher $4,700
N'ont servi qu'une saison comme neuves
41' x 8' "Rollohome" comme neuve $2,500
36' x 8' "Rollohome" $1,850
D'autres de 8', 10' et 12' de largeur à vendre. Toutes en bon état. Nouveaux meubles. Approuvés par le gouvernemnt.
TERMES, ECHANGES, TOUJOURS OUVERT
28 Est Winnipg sur route no 1
Téléphone: Ste-Anne GA 2-5205

Comblez tous vos désirs ce printemps
LOUEZ DE L'ARGENT CHEZ CRESCENT.
Dites-nous au téléphone combien vous désirez louer (pour une semaine, 23c louent $50). Commandez votre bouquet du printemps; un choix de $100 bruns, de $50 orangés, enjolivés de $10 mauves et de pétales de $5. Entrez et faites-vous un bouquet, en quelques minutes.
Quelques-unes des façons agréables de louer de l'argent chez Crescent

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
1,014.07	30 mois	42.00
2,034.20	36 mois	76.00

De plus gros montant sont aussi disponibles selon vos besoins, faites-en la demande.
A votre service le soir.
Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426

PARC ST-ADOLPHE
OUVERT POUR LA SAISON
Juin: Toute la journée les samedis et dimanches
Tous les soirs ou toute la journée sur réservation
Juillet et août: Tous les jours à partir de 10 h. a.m.
Les écoles qui désirent retenir le terrain pour pique-nique de fin d'année sont priées d'écrire ou d'appeler le propriétaire le plus tôt possible. Quelques journées sont encore disponibles.
Propriétaire: J.-A. Leclerc, St-Adolphe, tél.: 313-24

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

RUDY'S FURNITURE
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 PAR MOIS
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074 — En soirée: GL 3-1711

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443